

# ENTREPRENEURS

# des Territoires



M A G A Z I N E

## Pneumatiques : le bilan écologique progressse

### VIE SYNDICALE

- GNR : deux ans après le nouvel arrêté
- Prestation de transport : attention à la législation

### PROFESSION

- Visite chez Annie Van Landuyt en Belgique
- Reportage chez les ETF au Portugal



### PILOTAGE

- Vol de matériel, l'importance de s'assurer

### INNOVATION

- Drones : des prestations d'entrepreneurs





# Agrimaster®






# BROYEURS FORESTIERS

IDEE AGRIMASTER



## la puissance qui ne craint pas de comparaisons

www.agrimaster.it

Modèle	Largeur de travail	Puissance minimale tracteur			 kg max							
		kw	CV					tours/min	kg	n°	n°	B-cm
AF 130	136	44	60	540÷1000	750	26	5	164	81	115	95	166
AF 160	163	51	70		822	32	6	191	81	115	95	166
AF 200	199	59	80		913	40	6	227	81	115	95	166
AF 230	226	66	90	1000	1008	46	6	254	81	115	95	166
AF 300	310	110	150		1703	64	10	345	98	123	96	166
AWP 130	129	51	70	540÷1000	1050	22	6	158	99	124	108	153
AWP 160	160	66	90		1200	28	6	188	99	124	108	153
AWP 180	180	74	100		1295	32	6	209	99	124	108	153
AWP 225	224	96	130	1000	1497	40	6	251	99	124	108	153
AWPS 200	200	74	100		1357	34	6	232	100	134	108	153
AWPS 230	230	93	130	1000	1596	40	12	264	100	134	108	153
AWPS 270	271	110	150		1900	48	12	305	100	134	108	153

**BUQUET OLIVIER**  
33650 LA BREDE  
Tel: 06.69.30.85.10  
Tel. Voit: 06.69.30.85.10

**THIROUX CHRISTOPHE**  
55000 LOISEY-CULEY  
Tel: 09.60.54.75.99  
Tel. Voit: 06.45.20.43.73

**FREMY DOMINIQUE**  
85 110 SAINTE CECILE  
Tel: 09.87.87.86.31  
Tel. Voit: 06.60.36.99.30

**ALAIN LAC (SARL LES 2 LAC)**  
63570 BRASSAC LES MINES  
Tel: 06.80.63.90.00

## Entrepreneurs des Territoires MAGAZINE

**Directeur de la publication**  
Gérard Napias  
Président de la Fédération nationale  
Entrepreneurs des Territoires

**Éditeur délégué  
et rédacteur en chef**  
Jacques Fitamant / redac.edt@fitamant.fr

**Rédacteurs**  
Pages Vie syndicale :  
Patrice Durand / p-durand@e-d-t.org  
Tammouz Eñaut Helou.

Guillaume Le Gonidec /  
redac.edt2@fitamant.fr  
Philippe Caldier, Nicolas Chemineau, Frédéric  
Ripoche, Françoise Foucher, Daniel Saliou.

**Secrétaire de rédaction et  
rédactrice**  
Valérie Bridoux / redac.edt@fitamant.fr  
tél. : 02 98 98 01 40

**Adjointe de direction**  
Charlotte Marcadé  
charlotte.marcade@fitamant.fr  
tél. 02 98 98 01 40

**Chef de publicité**  
Claire Ramahefa  
claire.ramahefa@fitamant.fr  
tél. 02 98 98 01 40

**Assistante commerciale  
et marketing**  
Sandra Thépaut  
sandra.thepaut@fitamant.fr  
tél. 02 98 98 01 40

**Relations abonnés**  
Corinne Nay / abo@fitamant.fr  
tél. 02 98 98 01 40

**Mise en page :** Sonia Seznez

**Impression :** Calligraphy-print

ISSN 1278 3927 - CPPAP N° 0618 T 85572  
Dépôt légal : septembre 2014 / N° 639000

Entrepreneurs des Territoires Magazine est  
la revue officielle de la Fédération nationale  
**Entrepreneurs des Territoires**



44, rue d'Alésia - 75014 Paris  
tél. 01 53 91 44 98  
mail : info@e-d-t.org

Entrepreneurs des Territoires Magazine  
est édité par les Éditions Fitamant  
(8 numéros par an)

SARL au capital de 7623 euros,  
29000 Quimper, France

Registre du commerce de Quimper :  
B 388019820

Numéro de TVA intracommunautaire :  
FR 11 38 80 19 820

ÉDITIONS  
Fitamant

2 rue Félix Le Dantec - CS 62020  
29018 Quimper Cedex  
tél. 02 98 98 01 40 - fax 02 98 27 37 65

## 5 Éditorial

### Vie syndicale

- 6 • Enquête sur la communication des ETF
- 7 • Poids utile et autorisé des tonnes à lisier
- 8 • La prestation de transport de marchandises
- 9 • La dérogation agricole au permis de conduire
- 10 • Marchés publics communaux :  
deux poids, deux mesures
- 11 • Emploi du GNR, le point deux ans après
- 13 • Actualités forestières
- 14 • Actualités agricoles



### Profession

- 16 • Visite Annie Van Landuyt (Belgique)
- 20 • Reportage Anefa au Portugal

### Pilotage de l'entreprise

- 26 • Se protéger contre le vol de matériel
- 30 • Observatoire France Bois Forêt

### Actualités

- 31 • Inauguration de la plateforme  
bois énergie Roussel
- 32 • Universités d'été de l'Aprodema
- 34 • La région Bretagne soutient  
les investissements des entrepreneurs
- 35 • Premières remises de diplôme Cap Conduite



### 36 Innovation

- Des prestataires pour opérer le vol des drones

### 40 Dossier

- Pneumatiques, des manufacturiers tournés vers l'avenir

### Nouveautés Matériels

- 46 • Visite chez ATG en Israël
- 50 • Fendt Vario 1000
- 54 • John Deere FarmSight
- 57 • Record de production bois bûche Rabaud
- 60 • New Holland CX et CR
- 62 • Case IH Axial-Flow et Magnum
- 64 • Claas Arion et Tucano
- 69 • Brèves



### 72 Agenda

simple  
souple  
rapide

Actimat

Le financement  
de votre matériel agricole

Crédit Mutuel  
LA banque à qui parler

En tant qu'entrepreneur de travaux,  
**AGRICA** est pour moi bien plus  
qu'un assureur.

Retrouvez  
votre conseiller  
**AGRICA**

au Sommet de l'élevage  
à Clermont-Ferrand  
du 1er au 3 octobre  
Hall 1, Allée E  
Stand n°145

Pour optimiser  
mon épargne

AGRICA est plus  
que responsable

RETRAITE - PRÉVOYANCE - SANTÉ - ÉPARGNE



[www.groupagricar.com](http://www.groupagricar.com)



## Renforcer notre communication de leaders

Mi-juillet, EDT a été la première à communiquer sur la germination du blé, ce que le ministère n'a confirmé que début août sans pouvoir en mesurer l'ampleur. Les faibles températures des dernières semaines n'ont rien arrangé. Troisième semaine d'août, les moissons n'étaient pas terminées dans certaines régions, notamment en Normandie et en Auvergne.

Les entreprises de travaux agricoles ont été une nouvelle fois fortement sollicitées pour moissonner dans des fenêtres de temps très courtes. Pourquoi en parler, me direz-vous ? C'est normal, c'est notre métier de sortir les batteuses dès que les conditions sont réunies, dès que le téléphone est raccroché.

Nos entreprises ont l'expertise dans la mobilisation des machines, des conducteurs d'engins, leur transhumance, leur convoyage et la logistique. Notre organisation flexible est un atout majeur aux yeux de nos clients : pas d'intermédiaire, pas de serveur vocal, mais un interlocuteur professionnel, qui dit oui ou non, et quand il interviendra.

Notre position de leaders de la récolte déléguée est connue des agriculteurs. Un sondage réalisé en ligne par Terre-net entre le 30 juin et le 8 juillet 2014 le confirme. Le site a interrogé ses lecteurs pour savoir s'ils étaient propriétaires de la moissonneuse-batteuse qui récolte les cultures de l'exploitation. Parmi les répondants, 44,2 % sont propriétaires individuels d'une machine, 33,1 % font appel à une ETA, 9,8 % la partagent, 8,7 % l'ont en copropriété et 3 % l'ont en location. Voilà des chiffres à des années-lumière des discours et des rapports agricoles.

Nous souffrons d'un déficit de notoriété qui entrave la reconnaissance de notre profession. Nous avons donc renforcé notre communication afin de faire connaître notre secteur et notre mouvement syndical. Votre syndicat prend la parole sur tous les sujets qui vous touchent : professionnels, fiscaux, sociaux, économiques, environnementaux. Notre ambition est de faire connaître le professionnalisme et la rigueur de gestion de nos entreprises.

**Gérard Napias, président de la Fédération nationale EDT**

**ensilea** [WWW.ENSILEA.COM](http://WWW.ENSILEA.COM)

**Vente directe producteurs aux utilisateurs de films, ficelles, filets agricoles**

Prix usine au service des ETA Possibilité de paiements échelonnés

[contact@ensilea.com](mailto:contact@ensilea.com) **N°Vert 0805 374 269**

# La communication des ETF

Les entrepreneurs de travaux forestiers ont, de longue date, la réputation d'être invisibles, au « fond des bois » et donc peu portés à « se vendre ». Cela s'avère être bel et bien un cliché, une enquête le démontre.

L'action s'est déroulée en deux parties, tout d'abord la création d'un questionnaire pour savoir comment les ETF vendent leurs entreprises, ensuite, les actions de valorisation qu'ils aimeraient mettre en place.

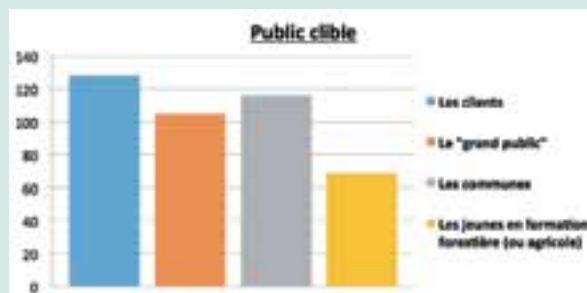
## Comment les ETF valorisent leur entreprise ?

Le questionnaire a été testé sur Euroforest auprès de 50 ETF. Il a ensuite été amélioré en tenant compte de leur avis ainsi que ceux des délégués régionaux EDT ayant fait circuler le questionnaire. En 19 jours, 278 réponses complètes ont été collectées et analysées avec le profil des entreprises répondantes, leur communication et leurs souhaits pour valoriser leur entreprise et la profession. Les ETF ont été très réactifs : leur réponse arrivait dans les deux jours après réception du courriel.

Les travaux forestiers ont été séparés en quatre grands groupes : la sylviculture-reboisement, l'exploitation, le bois énergie et les autres travaux forestiers. On retrouve que les travaux forestiers les plus réalisés sont la sylviculture manuelle (34 %) ainsi que l'abattage manuel (57 %).

Les ETF communiquent principalement sur les thèmes suivants : l'entreprise en général (64 %), la qualité des travaux réalisés (63 %), les outils et matériels (54 %) et le respect de l'environnement (43 %). 76 % des ETF utilisent des supports papiers comme des cartes de visites, et 67 % utilisent un courriel professionnel.

Pour faciliter l'analyse des résultats, les ETF ont été séparés en quatre niveaux de communication : pas du tout de communication (8 %), une adresse courriel et/ou carte de visite (20 %), communication active (49 %) et communication très active (23 %). 81 % des ETF sont en faveur d'une action collective



de valorisation des travaux forestiers réalisée par la Fédération EDT.

Les actions devraient accompagner la communication vers les clients, les communes ainsi que le grand public. Les ETF communiquant déjà vers leurs clients (84 %) et vers les communes (40 %), il ressort que la Fédération devrait viser le grand public.

Les quatre principaux thèmes sur lesquels les ETF aimeraient que la Fédération communique sont : l'intérêt des travaux forestiers, l'entreprise de travaux en général, le professionnalisme et le respect de l'environnement.

## Comment les ETF sont perçus ?

Grâce aux renseignements fournis et suite à des recherches internet sur les sites des interprofessions, les actions le plus souvent mises en place en région sont : la réalisation de chantiers tests, l'organisation de fêtes de la forêt, la création des cartes pro, des formations, des vidéos, des actions vers les jeunes et des annuaires pro.

Sans les réponses des ETF au questionnaire, la réflexion sur le lancement d'une action de promotion des travaux forestiers serait restée sans lendemain.

**Clara Nikolitch** ■

*Élève ingénieur en deuxième année d'école d'agronomie de Montpellier*



# Poids utile et autorisé des tonnes à lisier de très grosse capacité

La puissance des tracteurs qui est sans cesse repoussée, la capacité de tonnes à lisier qui suit, l'ajout d'équipements optionnels qui accélère les débits de chantier... Ce phénomène est une réponse au renforcement de la réglementation sur l'épandage, mais il bute sur la réglementation routière.

Dans un courrier adressé à Axema – le syndicat des constructeurs de matériel agricole – la Fédération nationale EDT rappelait que le code de la route limite à 40 tonnes le poids total des engins agricoles admis à circuler sur la route. Pourtant, des ensembles articulés comprenant un tracteur attelé à une tonne à lisier de très grosse capacité dépassent, ici et là, le poids total maximum autorisé.



© Cumela

## Question aux constructeurs

La Fédération EDT demandait dans ce courrier pourquoi des constructeurs conçoivent des modèles routiers de tonnes avec une charge de 20 à 25 tonnes et un poids à vide de 12 tonnes, soit 32 à 37 tonnes hors tracteur ? Comment de telles tonnes peuvent être homologuées ? La masse volumique du lisier étant d'une tonne au m<sup>3</sup>, comment calculer le remplissage de la tonne sans dépasser le poids maximum ? Au-delà, les utilisateurs s'exposent, en cas de contrôle routier, à des amendes et en cas d'accident, à la mise en cause de leur responsabilité. De plus, les collectivités locales commencent à s'élever contre la circulation de ces engins qui dégradent les routes.

Dans sa réponse, Axema rappelle que « le processus de réception routière détermine un PTAC, un poids total autorisé en charge. Cette valeur, bornée par des limites réglementaires, est déterminée en fonction d'éléments techniques tels que la capacité en charge de chaque essieu, la capacité des pneu-

matiques, la résistance du timon, la performance de freinage, etc. ».

## Charge utile et charge autorisée

Le PTAC n'est pas lié à la capacité pratique de chargement en volume. Il appartient à l'utilisateur d'adapter son chargement pour ne pas dépasser les limites autorisées.

Par ailleurs, les équipements additionnels en option (dispositifs de remplissage, d'épandage, train roulant) entrent dans le PTAC et sont susceptibles de modifier sensiblement la charge « utile » si la cuve est de trop grande capacité. Il y a de quoi s'interroger alors sur l'utilité d'investir dans du matériel de grande capacité, si l'utilisation ne peut en être optimisée. Le lancement d'une réflexion sur les innovations qui pourraient être apportées à la logistique des chantiers d'épandage pourrait permettre de trouver des solutions.

**Guillaume Danton** ■

# Remboursement de la TICPE

Le carburant – du gazole blanc – des tracteurs agricoles et bennes en situation de transport public de marchandises ou de location bénéficie-t-il du remboursement d'une fraction de la Taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (TICPE) ? Les véhicules ouvrant droit au remboursement sont les véhicules routiers, destinés au transport de marchandises, ayant un poids total de 7,5 tonnes et plus, et qui sont immatriculés dans l'un des pays de la Communauté européenne.

La direction générale des Douanes, interrogée par la Fédération EDT, répond par la négative. L'article

7.3 de la directive 203 96 du 27 octobre 2003 définit par « gazole à usage commercial utilisé comme carburant », le gazole utilisé comme carburant aux fins ci-après de transport de marchandises, pour compte d'autrui ou pour compte propre, par un véhicule à moteur ou un ensemble de véhicules couplés destinés exclusivement au transport de marchandises par route et ayant un poids maximum en charge autorisé égal ou supérieur à 7,5 tonnes. Dès lors, ce n'est plus la Fédération EDT, mais la Ceettar, le syndicat européen qui va relayer la revendication.

# Retour sur la réglementation du transport de marchandises

Chez les entrepreneurs de travaux, l'utilisation des bennes se traduit parfois par une prestation de transport. Dans ce cas, le transport des marchandises nécessitera l'application d'une législation stricte. Il faudra préférer l'inclure dans une prestation plus globale.

Lorsqu'aucun engin de l'entreprise n'accompagne ses véhicules de transport sur un chantier, et ne peut donc justifier l'établissement de bons de travaux mentionnant une prestation complète, l'entreprise se place face à de nouvelles exigences. Il sera donc judicieux d'adapter les activités pour favoriser le transport en compte propre.

## Qui est transporteur public ?

L'activité de transport public de marchandises inclut le déplacement de marchandises sur la route, mais aussi la location d'un ensemble de transport avec chauffeur : le décret n° 99-752 du 30 août 1999 vise les entreprises « *de location de véhicules industriels avec conducteur destinés au transport de marchandises, utilisant des véhicules motorisés, y compris des véhicules à moteur dont la vitesse maximale autorisée ne dépasse pas 40 km/h* ».

Ceux dont l'activité consiste à exécuter sous leur responsabilité, des déplacements de marchandises pour autrui dans des véhicules leur appartenant ou régulièrement pris en location, entrent dans cette catégorie ; qu'ils soient loueurs d'ensembles « tracteur - benne TP » avec chauffeur, ou entrepreneurs dont l'activité de transport sera considérée « pour compte d'autrui ».

## Les exigences du « compte d'autrui »

Le transport pour compte d'autrui implique l'utilisation d'un carburant routier (GNR interdit), et le recours à des conducteurs disposant du permis de conduire adéquat (permis EC le plus souvent). S'y ajoutent l'immatriculation au registre du commerce



*L'entrepreneur a intérêt à adapter ses activités pour favoriser le transport en compte propre.*

et des sociétés (RCS), et l'enregistrement au registre national des transporteurs publics routiers de marchandises. Lequel implique l'obtention de la capacité de transport public, qui permettra plus tard d'obtenir une licence de transport (article L3411-1 du code des transports). Chaque véhicule devra être accompagné d'une copie conforme de la licence, d'une « lettre de voiture » (document liant le donneur d'ordres et le transporteur ; éventuellement un bon de commande), ou du document justificatif de location du véhicule avec ou sans conducteur.

## Des dérogations pour favoriser le compte propre

En vertu de dérogations propres à l'activité agricole, certaines dispositions du décret n° 99-752 ne sont pas applicables. Lorsque le transport d'un produit est inclus dans une prestation globale de récolte, par exemple ; lorsque le transport s'effectue à titre occasionnel ou gracieux, pour les besoins d'une exploitation agricole, au moyen de véhicules (...) dont l'intervention est nécessaire pour la mise en œuvre des matériaux qu'ils transportent (exemple : le débardage des betteraves dans le cadre d'une prestation de récolte) ; lorsque ce transport n'est pas l'activité principale des entreprises liées par un contrat, et reste accessoire à l'activité principale définie par celui-ci (les marchandises transportées devront être la propriété de l'une d'elles, les véhicules utilisés seront également en propriété ou loués) ; les matériaux nécessaires à la réalisation ultérieure de prestations chez des clients (engrais, semences, etc.), s'ils sont achetés par l'entreprise puis mis en dépôt chez elle, peuvent être transportés sous le champ du compte propre.

L'évacuation de terre dans une prestation globale de terrassement (de la zone d'excavation vers le dépôt), justifiée par un contrat adapté, peut également permettre d'éviter le transport pour compte d'autrui. La présence d'une pelle ou d'un tracto-pelle de l'entreprise sur le chantier, si elle donne lieu à un contrat global, permettra de considérer le transport comme prolongement de l'activité, et ainsi le qualifier en compte propre. À défaut, la prestation entrera dans le cadre plus exigeant des locations avec chauffeur, pour compte d'autrui.



# La dérogation agricole au permis de conduire est générale

La dérogation agricole au permis de conduire fait encore l'objet d'interprétations diverses. Pourtant, le ministère de l'intérieur et plusieurs jugements de tribunaux correctionnels confirment que toutes les activités des conducteurs d'engins agricoles sont couvertes par le rattachement de l'engin à l'exploitation, à l'entreprise et à la coopérative agricole.

Le secteur de la prestation de services bénéficie d'une dérogation à l'obligation d'un permis de conduire spécifique, par rattachement de l'engin à l'exploitation, à l'entreprise et à la coopérative agricole.

## Le régime dérogatoire

La loi n° 2012-387 du 22 mars 2012 relative à la simplification du droit et à l'allègement des démarches administratives (dite loi Warsmann), a introduit la notion d'activité agricole dans la dérogation à l'obligation de permis de conduire. Pour les entreprises agricoles, l'utilisation des engins sur route n'est qu'accessoire. En France, l'article R.221-20 du Code de la route formule donc l'existence de dérogations en cas de rattachement du véhicule à une exploitation agricole, à une entreprise de travaux agricoles, ou à une coopérative d'utilisation de matériel agricole. Seule l'exigence d'âge (16 ou 18 ans), est alors formulée.

Pour pouvoir prétendre à la dérogation de permis, le conducteur devra être cotisant au régime agricole (chef d'entreprise, salarié permanent, temporaire, saisonnier ou occasionnel). Si toutefois le conducteur était dans l'impossibilité de justifier d'une précédente activité agricole, il serait soumis à des exigences liées aux poids et à la catégorie du ou des véhicule(s) : permis B, C1 ou C en fonction du PTAC (poids total autorisé en charge), et du PTRR (poids total roulant admissible) du tracteur ; en présence d'une remorque, permis BE, C1E ou CE selon la composition de l'ensemble de véhicules. Les catégories de véhicules sont définies à l'article R.221-4 du Code de la route.

Les affouagistes (personnes ayant le droit de ramasser le bois dans une forêt communale), et retraités ayant cessé leur activité doivent quant à eux être titulaires du permis B (article 87 de la loi de simplification - n° 2012-387 du 22 mars 2012). Les conducteurs des tracteurs immatriculés au nom de municipalités bénéficient de cette même dérogation.

## Une activité agricole prépondérante

Condamnés en première instance, un entrepreneur de travaux agricoles et son conducteur d'engins, poursuivis pour « conduite d'un véhicule avec un permis de

conduire n'autorisant pas la conduite de cette catégorie de véhicules » (pour une activité de transport public de marchandises ; terre et cailloux entre une carrière et un chantier de terrassement), ont été relaxés en appel par le tribunal de Rennes. Lors du jugement correctionnel, celui-ci a estimé qu'en vertu de l'article R.221-20 du Code de la route, la dispense de permis EC s'appliquait à l'entreprise : celle-ci était immatriculée comme entreprise de travaux agricoles, cette dernière activité étant prépondérante sur les travaux publics (considérés comme accessoires).

Un second arrêt de la cour d'appel de Rennes confirme que, dans la mesure où les véhicules sont rattachés à une entreprise exerçant notamment une activité agricole, leurs chauffeurs âgés d'au moins 18 ans peuvent se prévaloir du régime dérogatoire. Ce jugement rappelle par ailleurs que la dérogation s'applique « en considération de la catégorie de véhicule concerné et du rattachement de celui-ci à (...) une entreprise de travaux agricoles (...), sans être restreinte au seul exercice de travaux agricoles ».

Notons que des dérogations assouplissent aussi les obligations des conducteurs utilisant des tracteurs agricoles ou forestiers : pour la formation (voir encadré), comme pour les temps de conduite et de repos, auxquels ne sont pas soumis les véhicules dont la vitesse maximale autorisée ne dépasse pas 40 km/h.

### **Pas d'obligation de formation**

*En vigueur depuis le 10 septembre 2009 pour les transports de marchandises, un dispositif découlant de la directive 2003/59/CE du 15 juillet 2003 formule une obligation de formation pour toute activité de conduite, en charge ou à vide, des véhicules de transport de marchandises (des catégories C1 et C1E, notamment). Ce dispositif justifie une formation initiale (la FIMO), et une formation continue renouvelable tous les cinq ans (la FCO). La directive formule toutefois sept cas d'exemption, dont celui des conducteurs de véhicules dont la vitesse maximale ne dépasse pas 45 km/h. Ainsi, et même dans le cas où l'activité de l'entreprise de travaux constitue un transport de marchandises au sens strict, le conducteur d'un ensemble composé d'un tracteur et d'une remorque n'y est pas soumis.*

# Deux poids, deux mesures sur les marchés publics communaux

Le Parlement a adopté définitivement, le 21 juillet, la loi relative à l'économie sociale et solidaire (ESS). La loi a été publiée au Journal officiel le 1<sup>er</sup> août.

Le Gouvernement et le Parlement veulent « *construire avec les entreprises de l'économie sociale et solidaire une stratégie de croissance plus robuste, plus riche en emplois, plus durable et plus juste socialement* ». L'article 18 créé un dispositif d'information des salariés sur les possibilités de reprise d'une société par les salariés dans les sociétés commerciales de moins de 250 salariés. Un décret qui prend en compte la taille des entreprises concernées va définir le contenu et les modalités de cette information, qui devra être faite tous les trois ans.

## Un coup de pouce aux coopératives

Deux articles (45 et 46) sur les coopératives attirent l'attention. À partir d'un certain seuil de chiffre d'affaires, la révision – examen critique et analytique de la situation au vu des comptes annuels – devient obligatoire. Elles doivent, comme le privé, faire vérifier les conséquences sociales et environnementales de leur activité ainsi que leurs engagements sociétaux par un organisme tiers indépendant. Cela vaut notamment pour les relations avec leurs fournisseurs et sous traitants.

L'article 46 de la loi élargit la dérogation de l'article L. 522-6 du code rural qui autorise une coopérative d'utilisation de matériel agricole à réaliser des travaux agricoles ou d'aménagement rural

### 11,4 milliards d'euros pour le développement rural

*La Commission européenne a adopté le 8 août dernier l'« accord de partenariat » avec la France sur la mobilisation des fonds structurels et d'investissement de l'UE en faveur de la croissance et de l'emploi pour la période 2014-2020. 11,4 milliards d'euros sont alloués au développement rural.*

*Conformément aux objectifs de la stratégie Europe 2020 et de la PAC, la politique de développement rural pour 2014-2020 poursuit trois objectifs stratégiques : favoriser la compétitivité de l'agriculture ; garantir la gestion durable des ressources naturelles et la mise en œuvre de mesures visant à préserver le climat ; assurer un développement territorial équilibré des économies et des communautés rurales, notamment la création d'emplois et leur préservation.*

conformes à son objet, sans qu'elle ait besoin de le prévoir dans ses statuts, pour le compte des communes de moins de 3 500 habitants, des groupements de communes comprenant au moins trois quarts de communes de moins de 3 500 habitants ou de leurs établissements publics. Deux conditions : l'un des adhérents de la coopérative a le siège de son exploitation agricole dans le ressort territorial de l'une de ces collectivités ou établissements et le montant de ces travaux ne dépasse pas 25 % du chiffre d'affaires annuel de la coopérative, dans la limite de 10 000 euros, ou de 15 000 euros en zone de revitalisation rurale.

## L'égalité de droits et de devoirs sur les marchés publics

Des amendements ont été apportés lors de la discussion du projet de loi. Un seul a été retenu au final dans le sens d'élargir le champ de la dérogation aux « *groupements de communes comprenant au moins trois quarts de communes de moins de 3 500 habitants* ». Ainsi, la loi anticipe le passage des compétences de fauchage d'accotement, d'élagage, d'épandage, de curage, de déneigement aux communautés de communes.

En revanche, l'amendement de l'Assemblée nationale précisant que « *les opérations réalisées en application du présent article satisfont aux exigences d'une concurrence loyale et non faussée* » a été repoussé en deuxième lecture par le Sénat, puis réintroduit par l'Assemblée nationale en deuxième lecture. Il a été repoussé en toute fin de la procédure parlementaire sur les arguments suivants : « *inutile de le préciser* » ; « *c'est déjà dans la législation* » ; « *l'écrire est inadmissible* » ; « *c'est suspecter les élus locaux de favoritisme* » ; « *il n'y a pas de contentieux, où sont les entreprises concurrencées ?* »

Rien n'y a fait : l'emploi dans les entreprises, le « *moins de charges et plus d'aides* » qui permet de proposer des prix plus bas, le « *deux poids, deux mesures* », le rappel de la raison d'exister des coopératives qui est de mutualiser l'achat de matériel entre agriculteurs, pas de vendre des travaux à des collectivités locales.

## INFORMATION :

[www.axema.fr](http://www.axema.fr)  
[www.chambres-agriculture.fr](http://www.chambres-agriculture.fr)  
[www.cuma.fr](http://www.cuma.fr)  
[www.douane.gouv.fr](http://www.douane.gouv.fr)  
[www.ff3c.org](http://www.ff3c.org)  
[www.fnedt.org](http://www.fnedt.org)  
[www.fnsea.fr](http://www.fnsea.fr)  
[www.jeunes-agriculteurs.fr](http://www.jeunes-agriculteurs.fr)  
[www.legifrance.gouv.fr](http://www.legifrance.gouv.fr)  
[www.ufip.fr](http://www.ufip.fr)

## CACHET

### EXEMPLES

- Travaux de transport de récolte
- Epandage
- Travaux pour une collectivité territoriale
- Déneigement
- Irrigation, groupe électrogène
- Utilisation à titre privée pour une activité agricole
- Amélioration foncière
- Travaux d'entretien de la végétation
- Chantier de travaux publics
- Balayage
- Combustible et chauffage
- Véhicules non immatriculés

Liste d'exemple non exhaustive. En cas de doute se reporter à la circulaire du 17 juillet 2013 ou utiliser du gasoil blanc



# NOUVELLES CONDITIONS D'EMPLOI

# GNVR



# La circulaire de la Direction générale des Douanes du 17 juillet 2013 redéfinit les conditions d'emploi du GNR. Elle précise les activités pour lesquelles l'utilisation du Gazole Non Routier est possible.

## UN PRINCIPE : L'emploi du GNR est autorisé dans tous les travaux agricoles et forestiers.

Tous les travaux autres qu'agricoles ou forestiers doivent être réalisés avec un gasoil blanc, sauf si l'engin est non-immatriculé ou désimmatriculé.

### TRAVAUX DE TRANSPORT DE RÉCOLTE

GNR autorisé



Les travaux de transport de récolte agricole ou forestière s'entendent pour des travaux réalisés entre le lieu de récolte et le lieu de stockage.

### EPANDAGE

GNR autorisé



L'évacuation et l'épandage de matières fertilisantes issues de l'exploitation agricole ou de collectivités est considérée comme entrant dans le cycle biologique végétal.

### TRAVAUX POUR UNE COLLECTIVITÉ TERRITORIALE \*

GNR autorisé



Tous les travaux réalisés pour le compte d'une collectivité territoriale peuvent être réalisés avec du GNR sous condition de justifier d'un contrat avec la dite collectivité locale.

### DÉNÈGEMENT

Cas n°1 : GNR interdit  
Cas n°2 : GNR autorisé



Deux cas  
- Cas n°1 : Le déneigement pour le compte d'une collectivité territoriale  
- Cas n°2 : Le déneigement pour le compte d'une collectivité avec un contrat : GNR autorisé.

### IRRIGATION, GROUPE ÉLECTROGÈNE

GNR autorisé



Moteurs à poste fixe et moteurs ayant pour fonction actionner des engins de travail (irrigation, groupe électrogène, moteur au banc). Ces moteurs peuvent également utiliser du fioul domestique.

### UTILISATION À TITRE PRIVÉ POUR UNE ACTIVITÉ AGRICOLE

GNR autorisé



Entre dans un cycle biologique végétal ou animal donc emploi du GNR.

### AMÉLIORATION FONCIÈRE

GNR autorisé



Les travaux d'aménagements fonciers au sens du code rural. Par exemple, le curage de fossés, à condition que le surplus soit composé de végétaux et de terre. (Exclusion des gravats ou encombrants...)

### TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA VÉGÉTATION

GNR autorisé



Ces travaux sont liés à la végétation et à l'environnement (entretien des espaces verts, accotement...).

### BALAYAGE

GNR autorisé



Les activités de balayage des routes après réalisation d'un travail ayant engendré de la boue sur la chaussée sont réputées dans le champ de l'emploi du GNR.

### COMBUSTIBLE ET CHAUFFAGE

GNR autorisé



GNR possible si la chaudière et les canalisations sont compatibles. Chaque utilisateur doit veiller à vérifier la conformité de ce produit avec les caractéristiques techniques des chaudières. Exemples d'utilisation comme combustible : chauffage de bâtiments d'élevage, des serres, séchoirs. Sinon fioul domestique.

### VÉHICULES NON IMMATRICULÉS

GNR autorisé



Tous les engins non immatriculés (agricole, forestier, TP) sont admis à l'emploi du GNR pour des fins industrielles ou commerciales, mais ne peuvent pas circuler sur la voie publique.

### CHANTIER DE TRAVAUX PUBLICS

GNR interdit



Tous travaux de travaux publics réalisés avec un engin agricole immatriculé doivent être réalisés avec du gasoil blanc. Tel est le cas du transport de terre ou gravats, de la location de tracto-bennes, bennes TP.

\* Collectivités territoriales : communes, départements, régions, Outre-mer et par extension les regroupements de collectivités (SIVOM, SIVU, Communautés d'agglomération, urbaines et de communes, les Pays, etc..)

Photos : sources organisations partenaires et constructeurs

## Actualités forestières

### « ETF - Gestion Durable de la Forêt »

Élaborée par vos représentants ETF, la démarche nationale de qualité « ETF - Gestion Durable de la Forêt » comporte 24 points d'engagement liés au respect des règles environnementales et de sécurité pour les travaux d'exploitation forestière et de sylviculture-reboisement. Votre engagement dans cette démarche vous permettra d'apporter de la visibilité à votre entreprise, tout en répondant aux préoccupations et aux demandes de vos clients. Téléchargez le dossier de demande sur [www.qualiterritoires.org](http://www.qualiterritoires.org)



### CEEB : prix et indices du bois énergie

Voici les résultats de l'enquête trimestrielle réalisée par le Centre d'études de l'économie du bois sur les prix et indices nationaux bois énergie du 2<sup>ème</sup> trimestre 2014 (prix départ du 1<sup>er</sup> au 5 juillet 2014). Ces indices ont été élaborés à partir des prix de vente à la clientèle (prix moyens HT toutes régions confondues, départ site de production, par camion départ).

Plaquettes forestières (plaquettes provenant de bois forestiers, vendus en toutes longueurs, puis broyés sur la coupe ou sur une plateforme de broyage)	Prix départ
Petite granulométrie, humidité < 30 % PCI retenu : 3,70 MWh	81,40 euros/tonne 22,00 euros/MWh
Moyenne granulométrie, humidité 30-40 % PCI retenu : 3,10 MWh	56,80 euros/tonne 18,33 euros/MWh
Granulométrie grossière, humidité > 40 % PCI retenu : 2,55 MWh	49,50 euros/tonne 19,42 euros/MWh

Bois bûches en vrac	Prix euros/stère
33-40 cm (H < 20 %)	69,2
33-40 cm (H > 20 %)	66,9
50 cm (H < 20 %)	56,8
50 cm (H > 20 %)	53,9
1 m (H > 20 %)	46,4

### CIBE : commission approvisionnement

La commission, réunie début juillet, propose de travailler sur les trois axes suivants : marchés du bois énergie (prix, indexation), caractérisation des combustibles et règles contractuelles (dont traçabilité), mobilisation de la ressource et développement des filières (dont logistique). Plusieurs groupes de travail vont être constitués. Faites-vous connaître auprès de la Fédération afin d'être régulièrement informé de l'actualité bois énergie.

### CIBE : colloque annuel

Le thème du colloque 2014 du CIBE est « Bois énergie : mobilisons-nous et mobilisons mieux ». Il se tiendra le 1<sup>er</sup> octobre à Reims. MM. François Pasquier et Martin Poupart, membres de la commission forestière FNEDT, interviendront lors de la table ronde « Mobiliser plus de ressources en forêt ». Les autres thèmes abordés seront « Les ressources bois énergie complémentaires » et « Les outils de structuration de l'approvisionnement ». Ce colloque vise un large public et particulièrement les fournisseurs de combustibles bois-énergie, collectivités, maîtres d'ouvrage, industriels et bureaux d'études. Inscription sur [www.cibe.fr](http://www.cibe.fr)

### FCBA : commission professionnelle forêt

La Fédération est dorénavant membre de cette commission, qui traite des projets de recherche sur la génétique, la sylviculture et la gestion forestière. La dernière commission s'est réunie mi-juillet et a particulièrement fait le point sur les recherches d'amélioration des essences de peupliers, eucalyptus et châtaigniers.

### Débardage par câble aérien

Dans la continuité de l'étude conduite par le cabinet Ernst and Young sur la mobilisation du bois en forêt de montagne, le ministère de l'agriculture a reconduit l'aide pour le câble en forêt de montagne. Une nouvelle instruction technique a été publiée, ainsi que la liste des régions, départements et communes identifiées « montagne ».

### Mesures fiscales DEFI

Une instruction fiscale, datée de fin juillet, modifie les modèles de lettre d'engagement ou de documents à fournir concernant les mesures DEFI. Rappel : à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014, la réduction d'impôt est accordée aux propriétaires pour les acquisitions de terrains destinées à l'agrandissement d'une unité de gestion existante et pour les cotisations d'assurance couvrant le risque tempête. Les dépenses de travaux forestiers et de rémunération d'un contrat de gestion ouvrent désormais droit à un crédit d'impôt. Ces mesures sont en vigueur jusqu'au 31 décembre 2017.

## Actualités agricoles


 ENTREPRENEURS  
DES TERRITOIRES

### Infos EDT

# 0 820 20 06 47

Service d'information juridique  
(prix d'un appel local)

### Préparation du congrès EDT 2015



Le comité de pilotage du congrès EDT 2015 s'est réuni le 23 juillet à Bordeaux à la chambre d'agriculture, autour de Robert Barrière, président EDT 33 et président du comité d'organisation. Les entrepreneurs membres du comité d'organisation et les prestataires ont travaillé sur l'organisation du prochain congrès national EDT des 19, 20 et 21 mars 2015 qui accueillera les entrepreneurs de toute la France.

### Élections MSA 2014-2015

Vous êtes ETA, ETF, vous cotisez à la MSA pour la maladie, la retraite et les accidents du travail. Vous êtes électeur et éligible aux élections des délégués cantonaux MSA. Pour plus de renseignements, contacter votre syndicat EDT.

### Disparition de Raymond Soucaret

La Fédération nationale a la tristesse d'annoncer la disparition de Raymond Soucaret, ancien président national. Né le 27 juillet 1923 à Baulens dans le Lot-et-Garonne, il est décédé le 8 juin 2014 dans son village de Francescas. De nombreux entrepreneurs ont assisté à ses obsèques dont Patrick Maurial, président d'EDT 47 qui représentait la Fédération nationale.

Entreprenant dans l'âme, installé en 1946 comme exploitant et entrepreneur de tri de céréales, concessionnaire de moissonneuses et vendangeuses Braud



De gauche à droite : Gérard Napias, Raymond Soucaret, Robert Sabathié. Photo prise lors de la soirée du 85<sup>ème</sup> anniversaire de la Fédération le 1<sup>er</sup> juin 2007, au congrès de Dax.

en 1964, président du syndicat des entrepreneurs du Lot-et-Garonne, il est élu président de la Fédération nationale de 1983 à 1993.

Raymond Soucaret avait la passion des territoires, du travail et de la politique. Maire de son village de 1968 à 2014, conseiller général, conseiller régional, sénateur radical de 1981 à 2001, il était un défenseur acharné de l'agriculture et du monde rural. La rédaction adresse ses condoléances à son épouse Simone, à sa fille Monique, son petit-fils et son arrière-petit-fils.

### Loi d'avenir

Le dernier vote avant l'adoption officielle du projet de loi d'avenir pour l'agriculture devrait avoir lieu le 9 septembre. EDT a rappelé son opposition à la création de la dérogation « parcelle de subsistance ». Cette dérogation remet en cause la traçabilité qui est la pierre angulaire du contrat de confiance sur l'application des phytosanitaires

### Prévisions de récolte 2014

Le ministère de l'agriculture a révisé, le 1<sup>er</sup> août, ses prévisions de juillet à la hausse, notamment pour le blé tendre. L'estimation des récoltes en blé tendre, orge et escourgeons, colza, pois et féveroles sont revus à la hausse. Idem pour la pomme de terre de conservation. En revanche, la production de blé dur est à la baisse, conséquence du recul constant des surfaces. En viticulture, après de nouveaux épisodes d'orage de grêle, la production de vin devrait retrouver en 2014 un volume conforme à la moyenne quinquennale, selon FranceAgriMer, qui estime que la qualité est également au rendez-vous cette année.

### Ukraine : grenier à blé à l'Est

L'Ukraine, pays industriel fournisseur de technologie pour la Russie est aussi un grand pays agricole avec 22 % des terres arables en Europe. *L'Express* du 3 mai dernier titrait « *L'agriculture peut-elle sauver l'Ukraine ?* » en faisant référence aux atouts d'un pays aussi grand que la France, véritable géant agricole aux frontières de l'Union européenne. L'agriculture représente près de 15 % du produit intérieur brut (PIB). Le pays est le 3<sup>ème</sup> exportateur mondial de céréales après les États-Unis et l'Union européenne. La révolution de Maïdan et la guerre à la frontière de l'Est font l'actualité, dans un pays qui souffre de deux maux : des taux d'intérêt à 25 % et de la corruption.

## Service de remplacement

Entre 2003 et 2013, 8 000 nouveaux agriculteurs ont adhéré au service de remplacement, portant le nombre d'adhérents à 72 000. 606 000 journées de remplacement ont été réalisées en 2013, contre 484 000 en 2003. En moyenne, la durée de remplacement est de 8,41 jours. Les arrêts pour maladie ou accident (37 %) au premier chef, suivis des vacances (29 %) sont les deux motifs de remplacement qui ont nettement progressé en 10 ans : + 10 % pour la maladie, et + 93 % pour les congés.

## Nouvel accident mortel

Sylvain Loyant, 44 ans, entrepreneur de travaux agricoles à Hercé en Mayenne est décédé d'un accident du travail dimanche 27 juillet sur un chantier de pressage. Une enquête est en cours pour déterminer les circonstances exactes de l'accident. EDT et la rédaction du magazine adressent toutes leurs condoléances à son épouse, Karine, et à leurs trois enfants.

## Les femmes à l'honneur

AlimAgri, le magazine du ministère de l'agriculture met les femmes à l'honneur dans le dossier du numéro du 21 juillet 2014. Cette fois, deux femmes entrepreneurs, Marie-José et sa fille Laure Toulouse représentent la profession des entrepreneurs sur la double page intérieure. AlimAgri conclut le dossier sur une note positive : « Avec talent et des atouts qui leur sont propres, les femmes gagnent peu à peu du terrain. Leur conquête ne fait que commencer... » Le secteur de la prestation de service est aux avant-postes sur la reconnaissance des femmes entrepreneurs.

## Refonte des territoires

Entre le Grand Paris et la refonte de la carte des régions, le rural s'inquiète et 34 conseils généraux ont demandé la création d'un ministère de la ruralité. Ils participent à la démarche initiée en 2012 par l'Allier, le Cher, la Creuse et la Nièvre. La démarche des Nouvelles ruralités a réalisé un rapport, lancé un colloque annuel dont la deuxième édition s'est tenue à Nevers en juin 2014, sous forme d'états généraux de la ruralité. Mi-juillet, le premier ministre a annoncé la tenue à l'automne d'états généraux de la ruralité, une annonce destinée à rassurer les élus ruraux. À l'heure où le magazine boucle, la date des états généraux était inconnue. En revanche, dans le nouveau gouvernement de Manuel Valls du 26 août 2014, Sylvia Pinel a été nommée ministre du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité, un signe de plus qui conforte ce double schéma rural-urbain.

## Réforme territoriale

La nouvelle carte des régions dessine une France à 13 régions, contre 14 dans le projet initial du gouvernement. Les débats parlementaires qui ont eu lieu fin juillet ont porté quasi exclusivement sur l'article 1 qui détermine le nombre de régions.

Les compétences des régions seront renforcées, a annoncé le président de la république, par un second projet de loi débattu à l'automne sur le développement économique, les transports et la formation professionnelle.

## Réforme des stages en entreprise

La loi du 10 juillet 2014 sur les stages en entreprises a été publiée au Journal officiel du 11 juillet. Elle modifie de nombreux points concernant la réglementation des stages qui doit demeurer, pour les auteurs de la proposition de loi, un outil au service de la formation, et non un substitut à l'emploi. La loi inscrit dans le code de l'éducation à l'art. L. 124-14 qu'il « est interdit de confier au stagiaire des tâches dangereuses pour sa santé ou sa sécurité ». Le décret n° 2013-915 du 11 octobre 2013 codifié aux articles D.4153-15 à D.4153-37 du Code du travail, établit déjà les travaux interdits et réglementés aux jeunes âgés de moins de 18 ans. Ces articles visent des travaux précis, des activités identifiées, l'exposition à des produits spécifiques. Un décret d'application doit préciser certains points (contenu de la convention, volume pédagogique minimal en formation, nombre maximal de stagiaires dans l'entreprise, notamment).

## Compte personnel pénibilité

La création du compte personnel de prévention est dans la loi du 20 janvier 2014 pour inciter les entreprises à réduire au maximum l'exposition de leurs salariés à des situations de pénibilité et permettre aux salariés exposés à des conditions de travail pénibles d'accéder à des postes moins pénibles grâce à la formation, de réduire leur durée de travail ou de partir en retraite de manière anticipée.

La définition de seuils annuels associés à chacun des dix facteurs de risques a suscité une forte inquiétude dans les entreprises au cours des derniers mois. Comment identifier que le seuil est dépassé pour un ou plusieurs facteurs ? Le gouvernement a entendu les entreprises. À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2015, quatre des 10 facteurs de pénibilité seulement seront à mettre en place : le travail de nuit, répétitif, en équipe alternée ou en milieu hyperbare. Les six autres facteurs de pénibilité seront pris en compte à partir de 2016. L'exposition aux risques ne concerne que les salariés qui dépassent les seuils précisément définis, après application de mesures de prévention collectives ou individuelles. Les branches vont engager l'évaluation de l'exposition des salariés sur une base collective et une moyenne. L'exposition est en effet appréciée au regard des conditions habituelles de travail des salariés, en moyenne sur une année. La démarche est en outre collective : l'employeur identifie les types de postes ou de situations de travail susceptibles d'être exposés, à partir des données collectives qui s'intègrent dans son Document unique d'évaluation des risques.

## À Braine-le-Château (Belgique), visite chez Annie Van Landuyt

Le 24 juin dernier, après leurs travaux de la matinée, les congressistes de la Ceettar se sont rendus chez Annie Van Landuyt, coprésidente d'Agro-Service (l'association belge des entrepreneurs de travaux agricoles) depuis février 2013.

C'est une impression d'ordre, de calme et de sérieux qui frappe le visiteur dès qu'il rentre dans la cour de l'entreprise d'Annie Van Landuyt. Sourire immuable aux lèvres, Annie reçoit les délégués de la Ceettar (lire les pages 30 et 31 dans notre dernier numéro 82) dans l'un des deux hangars de l'entreprise qu'elle a reprise de son beau-père et de son mari en 1982. « J'ai toujours été passionnée de machines agricoles et j'ai démarré avec un chantier betteravier, deux moissonneuses-batteuses, deux semoirs à betteraves et deux presses à petits ballots », affirme-t-elle. Puis,



Annie Van Landuyt en compagnie de son fils Guillaume, devant la nouvelle ensileuse Krone achetée en avril 2014.

l'activité croît régulièrement, tout d'abord avec la moisson, ensuite par les débuts de l'ensilage de maïs, complété

ultérieurement par le pressage et l'enrubannage de grands ballots, l'épandage de fumier et d'engrais de fond (chaux, scories, chaux humide, etc.) ou encore le battage de maïs.

Comme le souligne Annie, l'un des tournants au sein de son entreprise a été l'achat de la première arracheuse de betteraves intégrale Ropa en 1999. Dans la région, il s'agissait de la première machine de ce type, et les activités d'arrachage ont vite rencontré un succès. Plus récemment, les semis de céréales et la pulvérisation sont venus compléter les activités. La pulvérisation offre de plus en plus de travail au sein de l'entreprise qui propose, par ailleurs, un suivi de cultures complet à ses clients situés dans un rayon de 30 à 40 km autour de Braine-le-Château. De même, et afin de travailler de manière plus rationnelle, le local phytos de certains clients est, à présent, situé au sein de l'entreprise qui a construit un deuxième hangar pour abriter un matériel devenu conséquent au fil



L'entreprise Agri Minon, créée début 2014, afin de permettre l'installation du fils Guillaume, est située à Braine-le-Château, une commune francophone de Belgique située en Région wallonne dans la province du Brabant wallon. L'agriculture de cette région se caractérise par des sols limoneux et des petites exploitations de polyculture élevage, cernées par une urbanisation grandissante, du fait de la proximité de Bruxelles. L'éventail d'activités est très varié, du semis à la récolte (400 ha de semis de betteraves, 400 ha de semis de maïs, 300 ha de fauchage et récolte d'herbe en balles ou en ensilage, 1 100 ha de moisson de blé et d'escourgeon + 250 ha de maïs, 600 ha d'arrachage de betteraves), sans oublier les épandages de fumier et d'engrais, pour un chiffre d'affaires annuel supérieur à un million d'euros.

des années (voir encadré). Au-delà des activités purement agricoles, l'entreprise d'Annie réalise aussi du débroussaillage et des coupes de branches pour le compte de la commune, complétés



Annie Van Landuyt, en pleine discussion avec Gérard Napias, président de la FNEDT.

### Le parc de machines

- Deux Ropa Euro-Tiger V8-4 de 2004 et 2007
- Huit moissonneuses-batteuses New Holland : TX62, TX65, TX63, TC5070, CX740, CX8040, CX8050, TX34
- Huit tracteurs Case : un Maxxum 5150, un CVX 170, un CVX 1170, un CVX 150, trois CVX 195, un Puma CVX 230
- Quatre presses New Holland, dont une BB9050, deux BB9070, une BB9080

- Un pulvérisateur automoteur Delvano
- Deux ensileuses, dont une Claas Jaguar 860 et une Krone Big X700 achetée en avril 2014
- Une remorque autochargeuse Jumbo Combiline
- Deux épandeurs Tebbe (épandage de fumier)
- Deux épandeurs MDM (construction belge) pour l'épandage d'engrais de fond (chaux, scories, chaux humide, etc.).



l'hiver par le déblaiement de la neige.

### Viser la rentabilité

Annie vient de créer, en 2014, une nouvelle entreprise dénommée Agri Minon (comme le nom de la rue où elle se situe) afin d'intégrer l'arrivée de son fils Guillaume, titulaire d'un BTS avec une spécialité machinisme agricole, réalisé à Bapaume. Guillaume travaille dans l'entreprise à temps plein depuis 2011 et il est très impliqué dans celle-ci. « Avec l'arrivée de Guillaume, nous pouvons développer de nouvelles activités », assure Annie qui mentionne par exemple l'achat récent d'une remorque autochargeuse Jumbo Combiline. Destiné à ramasser l'herbe préfanée, cet investissement offre une facilité de chantier et est apprécié des clients. « Mon objectif est d'avoir le matériel le plus au top et d'offrir un service le plus complet possible au client, même si certaines activités sont moins rentables que d'autres », précise Annie, qui ajoute que l'essentiel est de viser la rentabilité. Cette dernière est par ailleurs mise à mal à petit feu depuis plusieurs années, du fait de la concurrence des agriculteurs qui offrent des prestations à prix cassés. « Les clients ne sont pas toujours d'accord pour payer des suppléments, tels que ceux provoqués par l'augmentation du prix du



Le groupe des congressistes de la Ceettar au milieu des machines.

gazole, que nous ne pouvons pas entièrement répercuter sur nos tarifs, alors que le prix du matériel augmente parallèlement », ajoute Annie, qui donne quelques indications sur les prix qu'elle pratique : 155 euros/ha de moisson, 195 euros/ha de maïs récolté, 265 euros/ha d'arrachage de betteraves.

Quelles sont les activités les plus rentables ? « La récolte des betteraves, puis l'ensilage et la moisson », répond Annie sans hésiter. Pour illustrer la baisse de rentabilité de l'entreprise, Annie prend comme exemple les prestations de presse à balle carrée : « De 1987, date d'achat de ma première presse, à aujourd'hui, le prix est passé de 70 euros/ha à 80 euros/ha », souligne notre interlocutrice, qui estime malgré tout que les agriculteurs vont de plus en

plus faire appel aux entrepreneurs, car les investissements en machines sont trop lourds pour la plupart des fermes. D'autre part, la taille des exploitations d'élevage augmente, et cela signifie qu'il y a davantage de travail dans les étables, et qu'il reste donc moins de temps pour travailler les terres. Enfin, de plus en plus d'agriculteurs ont des enfants qui travaillent à l'extérieur, et ils font donc davantage appel à un entrepreneur pour mener à bien un nombre grandissant de tâches, du semis à la récolte, en passant par la pulvérisation.

« Les entrepreneurs qui ne sont qu'entrepreneurs sont cependant peu nombreux », note la coprésidente d'Agro-Service. « De nombreux entrepreneurs ont, en effet, une ferme en plus ou une concession de machines

agricoles ou bien une activité de travaux publics (terrassement) », note avec justesse Annie, qui estime que le nombre d'entrepreneurs de travaux agricoles baissera de façon naturelle en Belgique, du fait de l'arrêt des entrepreneurs les plus âgés ou les plus fragiles économiquement, et de la concurrence déloyale des agriculteurs.

### Défis réglementaires

« Il est primordial que les entrepreneurs osent se faire payer décemment pour les travaux qu'ils réalisent, en tenant compte de toutes les augmentations de prix », martèle Annie, qui rappelle que les entrepreneurs de travaux agricoles belges ont dû faire face ces dernières années à de nombreux défis réglementaires, comme l'obligation d'apposer une imma-



Braine-le-Château est une commune située tout près de Bruxelles, dans une région marquée par une urbanisation croissante.

### Les salariés de l'entreprise

- Quatre salariés permanents, plus Annie et son fils Guillaume.
- Si Annie est plutôt dédiée au travail administratif et aux activités liées à la betterave, Guillaume est polyvalent, tout en étant plus spécialisé sur la pulvérisation et la moisson.
- Sur les quatre salariés, un est principalement mécanicien et s'occupe de l'entretien du parc de machines, tout en donnant un coup de main pour conduire pendant la saison.
- En période de pointe de travaux, l'entreprise fait appel à huit saisonniers.



Rangée des presses New Holland.

trication spécifique aux tracteurs réalisant des transports secondaires liés à une activité agricole. Destinées à limiter la concurrence avec les transporteurs, ces nouvelles mesures ont entraîné une situation chaotique sur

le terrain, car, dans 80 % des cas, un tracteur réalise à la fois une activité agricole et de transport.

L'utilisation mixte des tracteurs agricoles a également été au centre de l'actualité pour les entre-

preneurs belges de travaux agricoles. Un Arrêté royal relatif au contrôle technique périodique des tracteurs agricoles à usage mixte ou non-agricole a été signé le 19 mars, et comme le précise Johan Van Bosch, secrétaire général d'Agro-Service, la nouvelle réglementation stipule les différentes situations qui entraînent, ou non, un contrôle technique périodique des tracteurs.

« Plusieurs instances contrôlent les activités effectuées par les entrepreneurs de travaux agricoles et il s'en suit souvent – et à tort – une verbalisation », affirme Johan Van Bosch dans l'éditorial de mars 2014 du magazine Agro-Service, qui ajoute que « la question principale

est, dès lors, de savoir où s'arrêtent les activités agricoles et où commencent les non-agricoles. Par exemple, l'entrepreneur qui transporte l'herbe qu'il a fauchée vers la ferme, ou qui transporte du grain vers le négociant après son travail de moissonnage-battage, est-ce considéré comme travail agricole ou non-agricole ? » Agro-Service constate avec regret que l'introduction de la plaque d'immatriculation agricole (les tracteurs agricoles et forestiers utilisés à des fins agricoles devront être équipés d'une nouvelle plaque d'immatriculation) n'a engendré que des coûts et des charges supplémentaires.

**Philippe Caldier** ■



Vue d'ensemble de la cour et d'un des deux hangars.

**ILF S1000**



**ILF S1500**



**ILF B2000**





**ENERGREEN**



**1<sup>er</sup> constructeur d'automotrices en série** + de 100 machines vendues !

**DARIO**  
DEVELOPPEMENT  
PAR DEMARSAZI

www.dario-dev.com  
allons plus loin...

+ de vision  
+ de confort



**IZARD 40-130L**

75, RD 820 (ex RN 20)  
31790 SAINT-JORY  
T: +33 (0)5 34 27 38 27  
info@dcm-a-dario.com

# Farouchement polyvalente.



Credits photos: Thinkstock, CLAAS.

## NOUVELLE TUCANO

CLAAS, incontestable N°1 en Europe en Moissonneuses-Batteuses, N°1 des ventes en France depuis plus de 10 ans. Avec la nouvelle TUCANO, entrez dans une nouvelle dimension ! Entièrement repensée, la TUCANO vous offre de nombreuses fonctionnalités au service de votre productivité : 3 systèmes de battage (Conventionnel, APS Secoueurs et APS HYBRID), vidange de trémie par le haut avec des débits importants, couvercle de trémie à commande électrique, guidage GPS avec terminaux S7 et S10, nouvelles barres de coupe VARIO et CERIO... Dans une cabine panoramique et insonorisée, équipée de l'ordinateur de bord CEBIS et du levier de commandes CMOTION, le pilotage devient intuitif et ultra-confortable. Nouvelle TUCANO, farouchement polyvalente.

DEPUIS  
100 ANS

Moissonneuses-Batteuses CLAAS :



LEXION  
APS HYBRID

LEXION  
Secoueurs

TUCANO  
APS HYBRID

TUCANO  
Secoueurs

AVERO

**CLAAS**



[www.claas.fr](http://www.claas.fr)

Nous construisons vos plus beaux records.





# Au Portugal, l'Anefa à la recherche d'une nouvelle sylviculture

La priorité de l'association portugaise, qui réunit environ 2 000 entrepreneurs de travaux forestiers, est le développement de nouvelles pratiques et la recherche de nouveaux investisseurs pour replanter la forêt.



Pedro Ramos (à gauche), président de l'Anefa, en compagnie de Ricardo Sousa, gérant de Forestcorte, sur le site de production de biomasse de Mansores.

Ce n'est pas un hasard si Pedro Ramos, le président de l'Anefa (Association nationale des entreprises forestières, agricoles et d'environnement), nous donne rendez-vous à Vila Nova de Gaia tout près de Porto, la forêt portugaise étant essentiellement concentrée au nord et au centre du pays (voir encadré). Si le sigle de l'association Anefa, qui fêtera ses 25 ans cette année, fait allusion à trois métiers – la forêt, l'agriculture et l'environnement – la plupart de ses 2 000 adhérents sont des entrepreneurs de travaux forestiers. « *Ce sont surtout des petites entreprises ayant moins de dix salariés, mais des compétences techniques pour réaliser différents travaux* », lance Pedro Ramos

au début de notre entretien. L'Anefa est une structure très légère basée à Lisbonne, n'ayant que deux salariés (une technicienne et une responsable administrative) et éditant une revue trimestrielle. Le coût total d'adhésion est de 35 euros/mois par adhérent soit 420 euros/an.

Selon Pedro Ramos, le métier d'entrepreneur forestier au Portugal a commencé avec des entreprises qui louaient leurs machines avec des opérateurs, aussi bien dans la forêt que dans l'agriculture et sur tout le territoire. Puis, le métier s'est professionnalisé et les entrepreneurs ont ensuite changé leur façon de travailler. Dans la pratique, le champ d'activités de ces entreprises est

très vaste : coupe, plantation et entretien, gestion de projets (aide au montage de dossiers de subvention, conseils aux propriétaires forestiers pour leur plan de gestion et la vente du bois, contrôle des coupes...). « *Une grande partie de ces entreprises de travaux forestiers interviennent également dans la gestion du paysage, pour occuper leur personnel toute l'année* », précise Pedro Ramos, qui ajoute qu'il existe deux types d'entrepreneurs forestiers : certains entrepreneurs limitent leurs prestations à des services de coupe – la vente du bois à l'industrie restant l'affaire du propriétaire – tandis que d'autres entrepreneurs achètent le



bois sur pied, le coupent, pour ensuite le vendre à l'industrie.

Une autre particularité du Portugal est qu'un grand nombre d'entrepreneurs forestiers font partie de deux grands groupes de négoce de bois (Unimadeiras créé en 1974 et Abastena créé en 1966), ces derniers négociant en direct avec l'industrie de grandes quantités de bois. Les petits entrepreneurs forestiers appartenant à ces groupes (environ 600 entrepreneurs par groupe) béné-



Il existe deux types d'entrepreneurs forestiers au Portugal : certains entrepreneurs limitent leurs prestations à des services de coupe – la vente du bois à l'industrie restant l'affaire du propriétaire – tandis que d'autres entrepreneurs achètent le bois sur pied, le coupent, pour ensuite le vendre à l'industrie.

fendt.fr

# FENDT



RCS 397 566 860 000 29 - POINT VIRGULE - 06 44 28 48 48

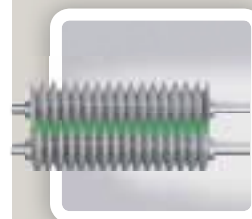
## Fendt Katana 65-85

### La rentabilité maintenant disponible sur ensileuse

#### **Katana : l'ensilage made in Fendt**


La Fendt Katana ne ressemble à aucune autre. Conçue et développée par Fendt, elle bénéficie de performances totalement inédites sur ces deux modèles de 650 et 850 Ch : le diamètre de rotor le plus important du marché - un éclateur en V - un mode éco - un essieu arrière suspendu ou encore le terminal Variotronic de nos dernières générations de tracteurs...  
Katana : coupez, ensilez, et rentabilisez !

#### **Polyvalence exacerbée**



Le design en V de l'éclateur de la Katana offre un éclatement parfait du grain grâce à une surface de friction deux fois supérieure aux rouleaux éclateurs traditionnels.



 Système inédit d'escamotage électro-hydraulique complet de l'éclateur qui permet de passer de la récolte de maïs à la récolte d'herbe en quelques secondes.

 **AGCO**  
Your Agriculture Company

FENDT est une marque déposée d'AGCO Corporation



PLUS D'INFOS



La production annuelle moyenne pour l'eucalyptus est de 5 millions de m<sup>3</sup>, tandis que l'industrie en consomme 7 millions de m<sup>3</sup> par an.

ficient avec ce système d'un paiement immédiat, sans avoir à attendre le délai de paiement de l'industrie.

## Recherches pratiques

Le rôle de l'Anefa est de représenter ses membres auprès des instances officielles, comme le ministère de l'agriculture ou les associations en charge du référentiel de certification FSC et PEFC. « *Nous avons également un rôle de promotion du métier et de formation des jeunes* », ajoute le président de l'Anefa, qui précise que certaines écoles professionnelles dispensent des disciplines spécifiques pour les salariés des entrepreneurs de travaux forestiers. Sans oublier les séminaires régulièrement organisés autour de sujets techniques d'actualité, comme par exemple : comment prévenir les nématodes du pin maritime ou gérer les questions phytosanitaires pour le chêne-liège ou l'eucalyptus.

L'Anefa est par ailleurs en lien avec un centre de recherches agricole et forestier, ainsi qu'avec de nombreuses universités comme l'Isa (Institut supérieur d'agronomie), l'Utad (Université de Trás os Montes

au nord du pays dans l'Alto Douro), l'Université d'Aveiro, l'IPB (Institut polytechnique de Breganca), l'Université de Evora, l'IPCB (Université de Castela Branco), l'IPC (Université de Coimbra). De nombreux thèmes de recherches pratiques sont travaillés avec ces universités, comme la prévention du feu, la biodiversité, la recherche de nouvelles essences. Des recherches sur le pin sont par exemple en cours avec l'Université d'Aveiro, afin de trouver de nouvelles essences plus adaptées au changement climatique. Ce dernier est une réalité au Portugal et complique la gestion des essences forestières, nous précise Pedro Ramos. Ainsi, des zones typiques de production de chêne-liège ne sont plus favorables à cette variété, du fait d'un déséquilibre apparu dans les ressources hydriques.

## Une forêt durable

Mais la principale préoccupation de l'Anefa est de promouvoir une « forêt durable ». Les chiffres donnés par Pedro Ramos sur la situation actuelle de la forêt portugaise parlent d'eux-mêmes. La production annuelle moyenne pour l'eucalyptus

est de 5 millions de m<sup>3</sup>, tandis que l'industrie en consomme 7 millions de m<sup>3</sup> par an. La situation est pire pour le pin, avec une production estimée à 5 millions de tonnes par an, pour une consommation estimée à 8,8 millions de tonnes. « *Notre rôle est de stimuler les plantations en cherchant de nouveaux investisseurs* », martèle le président de l'Anefa, qui rappelle que le risque d'incendie reste un élément fort limitant les plantations. « *Nous devons travailler sur un nouveau modèle de sylviculture plus rentable* », résume notre interlocuteur, qui estime que ce déséquilibre existe dans l'exploitation de la forêt portugaise depuis 8 à 10 ans.

De nouveaux acteurs sont apparus, comme de grands producteurs de pellets de pin dont la production est essentiellement destinée à l'export. La production de pellets de pin est estimée à 1 400 000 t par an au Portugal, pour une consommation de 60 000 t. « *L'avenir reste positif et nous sommes à l'aube d'un changement* », conclue néanmoins Pedro Ramos, qui nous cite l'existence de plusieurs projets visant à mobiliser des surfaces à planter, comme le projet portugais Pronatura ou le projet européen Forestasfin appar-

tenant au consortium européen Simwood (Sustainable Innovative Mobilisation of Wood). Ce dernier cherche à promouvoir la mobilisation du bois dans certaines régions ou cela est plus difficile, comme au nord du pays.

Concernant la profession d'entrepreneur de travaux agricoles, qui ne représente que 4 % des adhérents d'Anefa, Pedro Ramos nous apporte des informations sur les spécificités du Portugal. « *Les machines agricoles appartiennent ici aux agriculteurs, mais les choses risquent de changer à l'avenir* », explique notre interlocuteur. La crise financière a en effet introduit plus de contrôles dans les campagnes, avec l'obligation nouvelle pour les petits agriculteurs « de fin de semaine » (il s'agit des citadins ou des ruraux ayant un petit lopin de terre) d'être déclarés comme agriculteurs. « *Cela va stimuler le développement des entrepreneurs de travaux agricoles* », estime Pedro Ramos, qui rappelle que les rares entrepreneurs existant aujourd'hui sont spécialisés dans des travaux spécifiques comme la taille de la vigne ou les traitements phytosanitaires, sans oublier également des entreprises qui fournissent du personnel.

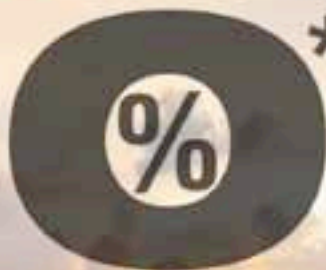
## La forêt portugaise

Les surfaces boisées couvrent environ 3,2 millions d'hectares au Portugal, soit 35 % du territoire. Sur ce total, 13 % sont publics (10 % appartiennent aux communes et 3 % à l'État), le reste étant aux mains de 400 000 propriétaires privés. La répartition des essences place l'eucalyptus en tête des surfaces (26 %), suivi du pin maritime et du chêne-liège (23 % chacun), puis du chêne (11 %) et du pin parasol (6 %). Le manque d'argent, l'origine souvent citadine des propriétaires forestiers et la peur des incendies, sont les principaux freins aux investissements de plantation, provoquant un déséquilibre dans les exploitations forestières portugaises depuis une dizaine d'années. Un programme d'incitation à la plantation est en place depuis 2004, ayant eu comme résultat la plantation de 700 000 arbres.

Du 1<sup>er</sup> août au  
30 septembre

**PROFITEZ DE**

**5 CAMPAGNES À**



**POUR UNE NOUVELLE GÉNÉRATION**

**MF 7380** 379 Ch trémie de 10500 L / **MF 7382** 404 Ch trémie de 12500 L

# CENTORA

- ▶ Exclusif : 8 secoueurs, séparation optimale, respect de la paille
- ▶ Cabine Skyline : la plus évoluée du secteur
- ▶ Constant Flow : toujours en charge maximale
- ▶ Coupe à Tapis PowerFlow : par l'inventeur de cette technologie, régularité et débit absolus

\*Exemple pour un financement en Crédit Classique de 10 000 € empruntés, remboursement en 5 échéances annuelles de 2 000 €, la première à 1 mois de livraison, les suivantes de 12 en 12 mois. Taux client de 0%. Coût total du crédit : 10 000 € (hors frais d'enregistrement de 125 € TTC et assurances ADI). Conditions révisables sans préavis. Offre valable jusqu'au 30 septembre 2014 pour le financement de toutes moissonneuses-batteuses Massey Ferguson neuves chez les concessionnaires participants à l'opération et sous réserve d'acceptation par AGCO FINANCE SNC - 41, Avenue Blaise Pascal - 60007 BEAUVAIS CEDEX Société en nom collectif au capital de 4 724 400 € - 388 432 023 RCS BEAUVAIS.

WWW.MASSEYFERGUSON.COM/MFCENTORA



**PAR MASSEY FERGUSON**

MASSEY FERGUSON is a worldwide brand of AGCO.



**MASSEY FERGUSON**



Ricardo Sousa à l'entrée de ses bureaux.

## Forestcorte présent dans trois pays

Fondée en 2001 et basée à Mansores près de Porto, Forestcorte est une société de prestation de services dans le secteur forestier, active dans trois domaines : l'ex-

ploitation forestière (abatage et débardage, élagage, nettoyage, préparation de terrains), la valorisation énergétique de l'environnement (traitement des déchets, traitement et valorisation de la biomasse, plantation de forêts) et la commercialisation de bois et déchets (achat et vente de bois, commercialisation de biomasse, services d'évaluation). Ricardo Sousa, associé gérant de Forestcorte depuis 2004, nous rappelle les étapes de développement du groupe, qui a d'abord démarré ses activités au Portugal avec des services de coupe de bois. « La valorisation de la biomasse a démarré en 2006 avec la création de la filiale Florative dédiée à sa commercialisation », affirme Ricardo, qui rappelle ensuite la création



Le site de production de biomasse de Forestcorte pendant notre visite, avec broyage de racines en arrière-plan.

## Liste des machines du groupe Forestcorte

- 5 broyeurs de biomasse : Doopstadt DH910, CBI Chipmax, Vermeer TG 500, 2x Willibald EP5500 Shark
- 3 abatteuses : Valmet 901 tx, Komatsu 911.5, Feller Timberpro
- 7 porteurs Valmet
- 2 tracteurs forestiers
- 1 débardeur John Deere
- 9 pelles hydrauliques
- 4 camions de transport de bois et biomasse
- 31 voitures

de deux filiales : Forestcorte Espagne en 2005, puis Forestcorte France en 2014.

« Nos premiers pas en France datent de la tempête de 2009 », rappelle Ricardo qui précise que Forestcorte avait développé une réelle expertise sur la valorisation de la biomasse au Portugal dès les années 2004-2005.

« Ce qui m'intéresse, c'est de faire ce que les autres ne font pas », lance l'entrepreneur au cours de la visite de ses bureaux flambants neufs situés sur une grande plateforme de biomasse. La force de l'entreprise repose, selon Ricardo, tant sur ses valeurs que son personnel (on parle de collaborateurs et non de salariés, le nombre de ces derniers étant passé de 23 en 2008 à 50 en 2014), et aussi son parc de machines (voir encadré).

« Il est important d'investir dans des machines performantes et d'avoir un management professionnel », martèle Ricardo toujours à la recherche de nouveautés sur les salons professionnels de par le monde. « Chaque opérateur doit être responsable de sa machine », ajoute l'entrepreneur qui estime que le poste entretien est fondamental dans le contrôle

## Pour une sylviculture de précision

Ingenieur forestier et s'étant spécialisé en management et analyse de projets, Pedro Ramos a créé en 2011 ForestFin, Florestas e afins, une entreprise spécialisée en financement de projets dans trois domaines : la forêt, l'agriculture et l'environnement. Ses réalisations portent à ce jour sur une quarantaine de projets, essentiellement dans la mécanisation de la coupe et la biomasse. « J'interviens également dans les dossiers de certification, tout en donnant

des conseils de plantation et d'entretien des forêts », ajoute Pedro Ramos qui prône une forêt durable et une sylviculture de précision. À titre d'exemple, Pedro nous cite l'utilisation possible de GPS par les coupeurs, ces derniers étant ainsi en lien direct et permanent avec leur bureau qui peut en temps réel décider de l'affectation et de la destination du bois. Un autre exemple concerne les plantations de châtaigniers qui produisent des fruits et qui peuvent être

suivis un par un, grâce un code affecté à chaque arbre, réunissant des informations agronomiques. « Ce suivi à l'arbre est plus facile avec le châtaignier car la récolte des fruits constitue un repère agronomique », commente Pedro Ramos qui précise cependant que cette technique peut être appliquée à d'autres essences comme le pin maritime, à condition de réaliser des mesures de croissance annuelle.



des coûts. En France, Forestcorte travaille avec de grands donneurs d'ordre comme Smurfit ou Forestière de Gascogne. « J'aime travailler en France car, contrairement au Portugal, tout est carré et les règles du jeu sont connues quand on intervient sur un chantier », remarque l'entrepreneur. Quelle vision Ricardo a-t-il de son entreprise ? « La biomasse va prendre de plus en plus d'importance, et nous devons continuer à travailler notre rentabilité tout en investissant dans des machines performantes », conclut notre interlocuteur, qui est également représentant au Portugal pour plusieurs marques de machines (Komatsu, Rottne, SP, Timberpro).

**Philippe Caldier** ■

Activités du groupe Forestcorte (Portugal + Espagne)		
	Janv. à déc. 2013	Janv. à avril 2014
<b>Vente de bois + biomasse (t)</b>		
<b>Eucalyptus</b>	21 000	20 000
<b>Pin</b>	30 000	24 000
<b>Biomasse</b>	58 000	22 500
<b>Vente de services (t)</b>		
<b>Coupe</b>	85 000	38 188
<b>Trituration</b>	69 500	21 800
<b>Plantation (nb de plants)</b>	1 665 000	616 000



L'un des broyeurs de biomasse de Forestcorte en action.

**FORGES GORGE**

Fabricant mondial de pièces d'usure pour faucheuses & débroussaillieuses à bras.  
Fournisseur des constructeurs les plus réputés

— Pièces d'Usure Epaveuses —

Regroupant les couteaux, manilles, entretoises, vis et écrous utilisés sur la plupart des marques de constructeurs de faucheuses et d'épaveuses.

Venez nous rencontrer au Sommet de l'Elevage, STAND 238

**NOUVEAUTE 2014 LE TRIDENT**

— Pièces de rechange Epaveuses —

Regroupant les pièces de rechange pour les épaveuses, faucheuses et débroussaillieuses à bras, notamment les rotors et rouleaux palpeurs de fauchage.

— Pièces d'Usure Broyeurs —

Regroupant les couteaux et marteaux de broyeurs adaptables sur différentes marque de matériels.

71 des Ravais - 63920 PESCHADOBRES  
Tel : (33) 04 73 40 35 22 - Fax : (33) 04 73 55 07 3  
Web : www.forges-gorge.fr - E-mail : info@forges-gorge.fr

**LE MEILLEUR DE LA TECHNIQUE ET UN RÉSEAU DE SAV UNIQUE**

“En vidéo sur [www.norem.fr](http://www.norem.fr) et retrouvez nous au salon”

Stand ext. M389

**SOMMET**

**NOREMAT**

[www.norem.fr](http://www.norem.fr)

NANCY | AUXERRE | LYON | NÎMES | GAILLAC | BORDEAUX | CHOLET | RENNES

## S'assurer une protection efficace contre les vols

L'assurance-vol n'est pas standardisée : l'étendue de la garantie et les modalités de remboursement peuvent varier d'un contrat à l'autre. L'entrepreneur doit donc miser sur un contrat adapté, et mettre en œuvre toutes les mesures de prévention possibles afin d'éviter la remise en cause de l'indemnisation.

Désormais l'affaire de réseaux organisés plus que de délinquants isolés, le vol de machines, équipements et carburant est en recrudescence depuis le milieu des années 2000. L'offre de solutions de protection – antidémarrage, dispositifs d'alerte et de localisation – s'est accrue dans le même temps. Mais pour éviter les conséquences néfastes d'un vol pour l'entreprise, le meilleur rempart reste un contrat d'assurance réellement adapté au risque. Sans oublier des pratiques parfois anciennes, mais qui démontrent aujourd'hui encore leur intérêt.

### Des vols en recrudescence

Entre 2009 et 2014, les concessionnaires de machines agricoles ont signalé le vol de 77 tracteurs, pour un préjudice évalué à 4,6 millions d'euros. Dans les exploitations, l'année 2013 a connu une croissance de 25 % des vols ; une tendance qui se confirme encore en 2014. Les vols sont l'apanage de réseaux organisés, qui transportent les tracteurs vers les pays d'Europe de l'est, où ceux-ci seront maquillés et revendus à bon prix. Plusieurs équipes d'envergure européenne ont été démantelées depuis le début de l'année. Si, chez les entrepreneurs de travaux, les vols sont majoritairement réali-



*Le contrat d'assurance doit être adapté au risque. Une vigilance particulière est nécessaire pour s'assurer que l'entreprise de travaux bénéficie des garanties indispensables, même sous forme d'option.*

sés sur chantier, le cas des concessionnaires prouve que la détermination des voleurs est sans limites. Les machines ne seraient pas à l'abri, même au dépôt. D'où l'importance de prendre le problème à bras-le-corps.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2014, le préjudice des dégradations

et vols subis en Aquitaine depuis la tempête Klaus s'élevait, au minimum, à 2,5 millions d'euros. Porteur, tracteur, tête d'abattage, carburant, ordinateurs de bord, distributeurs hydrauliques, compresseurs de climatisation, modules électroniques, batteries, extincteurs... le vol

concerne aussi bien les machines que leurs composants stratégiques. Les ETF d'Aquitaine ont décidé de partager une information de localisation avec la gendarmerie, via le service de déclaration de chantier SIG. Lire article dans EDT Mag' 78, page 28.

### Les premières réponses

En avril dernier, les ministères de l'intérieur et de l'agriculture ont également décidé la mise en place de plans d'actions. Le renforcement de la coopération entre forces de l'ordre et monde agricole se traduit notamment par l'extension aux agriculteurs du dispositif Vigidel, jusqu'alors réservé aux commerçants. Plus d'une soixantaine de groupements de gendarmerie ont déjà élaboré un plan dépar-



*La majorité des vols subis par les entrepreneurs ont lieu sur un chantier. Mais la détermination des voleurs s'exprime aussi sur des sites plus sécurisés. Les services de gendarmerie prennent donc désormais ce problème très au sérieux.*

## Assurances : quelle procédure en cas de vol ?

Il appartiendra systématiquement à l'assuré de prouver que le véhicule a fait l'objet d'un vol ou d'une tentative de vol. Il faut donc impérativement conserver les factures originales, préserver les preuves telles que les équipements endommagés. Prendre des photos de ses biens permettra de faciliter le travail des enquêteurs et appuyer la demande de réparation auprès de l'assurance. Toute omission est susceptible de remettre en cause le droit à indemnisation.

Après avoir constaté un vol, la procédure à observer est la suivante :

- Prendre des photos des preuves

(traces d'effractions), et recueillir d'éventuels témoignages.

- Déposer plainte sous 48 heures<sup>(1)</sup> (en n'oubliant pas de déclarer les papiers volés, le cas échéant) et recueillir le justificatif du dépôt de plainte.

- Déclarer le vol à l'assureur dans le délai défini au contrat (au minimum deux jours ouvrés<sup>(1)</sup> dans le cas du vol), par lettre recommandée avec accusé de réception. Lui adresser simultanément, si possible, l'état estimatif des pertes.

Le courrier adressé à la société d'assurance devra comporter : le certificat de dépôt de plainte, le numéro de contrat,

les date et circonstances du vol, des photos, les factures d'achat et de réparation, les contrats de crédit-bail ou location, les certificats de garantie ou d'authenticité, et les jeux de clés.

Conseil : consultez systématiquement votre assureur avant toute initiative, et privilégiez les échanges par courrier recommandé avec accusé de réception.

<sup>(1)</sup> Ces délais s'entendent « à compter de la prise de connaissance par l'assuré ». En cas de déclaration tardive, l'assureur devra prouver que ce retard lui a causé un préjudice s'il souhaite remettre en cause l'indemnisation.

temental dédié à la sécurité des exploitations agricoles. Les premiers résultats sont déjà visibles, avec le démantèlement de réseaux d'envergure internationale. Le dispositif d'alerte par sms porte aussi ses premiers fruits : un tracteur volé en Loire-Atlantique a pu être retrouvé il y a quelques semaines. Selon la gendarmerie nationale, le taux d'élucidation est en hausse de 25 %.

En Aquitaine, le dispositif prévu n'est pas encore opérationnel ; il devrait l'être sous peu. Mais sans attendre, le rapprochement avec les services de police et gendarmerie s'est avéré bénéfique. Après des réunions d'alerte en 2012, notamment lors de l'AG des Landes pendant laquelle un capitaine de gendarmerie

a rappelé les mesures de protection, puis des communications, certains entrepreneurs ont changé d'assurance, ou modifié leurs contrats.

### Assurance : exiger un contrat adapté

L'assurance multirisque professionnelle couvre les équipements et les matériels contre le vol au sein de l'entreprise. En dehors de son enceinte, les engins doivent être couverts par l'assurance responsabilité civile. Mais la protection contre le vol n'est pas systématique : en tant que garantie complémentaire facultative, elle est généralement couplée avec l'assurance incendie. Elle permet à l'assuré de recevoir une indemnité égale à la valeur de son véhicule au jour



Les logiciels de télémétrie de principaux constructeurs, comme les offres de sociétés spécialisées, permettent d'identifier au plus vite un déplacement suspect, ou encore une baisse du niveau de carburant.

du vol (valeur moyenne sur le marché de l'occasion, à dire d'expert), ou à une valeur conventionnelle précisée par le contrat. Si le véhicule est retrouvé, l'assuré doit récupérer son véhicule tant qu'il n'a pas reçu l'indemnité d'assurance ou avant un délai spécifié dans le contrat (sou-

vent de 30 jours) ; au-delà de ce délai, il pourra choisir entre les deux issues. La loi impose alors le remboursement des éventuels dégâts causés lors du vol, mais pas celui des frais d'immobilisation ou de transport.

Légalement, la garantie vol fonctionne sur le véhi-



**SOYEZ DOUBLEMENT GAGNANT !**



Délais	Remise
Stock	+4%
4 mois	+4%
5 mois	+5%
6 mois	+6%
7 mois	+7%
8 mois	+8%

**EXTRA REMISE**

**ACHETEZ TÔT, CHOISISSEZ VOTRE DÉLAI ET PROFITEZ D'UNE REMISE SUPPLÉMENTAIRE**

**JOSKIN**  
Tel: 0032 43 77 35 45 - www.joskin.com



Les clés standardisées ont longtemps prévalu dans le machinisme agricole. À court terme, des clés « intelligentes » pourraient permettre d'interdire le démarrage des automoteurs en dehors de périodes d'utilisation définies.

cule dans son ensemble, et non sur les éléments séparés (roues, outils attelés, boîtes à outils...). La majorité des contrats incluent alors une extension plafonnée des garanties, sous forme d'option. Celle-ci étend la couverture au vandalisme (dégradations commises à l'occasion du vol ou de la tentative de vol), aux

autres équipements du véhicule et systèmes d'alarmes affectés pour le vol, et au contenu du véhicule. Les options du contrat peuvent aussi prévoir la location d'un équipement de remplacement, et la prise en charge de frais pour rupture d'un contrat de location ou de crédit-bail (que le loueur est juridiquement fondé à réclamer).

## Prévenir avant de guérir

L'importance de ces options s'illustre régulièrement. « J'ai eu le cas d'un entrepreneur qui avait le plafond maximal, mais n'a pas pu en bénéficier en raison d'une clause exigeant le stationnement dans un garage. Et cela, alors que l'assureur connaissait bien notre métier », témoigne un animateur régional. « Certains assureurs ont aussi obligé les entrepreneurs à

sécuriser leurs machines », poursuit-il.

L'assureur peut en effet subordonner la mise en jeu de la garantie vol au respect de certaines mesures de prévention, selon les véhicules et contrats : présence d'alarme, de coupe-circuit, gravage du numéro d'immatriculation ou de série sur les vitres, etc. Davantage affecté par la problématique du vol, le secteur du BTP a vu émerger des offres spécifiques pour prévenir ou élucider les vols. La mise en place de réseaux d'alerte, par mail ou sms, permet déjà aux professionnels d'être prévenus lorsqu'un vol est commis dans leur secteur géographique. Mais les meilleures perspectives viennent de dispositifs d'alarme, parfois via les logiciels de télématique proposés par les constructeurs. Les clés de démarrage à puce de radio-identification (RFID), constitueront aussi, très vite, un moyen de limiter les plages horaires d'utilisation.

## Bientôt les composants ?

Parce qu'ils ont une valeur importante, qu'ils sont souvent localisés dans des zones isolées, et se démarrent encore au moyen de clés standardisées, les automoteurs agricoles constituent des proies de choix pour les filières du vol organisé. Mais des composants sont aussi dans le viseur des voleurs ; et ils le seront probablement davantage quand des dispositifs de sécurisation empêcheront le vol du véhicule entier. Les filtres à particules par exemple, contenant des métaux rares du groupe du platine, se revendent auprès de filières spécialisées qui ont émergé dernièrement. Les matériels agricoles, contrairement aux voitures et poids lourds, ne

sont pas encore visés ; mais pour combien de temps encore ? L'importance des clauses du contrat d'assurance pourrait encore s'accroître.

## Les fondamentaux

Cependant, des pratiques évidentes limitent le risque de vol : fermer systématiquement les portes et vitres, ranger les matériels de façon à ce que les plus sensibles soient moins visibles, éviter le remisage près de voies rapides qui faciliteront la fuite des voleurs, fermer et éclairer les bâtiments de stockage, dissimuler les stockages de carburant et produits phytosanitaires, installer des caméras, ou recourir à un chien de garde... La plupart des assureurs exigent ce type de « comportement prudent ». En cas contraire, certains contrats prévoient des sanctions : de la réduction de l'indemnisation qui se cumule le plus souvent avec des franchises, à la non-garantie. Précisons que la commission des clauses abusives (chargée d'étudier les contrats d'assurance), juge illégales les clauses relatives à l'absence des clés sur le véhicule, garé dans un local.

Comme le rappellent régulièrement les autorités, inutile de se faire justice soi-même, au risque de prendre la place des voleurs derrière les barreaux. Le délinquant est un être rationnel : son principal ennemi est le temps. Sans entrer dans des investissements conséquents, il est possible de lui compliquer la tâche. Et parce que le risque ne pourra jamais être totalement écarté, une assurance adaptée restera encore longtemps la meilleure des protections.

G. Le Gonidec ■



constructeur

**Gamme**



nouvelle et optimale

**le savoir-faire**





**QUALITÉ  
EXPÉRIENCE  
INNOVATION**

**Homologation  
40km/h**

**Ets LAIR**  
50600 MOULINES  
Tél. 00 33 2 33 49 01 48  
[www.lair-remorques.fr](http://www.lair-remorques.fr)  
info@lair-remorques.fr



# AXIAL-FLOW® SOUVENT COPIÉE, JAMAIS ÉGALÉE

DU 1<sup>ER</sup> AU 30 SEPTEMBRE

OFFRE DE FINANCEMENT  
EXCEPTIONNELLE SUR TOUS  
LES MODÈLES AXIAL-FLOW®

7 CAMPAGNES À 0%\*

**ORIGINALE**



\*Taux nominal annuel de 0% (hors frais de dossiers et hors assurance facultative) pour un prêt amortissable, avec 7 échéances annuelles dont la première à un mois de la livraison, suivie de 6 échéances annuelles.

Exemple : pour un prêt de 10 000 € et une livraison en « mois n », vous remboursez une première échéance de 1428,58 € en « mois n+1 » 2014, (1 mois après la livraison) et 6 échéances annuelles de 1428,57 €. Frais de dossiers : 80 €. TEG (taux effectif global) annuel fixe : 0,261% (hors assurance facultative). Durée totale du crédit : 73 mois. Coût total du crédit : 80 € (hors assurance facultative). Offre soumise à conditions, réservée aux exploitants agricoles, Coopératives d'utilisation de matériel agricole, Entreprises de Travaux Agricoles pour les moissonneuses-batteuses neuves Case IH vendues par les concessionnaires du réseau Case IH participant à l'opération. Sous réserve d'acceptation du crédit par votre Caisse Régionale de Crédit Agricole participante, prêteur. Offre valable du 1<sup>er</sup> au 30 septembre 2014.

Voir conditions précises chez votre concessionnaire Case IH ou sur le site [www.caseih.fr](http://www.caseih.fr)

Document et photos non contractuels. Dans un souci d'amélioration constante, Case IH se réserve le droit de modifier ses produits sans préavis.

L'agriculture de précision et les services made in Case IH.





## Observatoire économique national

# Filière Forêt-Bois : les chiffres ETF du second trimestre 2014

Suite aux travaux de la fédération nationale EDT au sein de l'interprofession nationale France Bois Forêt, les Entrepreneurs de Travaux Forestiers sont désormais enquêtés dans le baromètre trimestriel de conjoncture, dont voici les principaux résultats.

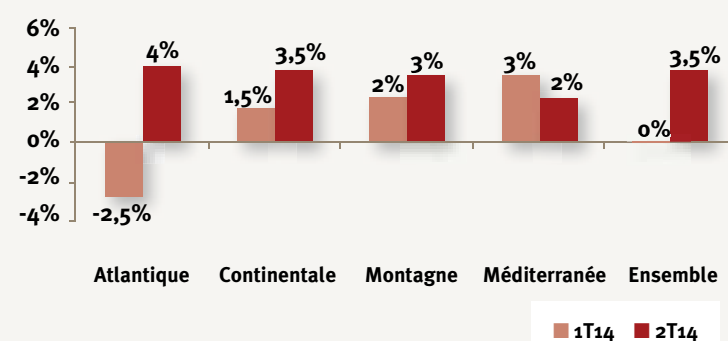
L'activité des entrepreneurs de travaux forestiers retrouve le chemin de la croissance au cours des mois d'avril, mai et juin 2014 : + 3,5 % à un an d'intervalle. Cette progression est toutefois à tempérer étant donné la forte baisse enregistrée au deuxième trimestre 2013 (- 7 %).

### Opinion des professionnels ETF

En moyenne, les chantiers les plus éloignés se trouvent toujours à 99 km de l'entreprise, soit une distance équivalente à celle du trimestre précédent (98 km).

Près de 40 % des professionnels constatent encore une augmentation des prix d'achat du carburant et des filtres à huile.

### 1 Évolution\* du chiffre d'affaires : hausse d'activité



### 2 Orientation des tarifs des prestations

Type de prestation (exploitation)	Opinions sur l'orientation des tarifs par rapport au 1 <sup>er</sup> trimestre 2014 (en % d'entreprises)		
	Hausse	Baisse	Stagnation
Feuillus bois d'œuvre	12	6	82
Feuillus bois d'industrie	13	7	80
Feuillus bois énergie	16	4	80
Résineux bois d'œuvre	12	10	78
Résineux bois d'industrie	12	11	77
Résineux bois énergie	11	10	79

Stabilité des prix des prestations pour 80 % et plus des professionnels. Réduction du nombre d'intervenants constatant une baisse de leur marge comparé au trimestre précédent : un quart, contre 37 % au premier trimestre 2014, et 8 % faisant état d'une hausse. Des marges stables pour les deux tiers des ETF.

### 4

#### Anticipations à 6 mois en pourcentage d'entreprises

- Intentions d'investissement : **20%**
- Intentions d'embauche : **18%**

### 3 Carnets de commandes : 16,1 semaines de travail en moyenne (amélioration par rapport au trimestre précédent : 14,2)

Type de prestation (exploitation)	Opinions sur l'évolution des carnets de commande par rapport au 1 <sup>er</sup> trimestre 2014 (en % d'entreprises)		
	Hausse	Baisse	Stagnation
Feuillus bois d'œuvre	34	9	57
Feuillus bois d'industrie	34	8	58
Feuillus bois énergie	39	8	53
Résineux bois d'œuvre	30	10	60
Résineux bois d'industrie	29	9	62
Résineux bois énergie	39	8	53

### 5 Le Top 10 des préoccupations des chefs d'entreprise

	% d'entreprises	Évolution du classement à 3 mois d'intervalle
1. Prix d'achat	33	+ 1 place
2. Contraintes réglementaires et environnementales	28	+ 1 place
3. Carnets de commande	18	+ 1 place
4. Difficultés de trésorerie	16	- 3 places
5. Problèmes liés aux délais de paiement	14	+ 2 places
6. Difficultés de recrutement	16	- 3 places
7. Approvisionnement	13	+ 2 places
8. Charges/Fiscalité	11	=
9. Pérennité de l'entreprise à court terme	8	- 3 places
10. Relations avec les banques	6	=

Total supérieur à 100 % du fait des réponses multiples.

## La Sarl Roussel continue à investir dans le bois-énergie

Afin de passer d'une production de 12 000 tonnes de plaquettes forestières en 2013 à 26 000 tonnes en 2015, et d'atteindre 60 000 tonnes d'ici trois ans, l'entreprise de Christian Roussel en Côte-d'Or agrandit ses installations et investit. L'inauguration de la plate-forme bois-énergie, organisée le 4 juillet dernier, était l'occasion de remercier « officiellement » les partenaires de l'entreprise.

Située à la ferme de Chazan, à Chambœuf (21), la plate-forme bois-énergie de la Sarl Roussel a accueilli plus de 150 personnes le 4 juillet dernier lors de son inauguration officielle. « Nous avons reçu le président du conseil régional de Bourgogne, le représentant du préfet de région, le président du conseil général de la Côte-d'Or, le maire de Beaune, ainsi que d'autres représentants officiels : Ademe, FCBA, collectivités... tout le panel de l'activité bois-énergie était présent, sourit Christian Roussel. Nous avons été beaucoup aidés, à la fois économiquement et techniquement, cette inauguration était l'occasion de remercier tous nos partenaires et clients. »

### Un million et demi d'investissement

En fonctionnement depuis 2009, la plate-forme a été encore agrandie en



L'inauguration officielle avec, de gauche à droite : Jean-Claude Robert (conseiller général de la Côte-d'Or), François Sauvadet (député et président du conseil général de la Côte-d'Or), Éric Guerin (représentant de Monsieur le préfet), Christian Roussel, François Patriat (sénateur et président de la région Bourgogne), Jean-Patrick Masson (vice-président du Grand Dijon), Jean-Marc Brochot (vice-président de la communauté de communes de Gevrey-Chambertin et maire de la commune de Chambœuf), Hubert Poullot (représentant le député-maire de Beaune).

2013, avec un hectare de surface bétonnée supplémentaire. Elle compte deux hangars de stockage de 400 m<sup>2</sup> (construit en 2000) et 1 800 m<sup>2</sup> (construit en 2010). « Nous avons acheté un nouveau broyeur à tambour lourd (Pezzolato 1000/1000) et une pelle de 16 tonnes cette année, afin d'augmenter la productivité », précise Christian Roussel. En effet, un contrat d'une durée de 20 ans a été signé pour l'approvisionnement de la nouvelle chaudière en cours de construction à Chenôve, près

de Dijon. D'une puissance de 20 mégawatts, cette installation démarrera en 2015 et atteindra sa pleine puissance en 2017-2018. La Sarl Roussel table, à cet horizon, sur une production annuelle de 60 000 t de plaquettes forestières par an. En plus de la transformation et de la distribution de plaquettes forestières auprès d'une cinquantaine de chaufferies – à 75 % des collectivités – l'entreprise produit également du paillage pour les plantes (avec ensachage) et de la litière pour bovins. L'appro-

visionnement se fait par des circuits courts, et le rayon d'action de l'entreprise est inférieur à 100 km.

« D'ici mars 2015, nous allons agrandir la surface bétonnée d'un hectare supplémentaire. En tout, les installations et le matériel représentent 1,5 million d'euros d'investissement. Nous estimons qu'à l'horizon 2017, notre activité générera 380 emplois indirects à temps complet dans la région : exploitation forestière, prestataires... »

**Valérie Bridoux** ■



La plate-forme compte deux bâtiments de stockage : l'un de 400 m<sup>2</sup> (construit en 2000) et l'autre de 1 800 m<sup>2</sup> (construit en 2010), ainsi que deux hectares de surface bétonnée. Retrouvez un reportage complet sur la Sarl Roussel dans notre n° 77 de décembre 2013, pages 16-18.

## Universités d'été Aprodema : ils s'engagent pour former

Début juillet, les promoteurs de l'enseignement du machinisme agricole ont rassemblé 80 enseignants chez Same Deutz-Fahr France. Lors de cette rencontre 2014, les participants auront pu constater l'engagement encore accru des constructeurs.

**[Châteaubernard, Charente]** Le début de l'été sonne traditionnellement la fin des cours. Mais les enseignants en agroéquipements n'en ont pas fini avec la formation. Rendez-vous annuel toujours plébiscité, les universités d'été de l'Aprodema (Association professionnelle de développement de l'enseignement du machinisme agricole et des agroéquipements) sont pour eux l'occasion de se familiariser avec les dernières technologies. Et parfois de découvrir de nouveaux matériels agricoles.



Une centaine de personnes ont été réunies chez Same Deutz-Fahr France, du 9 au 11 juillet dernier, au bénéfice de la qualité d'enseignement des agroéquipements.

### Le programme de l'édition 2014

Cette année, le groupe Same Deutz-Fahr a accueilli une centaine de personnes du 9 au 11 juillet, dans ses locaux de Châteaubernard en périphérie de Cognac. Le siège de la filiale française

se prête particulièrement bien à cet exercice, avec de nombreuses salles dédiées le reste de l'année à la formation du réseau. Mais que l'on ne s'y méprenne pas, la formation des 82 enseignants est objective, car assurée par Claas ou Massey Fer-

guson, sur un moteur John Deere ou une moissonneuse-batteuse New Holland. Les groupes d'une vingtaine de personnes se déplacent successivement sur plusieurs ateliers. Au programme des trois journées : technologie des moteurs Tier4 Final,

transmissions à variation continue, géométrie des trains de roues, optimisation des performances des moissonneuses-batteuses, et même conception des machines à vendanger.

Les enseignants ont en effet bénéficié de la proxi-



S'ils assurent chez les constructeurs la formation de vendeurs, les formateurs mettent à jour les connaissances des enseignants en évitant soigneusement les partis pris.



Les universités d'été de l'Aprodema réservent des surprises aux enseignants. Ici, la rencontre avec une machine inhabituelle : la future récolteuse d'olives G10.380.



mité du site de fabrication Grégoire. Le constructeur de machines pour la récolte des raisins et autres fruits, propriété du groupe Same Deutz-Fahr depuis l'automne 2011, aura permis à certains de mieux cerner la conception d'une machine à vendanger.

## L'électricité interrogée

Autre point d'orgue de l'édition 2014 : la séance plénière consacrée aux réalisations et aux perspectives de l'énergie électrique dans les agroéquipements. L'occasion d'aborder les avantages de cet entraînement, et constater l'avancement des constructeurs dans le domaine. « *Le tracteur 6210 RE sera disponible très prochainement. En moissonneuses-batteuses, les ingénieurs américains sont très avancés dans le remplacement des courroies et chaînes* », témoignait Christophe Barreau, coordinateur technique chez John Deere France. En travaux publics, c'est davantage la consommation de carburant qui tire parti de l'électricité : la chargeuse 644K « hybride » stocke l'énergie au cours des cycles de freinage. Cette problématique du stockage reste centrale : « *Nous n'avons pas encore atteint notre objectif, avec 4*



Plébiscitée, la séance plénière consacrée aux perspectives de l'électricité dans l'agroéquipement, répondait à une demande formulée en 2013 par les enseignants.

à 8 heures d'autonomie selon l'utilisation », témoigne Geoffrey Weber, de Tecnom, justifiant un décalage de commercialisation pour l'enjambeur Tecnom Voltis.

## Le lien se tisse ici

Chaque année, plusieurs entreprises se proposent d'assurer les formations. Tous les constructeurs ne perçoivent pas les bénéfices d'une telle mobilisation, mais la majorité des tractoristes déplacent un formateur ou fournissent un support de formation : diaporamas, maquettes, et même machines de récolte à l'échelle 1. « *Si vous souhaitez obtenir ces diaporamas pour vos élèves, ou encore des DVD, faites le moi savoir. Il y a une multitude de documents que nous pouvons*

*vous mettre à disposition* », ajoutait Christophe Barreau, en guise de conclusion à sa présentation sur l'électricité. « *Certains constructeurs viennent tous les ans, même s'ils n'interviennent pas, expliquera plus tard Geoffrey Weber. Le premier contact se fait ici, et débouche sur des visites d'usine ou formations dans les écoles.* »

Claas envisage même d'aller plus loin. « *C'est du marketing indirect* » remarque pour ce constructeur, Laurent Gogdet. Plusieurs idées sont à l'étude : concevoir des stages de formation de quatre jours par un binôme chef produit - formateur technique, ou se déplacer dans toutes les écoles. « *Intervenir, mais ne surtout pas remplacer les professeurs* », prévient Lau-

rent, qui annonce que Claas pourrait bientôt mettre à disposition des élèves une version allégée du portail Partner, via les concessionnaires.

D'ores et déjà, des tendances positives se dessinent : celles d'une collaboration accrue entre centres de formation et constructeurs, ces derniers étant plus enclins à libérer leurs formateurs et franchir la barrière du secret. Alors que plusieurs milliers d'emplois restent à pourvoir, le travail de l'Aprodeva semble porter ses fruits : « *On observe une tendance positive dans le remplissage des classes pour la rentrée à venir* », remarquera finalement Michel Morel, son directeur.

**G. Le Gonidec** ■

## Visite d'usine : la récolte selon Grégoire

Les participants bénéficient, chaque année, d'une visite d'usine. Après Kuhn et Sulky en 2012 et 2013, ils ont pu cette année visiter le site de production Grégoire. À Châteaubernard, le constructeur charentais assure chaque année l'assemblage de 200 machines à vendanger, automotrices ou traînées. À quelques exceptions près, il se fournit en composants auprès de fournisseurs localisés à moins de 200 km (NB : les pièces techniques sont fabriquées par deux sous-traitants différents). La peinture et le traitement inox restent toutefois assurés en interne. L'assemblage s'effectue sur différents îlots. Chaque



Chez Grégoire, l'assemblage des machines à vendanger s'effectue par sous-ensembles. Pour les pièces techniques, le constructeur a recours à plusieurs sous-traitants.

sous-ensemble « tête de récolte » rejoint un sous-ensemble châssis-moteur, avant la seconde et dernière inspection. « *Les machines à vendanger sont des machines qui tournent longtemps ; nous refabriquons aussi beaucoup de pièces* », expliquera le directeur. Notamment pour le reconditionnement de récolteuses par Socomav, une filiale assurant la distribution de machines à vendanger d'occasion. Parmi les 180 salariés du site, plusieurs sont formés dans l'atelier dédié au service après-vente, avant de rejoindre la production.

## La région Bretagne soutient les investissements

De nouvelles possibilités d'aides régionales aux investissements seront allouées aux entreprises. La région Bretagne l'a réaffirmé, mais compte tenu des calendriers, a priori pas avant 2015. Une étude met en lumière l'utilisation des fonds sur la période précédente.

Depuis 2000, le conseil régional de Bretagne a mis en place un dispositif d'aide à l'investissement accessible, notamment, aux entreprises de travaux agricoles. L'objectif est de « reconquérir la qualité de l'eau en Bretagne, à travers la réalisation d'investissements spécifiques permettant aux exploitants bretons de mieux répondre aux exigences environnementales, et de favoriser les investissements dans un cadre collectif ». Une étude<sup>(\*)</sup> a été réalisée par la Région Bretagne sur l'utilisation des fonds versés pendant la période 2009-2012. Retenons que les entreprises ont eu en moyenne des investissements par matériel en augmentation. Les coopératives (bénéficiant du même dispositif) ont surtout investi dans des petits matériels de récolte de l'herbe (faneuses, andaineurs et faucheuses), quand les entreprises ont ciblé plus particulièrement du matériel d'épandage de précision et, pour la récolte



© Frédéric Ripoché

### La Région attentive aux entreprises

Pierrick Massiot, président du conseil régional de Bretagne et son vice-président à l'agriculture et l'agro-alimentaire, Michel Morin (\*). Dans un courrier daté du 11 avril, adressé à Frédéric Jan, président de EDT Bretagne, Pierrick Massiot répond aux entrepreneurs, en souhaitant qu'un « dispositif

régional de soutien ciblé et incitatif » soit mis en place en faveur des entreprises de travaux agricoles car celles-ci apportent « une aide précieuse » aux agriculteurs.

(\*) archive photo 2012, salon agricole La Terre est Notre Métier à Guichen (35). Les entrepreneurs y sont présents depuis plusieurs années.

de l'herbe, des faucheuses-conditionneuses. L'étude rappelle que l'aide régionale a été de « 20 % pour les investissements éligibles et 40 % pour le matériel de récolte et de gestion de l'herbe dans les zones « algues vertes ». Un complément de 20 % a pu être apporté sur certains matériels, soit par les conseils généraux, soit par le Feader (Fond européen agricole pour le développement rural). »

Qu'en sera-t-il pour la période 2014-2020 ? Dans le courant du 1<sup>er</sup> trimestre, EDT

Bretagne a rencontré Michel Morin, vice-président chargé de l'agriculture et l'agro-alimentaire à la Région. Son président, Pierrick Massiot, a réaffirmé son soutien aux entreprises de travaux agricoles à travers un courrier daté du 11 avril. Des aides seront là, mais a priori sans que le Feader ne soit mis à contribution.

### Focus sur l'utilisation des fonds

L'étude fait remarquer que sur la période 2009-2012, les entreprises de travaux ont investi majoritairement en

matériel d'épandage ; une large gamme d'épandeurs avec rampes à pendillards associées au débit proportionnel à l'avancement (DPA). Pour la gestion de l'herbe, il s'agit très largement d'outils multifonctionnels, comme les faucheuses conditionneuses (les coopératives ont visé des andaineurs, faneurs et faucheuses). Parmi sept entrepreneurs interrogés, la plupart reconnaissent que l'aide leur a permis de monter en gamme dans leur choix, mais qu'un investissement aurait été fait de toute façon. À l'in-

### Quelques chiffres

Entre 2009 et 2012, sur 1 000 entreprises bretonnes, 12 % ont bénéficié d'aides de la Région face à 38 % des coopératives d'utilisation de matériel agricole (279 sur 739). Mais les montants de subventions par entreprise sont plus élevés, à près de 5 960 euros/structure (2 870 euros/coopérative) pour du matériel plus coûteux. Les entreprises de travaux agricoles ont perçu un montant d'aides global de près de 703 000 euros (802 000 euros pour les coopératives).



© Frédéric Ripoché

verse, de petites structures avouent qu'elles n'auraient pas pu investir sans subvention (achat d'une autochargeuse, herse étrille, broyeur à grappin). Le caractère incitatif a joué pour l'achat de matériels de désherbage mécanique pour trois entreprises qui ont développé cette nouvelle activité (bineuse, herse étrille, houe rotative). Globalement les aides ont permis aux 118 entreprises qui les ont utilisées d'accroître un parc de matériel ou de le rendre plus performant. Les critères de choix se portent sur l'efficacité d'un outil afin de réaliser des travaux de qualité (tenant compte des normes en vigueur) dans un temps le plus court possible

afin de limiter le coût de prestation à l'hectare, mais aussi de répondre aux attentes des clients ou d'anticiper une demande. Du côté des EDT Bretagne, on ajoute que sur la période ciblée 2009-2012, ces achats de matériels subventionnés ont permis la création d'emplois de l'ordre de près de 220 équivalents temps plein.

### Des fonds Région d'ici janvier 2015

« Nous attendons les retours de Bruxelles pour finaliser notre plan de développement rural, explique Michel Morin. On espère qu'il sera globalement bon. C'est ce que j'ai dit à tout le monde, à toutes les organisations. Mais

il faut retenir que le Feader n'est pas l'alpha et l'oméga des financements. A priori, il concernera les gros dossiers, pas les petits. Nous verrons. Ce sera une question d'enveloppe. » Également, pour Michel Morin, les précédents fonds d'investissements ont été conséquents dans les zones de baies touchées par les algues vertes, un point qui nécessitera d'être revu. « Si on regarde le nombre d'hectares dans ces zones et les matériels subventionnés, c'est probablement trop et il faudra certainement rationaliser cela, précise-t-il. Le coût de gestion ne doit pas être plus important que les subventions versées. Nous avons eu des discussions sur ce

point avec les entrepreneurs qui convenaient eux-mêmes qu'il fallait harmoniser la liste des équipements éligibles avec, par exemple, un seul taux de subvention pour la Région. On va le faire. Ce sera l'exercice de l'automne, mais cela dans un processus plus global qui concerne toutes les organisations et un nombre important d'actions de financement. » Avec ou sans Feader, le soutien sera là assure la Région. La nouvelle configuration devrait être connue d'ici janvier 2015.

**Frédéric Ripoché** ■

(1) Titre : « Expertise du dispositif de soutien aux investissements matériels agri-environnementaux ».

## Première remise des diplômes pour Cap Conduite

Lancé en novembre 2013 au lycée agricole de Libourne Montagne (33) avec la participation d'EDT Gironde, le dispositif Cap Conduite forme des demandeurs d'emploi et des salariés à la conduite en sécurité et à la maintenance d'engins viticoles.

Deux parcours ont été proposés pour cette première année de fonctionnement : une « Préparation opérationnelle à l'emploi collectif » de 280 heures, entre novembre 2013 et janvier 2014, et un « Programme régional de formation » de 805 heures, entre février et juillet 2014. La POEC a permis de former 12 stagiaires et le PRF, une trentaine.

« Sur le parcours le plus long, le PRF, destiné aux personnes n'ayant aucun prérequis de conduite, nous avons initialement reçu 31 stagiaires. L'un d'entre eux n'a pas pu aller au bout de la formation, un autre a été embauché avant de terminer, 29 ont été diplômés. Nous sommes donc très satisfaits



Pari réussi pour la première année : 29 stagiaires de l'école de conduite de Haute-Gironde, Libournaise et Médoc, « Cap Conduite », ont reçu leurs diplômes le 18 juillet dernier.

des résultats et de la participation des stagiaires », déclare Emmanuel Catherineau, responsable Cap Conduite. À l'issue de la formation, 86 % des diplômés ont déjà trouvé du travail, principalement sur leur lieu de stage, « et nous espérons atteindre 100 % en septembre, pour les vendanges », ajoute M. Catherineau.

La réussite de Cap Conduite a été favorisée par l'implication des professionnels EDT à différents niveaux : la sélection des candidats en amont, la qualité et la quantité des outils mis à disposition, et enfin, l'insertion professionnelle des stagiaires. « Au-delà d'une formation, Cap Conduite constitue un sas de repérage

des futurs conducteurs. C'est un véritable outil de management des ressources humaines, précise M. Catherineau. Nous reconduisons la formation PRF de 805 heures en 2015, et espérons également reconduire la formation POEC de 280 heures en 2014. »

**V. B.** ■



## Des prestataires pour opérer le vol des drones

Un colloque a récemment fait le point sur les usages du drone et le traitement des informations recueillies. L'utilisation d'un drone à des fins commerciales est une prestation de services pour les entrepreneurs de travaux.

Organisé au siège d'Agropolis International à Montpellier, sous l'égide d'Irstea et de l'IGN (Institut national de l'information géographique et forestière), le colloque « Drones et moyens légers aéroportés d'observation », a fait le point sur l'état de la recherche, le développement et les applications du drone, du 24 au 26 juin derniers.

### L'essor du drone

Qu'est-ce qu'un drone ? Un engin volant qui prend des formes variables : celle d'un avion, d'un hélicoptère, d'un dirigeable ou même d'un insecte (drone signifie « faux-bourdon » en anglais). L'avion se distingue par son autonomie, l'hélicoptère par sa stabilité. Le poids du drone varie autant que son prix : « de quelques dizaines à quelques mil-



Le colloque de Montpellier a permis aux chercheurs de faire le point sur l'usage du drone : ses perspectives, son usage, son coût, les compétences nécessaires... Les applications du drone sont appelées à se multiplier. Les principaux fournisseurs se focalisent sur la mesure et l'interprétation des données récoltées. Certains souhaitent donc désormais déléguer le vol à des prestataires.

lions d'euros », selon Sylvain Labbé, d'Irstea Montpellier. L'appareil connaît un essor sans précédent. La motorisation électrique a avantageusement remplacé la motorisation thermique, qui

impliquait des vibrations. « Ces engins sont devenus plus faciles à mobiliser, mais surtout, maintenant, on peut les programmer », explique celui qui expérimente le drone depuis 2003.

### Législation : la France en avance

Face à l'explosion des ventes de drones, la Direction générale de l'aviation civile (DGAC) a réglementé dès 2011 leur utilisation. « La France a été la première à établir une réglementation de manière assez claire », notait Sylvain Labbé. La législation s'y avère plutôt adaptée, aux dires des principaux intervenants. Contrairement à d'autres pays : « Les USA sont eux en train de libérer leur récente législation, car ils sont en train de passer à côté d'un grand marché : l'agriculture, que certains cabinets d'étude voient comme l'axe majeur des années à venir, » constate un participant.

En France, la DGAC a souhaité distinguer les appareils selon les risques et réper-

### Des applications bien plus diversifiées que la fertilisation azotée

Outre l'usage à des fins d'épandage (granulés, semences ou produits phytosanitaires, comme c'est le cas au Japon), le drone peut surtout effectuer des opérations de télédétection : mesure des besoins de fertilisation, d'irrigation et d'apports en matière organique, mesure de la maturité des raisins dans les vignes, identification d'adventices ou de peuplements forestiers malades, etc... Les caractéristiques du vol de drone autorisent désormais une mesure de paramètres jusqu'alors difficilement relevables. Si de nombreux projets de recherche européens tendent actuellement à élargir les possibilités offertes par ce marché naissant, les intervenants (chercheurs et vendeurs) déplorent un manque de solutions dans le commerce. Ils doivent parfois concevoir eux-mêmes des capteurs suffisamment compacts.



Exemple de drone utilisé au Japon pour l'épandage de produits phytosanitaires. Dans ce pays, les drones sont couramment utilisés, depuis plus de 20 ans.

© Yamaha

## Scénarios de vol prévus

<b>S1</b>	Pas de déclaration préalable au vol, effectué en dessous de 100 m de hauteur (tolérance à 150 m, les avions civils devant voler au dessus). Distance maximale de l'opérateur : 100 m (vol « à vue »). Ce scénario concerne actuellement 400 à 500 opérateurs (dont Irstea).
<b>S2</b>	Possibilité de voler à 1 km de distance, en restant à 50 m de hauteur (du sol ou des éléments au sol tels que les arbres).
<b>S3</b>	Idem S1, mais en zone urbaine. Le drone pèse moins de 2 kg, ou 4 kg s'il est équipé d'un parachute. Déclaration préalable au vol.
<b>S4</b>	Autres situations. Une procédure beaucoup plus lourde : formation et expérience des pilotes, déclarations très précises auprès de la DGAC, analyse préalables de sécurité, etc.

cussions en cas de collisions avec un avion de ligne ou du public au sol. Les aéronefs sont classés selon des catégories (A à F), et les scénarios de vol prévus (cf. tableau). Multiplier les vols permet alors parfois de bénéficier du scénario le plus simple.

Quel que soit le scénario de vol, l'utilisation du drone exige le dépôt et la mise à jour d'un manuel d'activité (MAP), l'obtention de déclarations de compétence et conformité, ainsi qu'une licence théorique pour le pilote (pilote privé, planeur ou ULM).

### Un pilote professionnel de l'air ?

Mais l'utilisateur peut déjà bénéficier d'un haut niveau d'automatisation. Y compris pour le décollage et l'atterrissage. Sur site, il s'agira plutôt de définir les contours de la parcelle, tenir compte de la direction du vent. « *L'expérience aéronautique est très importante dans la mise en œuvre des moyens ; que ce soit sur la lecture des conditions météo, l'organisation des opérations, la planification. La moitié de nos pilotes sont d'anciens militaires* »,



L'usage du drone implique quelques connaissances de terrain qui favorisent les pilotes issus de l'aéronautique. Mais le vol devient largement automatisé.

## METRAC H8 X

### 81,5 CV

**NOUVEAU!**

**Agile.**  
**Puissant.**  
**Polyvalent.**

Un multi-talents écologique.



# REFORM

REFORM-WERKE Bauer & Co Gesellschaft m.b.H. | A-4600 Wels | Haidestraße 40 | patrick.pissot@reform.at | www.reform.at



L'investissement dans un drone représente une faible part du coût d'intervention. Les coûts liés à l'effort de formation ou aux déplacements peuvent s'avérer bien plus élevés.

témoignera Yoann Jobard pour la société Air Marine, dont le métier initial est la surveillance de réseaux par avion. « Si vous faites ça, structurez-le d'une manière extrêmement sérieuse, avec une personne dédiée au traitement des données et à la conduite des opérations, » expliquera le professionnel, convié pour exposer les enjeux du traitement des données acquises aux chercheurs.

S'il juge « mûres » les marchés de l'inspection et de la cartographie, Yoann Jobard note que de nombreux défis émaillent encore les missions en agriculture : « Aujourd'hui on a le sentiment, notamment sur la lecture des indices, qu'il y a encore du travail à réaliser pour pouvoir fournir une donnée traitée, et clé en main au client final ». Fournir une donnée exploitable rapidement par les agriculteurs, c'est justement le rôle que choisissent de conserver les principaux acteurs français du drone agricole. Plusieurs d'entre eux confient désormais le vol à un intervenant local.

## L'intérêt des prestataires locaux

« Pour la rentabilité de l'activité, on travaille avec les organismes stockeurs, les négoce, les chambres d'agriculture... On va leur demander une certaine densité de parcelles. Ils sont les

revendeurs de nos services, facturent notre prestation aux agriculteurs », expliquait aussi Nathalie Vigneau, pour Airinov. « On a choisi de se consacrer au traitement des images ; la valeur ajoutée c'est vraiment le capteur et l'interprétation des images derrière ». La stratégie semble taillée pour les entrepreneurs de travaux agricoles et forestiers : « Actuellement, on a fait le choix de ne plus recruter en interne de nouveaux techniciens. (...) On va faire appel à des prestataires, auxquels on va fournir un certain nombre de parcelles à cartographier, et qui nous feront juste le retour de données. Bien sûr, ils feront partie du réseau, donc bénéficieront de toute notre expérience. »

« Faire du conseil auprès des agriculteurs, ça ne s'improvise pas. Il y a toute une problématique de logistique : les variétés, les régions, les dates de vol différentes, etc. D'où ce choix chez Airinov : des agronomes qui font du drone, pas des dronistes qui font de l'agriculture de précision. »

## Quels critères ?

Quel cahier des charges au moment de l'achat ? Quels coûts d'utilisation ? En inaugurant sa présentation, Michel Assenbaum, de la Sarl L'avion jaune, a souhaité distinguer demande et besoin. « On a besoin d'une image ou d'une donnée, pas d'un

vol de drone, qui est juste un outil. » Mettant en garde contre les prix d'appel, il préconise de se regrouper pour investir. « Le drone est un porte charge utile », rappellera un autre spécialiste.

Principaux critères : le rayon d'intervention et l'éloignement des chantiers, la charge utile (standard ou variable), les éventuelles interventions week-ends et jours fériés (ce que les entrepreneurs savent faire). « Nous sommes en train de mettre en place un réseau de prestataires, puisque le drone est un moyen malgré tout local, et quand vous intervenez à 200 km, le coût de déplacement est plus important que le coût de prestation » justifiera Yoann Jobard.

La simulation réalisée lors du colloque présente un coût de 80 000 euros sur cinq ans. L'achat du drone ne représente ici que 12 % du coût total. Veille réglementaire, maintien des compétences de pilotage et assurances constituent l'essentiel des charges. « Les S1 à S3 sont assez simples. La possession du PPL et l'expérience – 100 heures de vol – impliquent 25 000 à 30 000 euros de budget formation pour le salarié en S4 ». Les participants relèvent une offre de formation pléthorique actuellement : de 1 à 10 jours pour la même DNC (déclaration de niveau de compétence). Autre idée : « Demandez une formation à la maintenance, par le constructeur, lors de l'achat. »

« Plus facile d'opérer le vol que de surveiller la réglementation. Est-on assuré ? Doit-on s'assurer ou pas ? » Les acteurs de la recherche pointent le besoin de structurer le conseil et de partager les expériences pour répondre à de nouvelles questions. « On est quand

même suivis. Je suis en contact quasi-quotidien avec la société Airinov ; on n'est pas laissés de côté concernant la réglementation », estimera un opérateur présent dans la salle.

## Des entrepreneurs de travaux privilégiés

Une conclusion de l'animateur Frédéric Barret (de l'unité de recherche EMMAH au sein de l'Inra) distinguera le secteur de la recherche et celui de l'exploitation : « En agriculture de précision, la fréquence de revisite n'est peut être pas aussi critique qu'en recherche, donc des opérateurs un peu déportés sont sans doute la solution la plus pertinente », estimera-t-il.

Qui sont les opérateurs actuels ? Des TPE ou des petites PME. 95 % des sociétés d'opérateurs ont été créées il y a moins de trois ans. Certaines sont issues de groupes pétroliers et groupes de BTP. « Certains spécialistes tentés de se diversifier sur des métiers qu'ils ne maîtrisent pas trop », regrette un intervenant.

Opérer le vol du drone par un acteur local, éventuellement lire les indices et les transformer avec du personnel formé, puis assurer un conseil aux agriculteurs : autant d'interventions qui seront à l'avenir assurées par différents acteurs. D'où une aubaine pour les entrepreneurs : intervenir avec des équipements parfois complexes chez des agriculteurs pas toujours capables d'en tirer le meilleur parti, c'est précisément leur raison d'être.

**Guillaume Le Gonidec** ■

**SPACE, Rennes 2014**  
Air Libre - Allée P - Stand P21

**SOMMET DE L'ÉLEVAGE, Cournon 2014**  
Extérieur - Allée E - Stand 289

**ALLIANCE**



## TIRE TECHNOLOGY IN MOTION



**372 AGRIFLEX**  
Flexion intensive (IF)  
Flexion très intensive (VF)



**378 AGRISTAR XL**  
Série grand volume  
Tracteurs 180 CV et plus



**365 AGRISTAR**  
Série 65  
Jusqu'à 180 CV

Alliance propose une large gamme de pneus agricoles pour les tracteurs de nouvelle génération, au travers des profils Agriflex+ (IF /VF), AgriStar XL (grand Volume) et AgriStar (série 65). Ces pneus agricoles radiaux d'Alliance permettent un meilleur respect des sols, offrent une capacité de charge supérieure et une excellente traction, augmentant ainsi la productivité.

Grâce à plus de 50 ans d'innovation et de leadership dans la conception et la fabrication de pneus hors route, la gamme des pneus radiaux agricoles d'Alliance est conçue pour fournir des performances supérieures dans les travaux les plus intensifs. Les pneus Alliance figurent aujourd'hui parmi les pneus préférés et reconnus des plus grandes marques de matériels

**ATG**  
www.atgtire.com

**PRÉSENT SUR LES 6 CONTINENTS ET DANS PLUS DE 120 PAYS.  
LEADER MONDIAL DES PNEUS POUR LES MACHINES HORS ROUTE**

**Contact**  
france@atgtire.com

## Pneumatiques : des manufacturiers tournés vers l'avenir

Le secteur du pneumatique agricole bénéficie d'une rare vitalité ; en témoigne le retour sur ce segment de certains acteurs emblématiques. Alors que l'accroissement des dimensions et les flancs flexibles occupent toujours l'actualité, les manufacturiers se penchent désormais sur le bilan écologique des pneumatiques. La télématique peut apporter son lot de solutions pour améliorer la performance globale d'un composant intimement lié à la terre.

Après le principal salon mondial du pneumatique – Reifen qui a rassemblé plus de 20 000 visiteurs à Hanovre au début de l'été – de nombreuses nouveautés sont annoncées chez les manufacturiers de pneumatiques engagés sur le marché agricole. D'autant qu'après une diminution du nombre d'acteurs, pas toujours enclins à engager les importants efforts de recherche que sous-entend cette catégorie de produits, quelques manufacturiers décident de s'affirmer. Et parfois réinvestir le segment.

### Le bilan écologique du pneumatique progresse

Si le déficit de solutions de valorisations (voir encadré) pour les pneumatiques usagés était de 100 000 tonnes en France en 2004, il manque aujourd'hui 100 000 tonnes pour répondre à la demande hexagonale. Car six nouvelles voies de valorisation ont émergé depuis, dont certaines participent à une économie circulaire. C'est le cas des projets portés par Michelin.

Michelin s'engage dans le recyclage des pneumatiques usagés, via le projet TREC. Deux voies de revalorisation sont prévues pour les pneus usagés. Avec TREC Régénération, les participants souhaitent régénérer une « micropoudrette » intégrée aux mé-



Les manufacturiers apportent un soin toujours plus important aux carcasses et bandes de roulement. Côté composants, ils visent désormais le recours à des matières premières renouvelables.

langes de gommages pour la fabrication de pneumatiques neufs. Le processus implique une sélection par dévulcanisation. TREC Alcool mettra en œuvre une chaîne allant de la gazéification des pneus usagés, à la production d'alcool par fermentation du gaz obtenu. Avec ce procédé, l'intermédiaire chimique produit (le butadiène), constituera une matière première des pneumatiques, en complément d'alcools issus de la biomasse.

### Une filière de recyclage mise sous tutelle

Alors qu'elle fête ses 10 ans d'existence, la filière de recyclage des pneumatiques usagés vient d'être impactée par l'article 49 bis du projet de loi sur l'économie sociale et solidaire, voté le 3 juillet par l'Assemblée nationale. Cette année, elle est jugée peu performante par le ministère qui pointe une diminution du recyclage en granulats (cette filière n'est pas soutenue et offre peu de débouchés en France, concède pourtant

celui-ci), au profit de l'emploi en cimenteries.

La filière est donc mise sous agrément. Une décision synonyme de nouvelles contraintes réglementaires : à l'obligation de résultat, remplie, s'ajoutera une obligation de moyens. Ce qui a provoqué la résiliation de contrats de collecte de la part de plusieurs clients d'Aliapur, représentant 24 % de sa collecte (soit 73 000 des 300 000 tonnes annuelles). Avec un impact

comparable pour les entreprises de recyclage. Aliapur a collecté 400 millions de pneumatiques depuis 2004. Éric Fabiew, son directeur général, rappelle que la filière vit depuis 10 ans avec la seule contribution des metteurs en marché. Le décret fondateur de la REP pneus (Responsabilité élargie du producteur), une mise à contribution du producteur qui découle du principe pollueur-payeur, date de 2002.



Car le manufacturier clermontois impulse aussi la création d'une filière française de production de caoutchouc synthétique à partir de biomasse (dits « biosourcés »). Un accord de partenariat le lie donc depuis novembre 2013, à Tereos. Quatrième groupe sucrier mondial, Tereos est aussi le premier producteur européen d'alcool à base de betteraves, céréales ou canne à sucre.

Le projet porté par Michelin a été retenu par l'Ademe dans le cadre du programme des « investissements d'avenir ». Le budget total engagé s'élève à 51 millions d'euros. Doit-on s'attendre à l'émergence de matières premières susceptibles de réduire le coût des pneumatiques ? Probablement pas. La tendance est donc à une gestion plus pointue de ces consommables.



TirePulse témoigne de la surveillance étroite dont feront bientôt l'objet les pneumatiques. Au regard de l'importance de ce poste de dépense, plusieurs acteurs se penchent déjà sur une communication pneu-conducteur-gestionnaire.

### Gérer une flotte de pneumatiques

Par les informations qu'ils fournissent sur l'usage des pneumatiques, les services de télématique sont des composants clés. Vecteurs d'économies pour la clientèle, les solutions de communication (un capteur recueille les données dans le pneumatique, puis les transfère au conducteur et/ou au bureau), rapprochent le manufacturier de ses clients. Ils lui permettent aussi de recueillir des informations pour les développements futurs.

Au travers de « Smart Tire Solutions », Michelin équipe déjà ses pneumatiques de puces RFID pour améliorer le suivi tout au long de leurs vies. Leader mondial de cette technologie appliquée au pneumatique, le groupe français a annoncé sa volonté d'acquérir Sascar afin d'ajouter des solutions de gestion de flotte à son offre. Ce leader brésilien des solutions de télématique (33 000 flottes et 190 000 poids lourds gérés), réalise un chiffre d'affaires de 91 millions d'euros. Le marché des solutions de gestion de flotte affiche actuellement une croissance annuelle de 17 %.

De son côté, Trimble vient de présenter le dispositif TirePulse. Ce système de surveillance des pneu-

matiques complète une gamme déjà large de solutions à destination des gestionnaires des flottes d'engins de chantier (chargeuses, niveleuses, tombereaux, etc.). TirePulse surveille à distance la pression et la température des pneumatiques, par le biais d'une communication sans fil. Des alertes sont envoyées par mail, lorsqu'une utilisation est susceptible d'en réduire la durée de vie : baisse de 20 % de la pression ou échauffement soudain du pneumatique par exemple.

Après avoir atteint des sommets au début de l'année 2011, les cours du caoutchouc sont redescendus à leur niveau du milieu des années 2000 (soit un cours divisé par deux entre 2011 et 2013). Mais le prix des pneumatiques, toujours plus élaborés, ne suivra probablement pas cette tendance. Malgré un meilleur approvisionnement pour certaines gammes dites techniques, les entrepreneurs peuvent s'attendre à voir ce poste de dépense progresser au rythme de celui des automoteurs. Les outils de gestion pointue sont donc bienvenus.

Guillaume Le Gonidec ■

## Nouvelle TONNE A LISIER

# PGII-16

**Hydro-Ejector** technology

**Eco-Propeller system**

A découvrir  
en Exclusivité !



STAND L60



STAND 338bis





growing together



[www.samson-agro.com](http://www.samson-agro.com)

## L'actualité du secteur

### Bridgestone

Réinvestir le segment haut de gamme

Tous les pneumatiques agricoles radiaux du groupe Bridgestone étaient jusqu'à présent commercialisés sous la marque Firestone. Mais l'entreprise a décidé de réinvestir le segment premium en utilisant sa marque principale, sans éclipser la seconde. Développé par Bridgestone Europe, le produit phare de cette nouvelle gamme sera fabriqué dans l'usine espagnole de Puente San Miguel. Dénommé VT Tractor, il a déjà été testé par la DLG : les IF 600/70R30 et IF 710/70R42 se seraient alors distingués de leurs concurrents, en traction comme en consommation de carburant. Le fabricant met en avant une pression bien répartie, avec une « zone entre les sculptures jusqu'à 26 % plus large » que ses concurrents. Le VT Tractor est lancé à partir de cet automne, dans neuf dimensions adaptées aux jantes de 28 à 42 pouces.



pneumatique hiver « Hakkapeliitta TRI ». Par rapport à son prédécesseur, le TRI2 qui reste au catalogue pour les usages annuels, celui-ci ne souffre d'aucun compromis pour les utilisations sur neige et sols glacés. Il reste flexible même à basse température. Son dessin spécifique implique davantage d'adhérence (25%). La stabilité est accrue dans les deux directions par les nombreux pavés multi-directionnels et l'utilisation, pour la première fois sur un pneumatique agricole, de lamelles diagonales. Il est aussi possible d'abaisser le niveau de vibrations, donc d'optimiser le confort, le bruit, et la résistance au roulement. Huit dimensions seront disponibles avant le premier trimestre 2015.



### Mitas

Le concept PneuTrac sur la bonne voie

Lors du dernier salon Agritechnica, Mitas exposait son pneumatique concept PneuTrac sur une jante standard de 38 pouces. Déjà testé sur une jante de 18 pouces, le concept a confirmé sa surface de contact accrue (+ 53 %), et son aptitude à la traction malgré une pression de gonflage inférieure aux pneus standard. Gonflé à 0,8 bar contre 1,6 pour son concurrent de dimension 280/70R18, le modèle testé présente même une stabilité latérale largement supérieure. Développé en partenariat avec Galileo Wheel Ltd., le PneuTrac répond à la volonté de répartir uniformément la charge malgré une pression de gonflage des plus faible. S'il n'est pas encore commercialisé, un directeur de l'entreprise s'est déjà montré très optimiste.



### Michelin

Un pneu porteur adapté au télégonflage

Pour la première fois, un pneumatique porteur adopte la technologie des flancs flexibles. Avec son nouveau Cargo XBib « High Flotation », Michelin a souhaité offrir une solution adaptée aux bennes et tonnes à lisier utilisant le télégonflage. Grâce à la technologie Ultraflex, la pression peut être ajustée entre 0,8 et 4 bars. La surface d'empreinte est supérieure aux concurrents : de 17 % à 2 bars et même 37 % à 4 bars. Un nouveau dessin (ouverture à l'épaule, couloirs longitudinaux, angle des pavés, lignes de fracture en fond de sculpture) favorise le déboufrage, point faible de son prédécesseur. Michelin annonce une distance de déboufrage jusqu'à trois fois plus courte. Cinq dimensions sont annoncées : de 600/55R26.5 au 750/60R30.5.



### Nokian

Le « pneu neige » pour les tracteurs

Pour les entrepreneurs effectuant des travaux routiers tels que le déneigement, Nokian a lancé le



## Alliance

Les pneumatiques agraires jusqu'à 100 km/h

Sur certains marchés, la quête de productivité pousse à investir dans des camions spécifiques capables d'investir les parcelles agricoles. Alliance développe donc des pneumatiques agraires capables de supporter une vitesse de 100 km/h. Ces variantes 396 MPT et 382 MPT garantissent l'adhérence du camion et sa portance pour répartir au mieux la charge. Le choix des composants tient compte simultanément de l'usure sur route, des risques de surchauffe, et des coupures ou dommages liés aux chaumes.

## Mitas

Le Tracteur pulling trouve chaussure à son pied

Engagé aux côtés de la fédération internationale de Tracteur pulling, Mitas met actuellement au point



un pneumatique dédié à cet usage, sous le nom Powerpull. Il a été présenté lors de l'étape française du championnat Eurocup, à Bernay dans l'Eure. Les premiers prototypes avaient été vulcanisés en avril dans la récente usine d'Otrokovice en République Tchèque. Fruit d'un investissement de 40 millions d'euros, celle-ci est désormais opérationnelle. Elle peut produire 42 000 tonnes de pneus par an.

## Trelleborg

La gamme forêt se complète

La dimension 30.5-L32 26 PR vient enrichir une gamme Twin 418 qui compte désormais cinq dimensions. Destinés aux usages forestiers intensifs, particulièrement le débardage, les Twin 418 bénéficient d'une résistance maximale aux déchirures : des nappes à renfort acier limitent le risque de déchirures par des souches ou rochers. D'autres dimensions sont attendues dans les prochains mois.



**ALLIANCE** www.allglobe.com

Une Gamme complète de Pneumatiques à la Hauteur de vos Exigences !

A550

A390

A345

A845 (FARM PRO)

**SPACE, Rennes 2014**  
Air Libre - Allée P  
Stand P21

**SOMMET DE L'ÉLEVAGE, Cournon 2014**  
Extérieur - Allée E  
Stand 289

Agriculture / Flotation / Forêt / Multiservices / Industriel / Chantier ...

**SOCAH DIVISION PNEUMATIQUES**  
France NORD - Tél : 02 99 00 83 83 - Fax : 02 99 00 74 88 - nord.pneus@socah.fr  
France SUD - Tél : 04 67 88 48 48 - Fax : 04 67 88 02 27 - sud.pneus@socah.fr

Documentation complète sur simple demande.

**SOCAH** www.socah.fr



■ Pour les tracteurs de 150 ch et plus, **Vredestein** lance le pneumatique Traxion XXL en dimension 710/75R38 (diamètre de 2 mètres). Malgré une capacité de charge supérieure à son homologue 710/70R42, le montage s'effectue sur les mêmes jantes existantes, pour pneus de série 70. La société mère de la marque Vredestein, **Apollo**, engage une tournée européenne de six mois destinée à promouvoir ses derniers pneumatiques industriels, destinés aux chargeurs télescopiques, pelles, chargeuses, tractopelles, ou encore aux compacteurs.

■ Après avoir lancé le 750/75R46 de la gamme TM 1000 High Power, un premier pneumatique de 2,30 m de diamètre, **Trelleborg** a complété ce segment avec la dimension 900/65R46. Tous deux sont montés sur des jantes THK de 46" et adoptent le profil Progressive Traction. Reposant sur un profil des barrettes à double angle d'attaque, ce dispositif accumule les récompenses depuis 10 mois. Le dispositif impliquerait une capacité de traction supérieure de 10 % (et un gain de 3,5 % en temps de travail, 5 % en consommation de carburant).

■ C'est par un investissement de 50 millions d'euros et l'embauche de 150 personnes d'ici 2018, que se traduit l'installation d'un nouveau site de production **Trelleborg** sur le continent nord-américain. Le choix de s'implanter aux États-Unis n'est pas anodin : la demande en pneumatiques haut de gamme très larges y est en forte croissance.

■ Mitas (membre de la holding CGS) produit depuis 10 ans des pneus agricoles sous la marque **Continental**. Depuis l'accord avec Continental Tyres, qui doit durer jusqu'en 2019, 300 000 tonnes ont été produites. Mitas constate une forte augmentation des produits pour fortes puissances : le volume de production des pneus SVT a triplé entre 2009 et 2012. Cette gamme comprend notamment le 710/75R42 de 2,15 m de diamètre, et un 1050/50R32. Côté machines de récolte, les gammes CHO<sup>2</sup> se sont élargies avec les tailles 900/60R32 et 800/70R32.

■ Six dimensions sont disponibles depuis juillet dans la gamme **Mitas Super Flexion Tyre (SFT)** pour les tracteurs de plus de 180 ch : les 900/60R42, 710/60R34, 650/60R34, 710/65R46, 750/65R26, et 580/85R42. Trois nouvelles tailles feront ensuite leur apparition (dont le 1250/50R32). Le SFT Mitas s'inspire du SVT Continental ; selon son manufacturier, il rivalise avec les concepts retenant la technologie IF, elle aussi caractérisée par des

flancs flexibles. Destiné aux automoteurs de pulvérisation, le 380/90R46 VF affiche une capacité de charge largement doublée face à un pneu standard : 6 500 kg à 65 km/h.

■ **Alliance Tire Group** a présenté huit pneus pendant l'exposition Reifen 2014. Cinq de ces pneus étaient issus de la gamme Alliance : Agriflex+ 372, Agriflex 363, Agristar XL 378, Dual Master 506 et 396 MPT.

■ Après la dimension 850/75R42 lancée au Sima en 2013, **Michelin** a répliqué lors du salon Agritechnica avec une seconde dimension en RCI 50 (2,30 m de diamètre) : le 900/65R46, d'une capacité de charge de 10 600 kg. Le manufacturier y a aussi dévoilé un 900/60R42 de 2,15 m pour les machines de récolte (applications cycliques, CFO), et un pneumatique destiné aux nouveaux pulvérisateurs automoteurs, le 420/95R50 à technologie VF. Quand la version IF requiert 4,8 bars de pression pour supporter 7 300 kg, ce VF se contente d'une pression de 3,6 bars.



■ Depuis deux ans, le fabricant indien **BKT** élargit son offre avec un rythme des plus soutenus. Y compris dans le segment le plus exigeant, avec des IF et VF à carcasse polyester. L'offre BKT comporte déjà dix dimensions dans la gamme Agri-max Force destinée aux tracteurs de forte puissance (du 600/70R30 au 900/60R42). Pour les pulvérisateurs automoteurs, deux pneus VF de grand diamètre sont même proposés avec un indice de vitesse D (65 km/h), dans les dimensions 380/90R46 et 480/80R50.

■ Dans la gamme de pneumatiques porteurs, on remarquera le récent **Nokian** CT BAS particulièrement dédié aux bennes TP et autres citernes circulant alternativement sur route et chantiers rocailloux. En dimension 650/55R26.5, il présente un indice 177D, et supporte une charge de 9 950 kg pour 4 à 6 bars de pression selon l'utilisation (en agricole et terrassement, respectivement).

■ **Nokian** s'investit aussi largement dans les pneumatiques destinés aux machines forestières. Au cours des 12 derniers mois, il a lancé le Nordman Forest F, un Forestking F2 en dimension 780/80-28.5, le Forestking TRS2 supportant jusqu'à 15 tonnes, et sa variante LS2 en dimension 30.5L-32.

# **BRIDGESTONE**



**Longtemps attendu :  
le nouveau pneu Premium  
Agricole**

**Bridgestone France**

Pour découvrir notre nouvelle gamme agricole Bridgestone,  
rendez-vous sur notre site internet

[www.bridgestone.fr/pneus-agricoles/](http://www.bridgestone.fr/pneus-agricoles/)

## Fabriquer des pneus en Israël : ATG mise sur sa différence

Leader dans la fabrication des pneus agricoles, forestiers et pour les travaux publics, Alliance Tire Group (ATG), est présent en France depuis plus de 30 ans. À l'initiative de François Girard, responsable commercial pour le marché français, un groupe de journalistes a été invité à visiter l'usine et le centre R&D ATG en Israël.

**[Israël, Hadera]** Fondée en Israël en 1950, la société Alliance a été créée pour des besoins stratégiques : les pneus routiers, agricoles et militaires étaient alors une nécessité absolue pour construire le pays naissant et survivre dans un environnement naturel quasi-vierge de production agricole. Le site de production de pneus sera installé à Hadera, dans le nord du pays, entre Tel Aviv et Haïfa, où il se trouve toujours.

Dans les années 1980, Alliance, qui fabriquait jusqu'alors des pneumatiques diagonaux pour les tracteurs, se met à la technologie du pneu radial et figure parmi les premiers à développer des pneus-porteurs diagonaux. Dans les années 1990, l'entreprise se lance dans les pneus destinés à l'exploitation forestière et commence à munir

ses pneus porteurs radiaux d'une double ceinture acier.

« Mais dans les années 2000, la société enregistre des pertes de plusieurs dizaines de millions d'euros, rappelle Isia Tchetchik, l'actuel directeur de la division israélienne, en 2007, la famille indienne Mahansaria, s'allie au fonds d'investissement privé Warburg Pincus et rachète Alliance, qui devient Alliance Tire Group. » Alliance, qui avait alors vécu loin de la concurrence – elle est toujours l'unique usine de pneumatique d'Israël – découvre la production indienne et se heurte frontalement à une nouvelle réalité industrielle : « En Inde, il y a une quarantaine de sites de production, poursuit Isia Tchetchik. Nous pensions être les meilleurs dans notre domaine... la déconvenue a été à la hauteur de l'effort que



Isia Tchetchik (3<sup>ème</sup> en partant de la gauche), l'actuel directeur de l'unité israélienne, est entouré de gauche à droite : de François Girard (responsable du marché français), d'Elhanan Cohen (en charge du département Recherche et Développement) et de George Ronai (en charge de la formation des équipes techniques et commerciales à travers le monde).

nous avons alors fourni. Un exemple parmi tant d'autre : nous avons découvert qu'il fallait 9 000 kW/h d'énergie pour fabriquer 1 t de pneumatique en Inde, quand il nous en fallait 15 000 kW/h en Israël ! Aujourd'hui, l'Inde est à 7 000 kW/h et Israël à 11 000 kW/h : nous parvenons à rattraper notre retard. »

Rapidement, dès 2009, ATG acquiert la société Galaxy Tire and Wheel, connue pour ses pneus pour chargeurs et utilitaires et sa capacité à fournir du sur-mesure. Dans le même temps, elle rentre dans son portefeuille la marque Primex, dont les produits sont utilisés pour les tracteurs forestiers, mais aussi les débusqueurs, les porteurs et les abatteuses.

### Objectif Top 3

En 2013, ATG a été cédé par Warburg Pincus au fonds d'investissement américain KKR, la famille Mahansaria conservant 10 % et restant aux commandes du groupe. Aujourd'hui, le groupe compte une usine en Inde dans l'état méridional du Tamil Nadu, dont la capacité de production est de 85 000 tonnes de pneus par an. Un investissement



Le site de production ATG est installé à Hadera, dans le nord d'Israël. Une fois fabriqués, les pneus sont rapidement mis en conteneurs, prêts à l'expédition, majoritairement via les installations portuaires d'Haïfa tout proche.



François Girard présente le nouveau pneu radial pour les pelles, le 460/70R22.5 (18R22,5). La carcasse est tout en acier de tringle à tringle avec des ceintures acier sur la bande de roulement.

de 200 millions de dollars a par ailleurs été réalisé dans un second site de production indien, pour une capacité de production de 50 000 t ; il sera opérationnel fin 2014. Le site israélien de Hadera continue de fournir 42 000 t, mais surtout, il abrite le centre R&D du groupe, un point névralgique pour ATG. « Nous ne pouvons pas nous aligner sur les prix de production de l'Inde, constate Isia Tchetchik. Le coût d'une journée de travail est de 5 \$ en Inde, contre 16 \$ par heure de travail en Israël. À Hadera, nous ne sommes pas les moins chers, mais notre volonté est d'apporter de la valeur ajoutée dans nos produits. »

Dans l'organisation industrielle du groupe ATG, les pneus basiques, à moindre coût, majoritairement diagonaux, sont désormais fabriqués en Inde. Les produits

techniques, en petites séries, sont développés et fabriqués en Israël ; 65 % de la production d'Hadera est ainsi de type radiale. Les produits dits « techniques » représentent 90 % de la production du site. « Aujourd'hui, ATG affiche un chiffre d'affaires de 575 millions de dollars ; notre objectif est d'atteindre un milliard de dollars en 2017 et nous classer dans le top trois mondial des constructeurs de pneus agricoles, forestiers et constructions. Pour cela, nous devons produire 100 nouvelles références chaque année, majoritairement en Israël. Nous devons aussi privilégier le marché de la première monte chez les constructeurs pour garantir les débouchés de nos pneus. » Aujourd'hui, au niveau du groupe, cette première monte représente 18 % du marché. Pour atteindre

### La France premier marché européen pour ATG

Sur le marché français, ATG opère en partenariat avec les distributeurs Socah et Saphore. La France est le premier marché européen d'Alliance, régulièrement disputé par le marché allemand. La spécificité de ce marché est la proportion plus importante de première monte : Alliance réalise 50 % de son chiffre d'affaires auprès des constructeurs. « L'intérêt de la première monte est le positionnement de la marque pour la revente », souligne François Girard, le responsable du marché français. Le marché français pour ATG est dominé par les références agricoles (50 %) ; en deuxième place, le secteur des TP représente 40 % des ventes ; les pneus forestiers représentent 10 % de l'activité en France.



## Un flexible/cardan à réparer ?

CARDAN / FLEXIBLE  
**EXPRESS**

Promodis 

Prise en charge dans nos ateliers  
en moins de 30 minutes !



## Une vitre à changer ?

CENTRE  
**VITRES**

Promodis 

Intervention sur tous types de  
tracteurs agricoles et automoteurs !

Partenaire des principaux assureurs

UN SEUL NUMÉRO :

 **0811 90 10 12**

LES SERVICES DU RÉSEAU PROMODIS ACCESSIBLES AU :

 N°Azur 0 811 90 10 12



Promodis

Pro, Proche, Promodis

[www.promodis.fr](http://www.promodis.fr)



À la sortie du mélangeur, les bandes de caoutchouc sont recouvertes d'une poudre de savon (blanche) qui les empêche de se coller les unes aux autres.



Les bandes passent dans une extrudeuse qui leur donne un certain profil. Pour certaines zones, comme la zone talon/flanc, deux bandes sont associées à l'extrusion.



Le pneu « vert » est déposé dans la presse qui va assurer sa vulcanisation.



La fabrication d'une carcasse de type radial.

l'objectif qu'il s'est fixé, ATG vise 50 % de première monte à l'échéance 2017 et se penche sur les relais de croissance que constituent le continent américain (nord et sud) et l'Inde ; aujourd'hui son marché est orienté pour 49 % vers l'Europe et 39 % vers le marché nord-américain. Il est majoritairement tourné vers les pneus agricoles (61 %) ; le secteur de la construction représente 31 %, celui de la forêt 7 %.

## Le mystère de la vulcanisation

Aujourd'hui le site de Hadera produit près de 650 références. 430 personnes travaillent à la production. « Ici 98 % des matières premières sont importées, 92 % de la

production est exportée, relate Ozcan Demirbas, le directeur général de l'usine. La matière première est essentiellement du caoutchouc, naturel et synthétique, ainsi que du noir de charbon. » La première étape consiste donc à associer les composants dans de vastes mélangeurs produisant de longues bandes de caoutchouc, qui donneront naissance au pneu au fil des étapes de la production. À chaque pneu sa recette, à chaque partie du pneu son propre mélange : l'usine de Hadera compte une quarantaine de recettes différentes. L'étape du calendrage consiste à préparer la structure du pneu : « Il s'agit selon les types, diagonal, ceinture croisée, radial, etc.,

de disposer les différents éléments composant la carcasse : fibres textiles polyester ou nylon et fil d'acier recouvertes de caoutchouc », explique Ozcan Demirbas.

Les nappes sont posées une à une à la main, alors que le futur pneu est positionné sur un tambour, un cylindre rotatif. Le pneu est alors gonflé et l'injection de l'air détermine le périmètre du futur pneu. Vient enfin la dernière étape : la pose des bandes de caoutchouc qui formeront la bande de roulement. Ainsi préparé le pneu est dit « vert » et prêt à subir l'étape de la vulcanisation dans une presse. Il est placé dans un moule de cuisson, dont l'empreinte lui donnera sa sculpture finale. Sous l'effet de la chaleur et de la pression, le procédé de vulcanisation donne au caoutchouc ses caractéristiques finales : élasticité et robustesse. Selon les pneus, il faut entre 20 et 400 min de séjour dans la presse à une température 70 à 185 °C. Le site de Hadera compte 70 presses.

Le pneu passe alors par l'étape du contrôle : le niveau le plus bas reçoit une marque jaune. « Elle sera associée au point le plus haut de la jante pour éviter tout problème de faux-ronde », décrit François Gi-

rard, le responsable du marché français : alors que les tracteurs vont de plus en plus vite, ils subissent des vibrations qui entraînent désormais ce type de problèmes. »

Les pneus à ceinture d'acier passent aux rayons-X, les seuls capables de voir à travers le caoutchouc, pour s'assurer du bon positionnement de la ceinture. Un autre laboratoire effectue de complexes mesures pour les pneus en développement : « Les caractéristiques du pneu, le roulage, l'échauffement, l'emprunte au sol, l'indice de charge, la résistance à l'explosion, la déflexion, le niveau sonore, la résistance aux perforations, la résistance de roulement... »

Dehors, l'équipe d'Alliance a préparé une exposition des nouveautés à l'attention de la délégation française. François Girard présente le pneu radial grande vitesse, le radial forestier en porteur ou tracteur de profil F 342, le nouveau jumelage pour les pelles, avec deux pneus tout acier qui ne nécessitent pas l'installation de l'habituel joint en caoutchouc entre les deux pneus... avec 100 nouvelles références, ATG n'est pas en manque de nouveautés à présenter !

Françoise Foucher ■



# Le temps presse !



**LA CULTURE DU RESULTAT.**

## **ROBUSTE, PERFORMANTE ET EFFICACE**

Avec le carrousel horizontal ultra-performant de la presse enrubanneuse Lely Welger RPC 245 Tornado, vous profitez du cycle d'enrubannage le plus rapide du marché.

Contact:

Lely France - 06 12 37 38 01 ou 02 23 31 22 07



[www.lely.com](http://www.lely.com)

innovators in agriculture



Demi-essieux  
Essieux  
Essieux suiveurs  
Essieux directeurs  
Bogies  
Demi-tandems  
Tandems  
Tridems

Trains roulants 40 km/h France  
Et bien plus encore...

**Colaert Essieux équipe vos machines agricoles à travers le monde depuis plus de 20 ans.**



Benne Tl  
Pulvérisateur  
Plateau à paille  
Travail du sol  
Mélangeuse  
Presse à paille  
Arracheuse  
Transborder  
Chargeuse

Essieux  
Essieux suiveurs  
Essieux directeurs

Epauleur  
Berne

Bogie  
Tandem  
Trider

Demi-essieux  
Essieux  
Essieux suiveurs  
Essieux directeurs  
Bogies  
Demi-tandems  
Tandems  
Tridems



## Fendt monte en puissance

En dévoilant une nouvelle gamme atteignant 500 ch, le constructeur Fendt s'affirme un peu plus dans le clan des constructeurs leaders du tracteur en Europe et dans le monde. Dans le même temps, il poursuit le transfert de technologies, de ses plus gros modèles vers les gammes moins puissantes, avec l'arrivée des nouvelles générations de 300 Vario et 700 Vario.

**[Neuschwanstein, Allemagne]** En 2015, le catalogue de tracteurs Fendt s'étendra donc de 70 à 500 ch. Sa nouvelle série 1000 Vario se déclinera en quatre modèles de 380, 420, 460 et 500 ch à la norme ECE R24. Une telle puissance implique évidemment une mécanique inédite. Fendt utilise ici un moteur Man à 6 cylindres de 12,4 litres de cylindrée, qui équipe déjà les véhicules industriels. Il a également conçu une transmission et un pont arrière spécifiques sous la dénomination TA400.

Faire passer la puissance et le couple reste une problématique majeure sur ces tracteurs de plus de 350 ch. C'est pourquoi les dimensions des pneumatiques sont particulièrement imposantes. Les roues arrière affichent un diamètre de 2,35 m avec une monte de 750/75R46 en stan-



Fendt proposera bientôt des tracteurs de 70 à 500 ch ! L'arrivée de son nouveau fleuron, le 1000 Vario (380 à 500 ch) est prévue pour novembre 2015.

dard, et de 900/65R46 en option. De même, les pneus avant montés de série sont en 650/65R38. Un dispositif

de télégonflage Fendt sera en option.

Sur la balance, le Fendt Vario 1000 affiche un poids

à vide de 14 tonnes. « C'est un tracteur qui se destine d'abord aux travaux lourds de traction », explique Peter-

### Vente de tracteurs : Fendt gagne des parts de marché

En marge de la présentation de ces nouveautés, le constructeur a également mis en avant ses bons résultats économiques. Le tractoriste a ainsi vendu 17 837 tracteurs en 2013, soit 20 % de plus qu'en 2012. Sa part de marché progresse toujours et atteint 9,6 % en moyenne en Europe de l'ouest et centrale en 2013 (9,8 % en France). Pour 2014, Fendt est relativement optimiste : certains marchés, comme la France et l'Angleterre, marquent le pas, mais sur l'ensemble de l'Europe, la tendance est positive. Il devrait ainsi se rapprocher de son objectif : produire 20 000 tracteurs par an d'ici trois ans.

Le groupe Agco (dont fait partie Fendt) apparaît également en très bonne santé. « De 2003 à 2013, nous sommes passés d'un chiffre d'affaires de 3,49 milliards d'euros à 10,78 milliards d'euros, et d'un effectif de 11 278 à 22 111 salariés »,

s'est félicité Martin Richenhagen, directeur général du groupe Agco. En sus de cette croissance, le taux de marge a progressé, atteignant désormais 22,2 %, contre 17,6 % il y a 10 ans. Pour assurer son développement futur, Agco a notamment les yeux tournés vers la Russie et l'Afrique. « Le potentiel dans ces pays est important. Pour 1 000 ha, il y a en moyenne trois tracteurs en Russie contre 25 aux États-Unis », précise par exemple le dirigeant. Mais le groupe entend progresser même en Amérique du Nord : « Pour l'instant, les marques américaines sont majoritaires sur le marché de l'agroéquipement. Nous pensons que la tendance va s'inverser, comme dans l'automobile depuis quelques décennies. Les constructeurs européens vont y jouer un rôle de plus en plus important. »

Josef Paffen, directeur de la branche Fendt pour l'Europe. Le tractoriste compte d'ailleurs sur le 1000 Vario pour augmenter ses ventes en Amérique du Nord et en Australie, où les agriculteurs sont de gros utilisateurs d'outils tirés. Du reste, le nouveau Fendt pourra être livré sans prise de force, ni relevage arrière, et avec une voie de 1,5 mètre. Ce tracteur utilisera la même cabine que les 800 et 900 Vario, avec quelques améliorations sur le plan de la finition et du confort (tableau de bord inclinable, nouveau siège passager, réfrigération active dans le vide-poches...).

Pour voir le Fendt 1000 Vario en France, il faudra encore patienter quelques mois. « Il sera présenté au Sima, et mis en production à partir d'Agri-technica (novembre 2015), précise Peter-Josef Paffen. Aujourd'hui, le segment des

*tracteurs de plus de 400 chevaux est un marché de niche en Europe. Mais ce segment va se développer et le lancement du 1000 Vario va y contribuer. »*

### **Le 700 Vario, décliné en trois versions**

Dans un avenir plus proche, le tractoriste allemand va faire évoluer les 700 Vario (145 à 240 ch). À Antoine Brissart, responsable produit tracteur chez Fendt de préciser : « Il y a d'abord l'arrivée d'une déclinaison d'entrée de gamme baptisée Power. Comparé aux versions plus cossues Profi et Profi Plus, le 700 Vario Power disposera de cinq distributeurs électrohydrauliques (contre huit sur les autres), d'une climatisation manuelle (et non automatique) et de deux phares de travail en moins. Par ailleurs, la version Power sera moins



© N. Chemineau

*La taille des roues du Fendt 1000 Vario est particulièrement impressionnante, comme le prouve ici Antoine Brissart, chef produit tracteur chez Fendt et mesurant 1,81 m. Les roues avant du colosse sont celles habituellement montées sur l'essieu arrière des 700 Vario !*

## PNEUS POUR PROFESSIONNELS

FLOTATION PRO   TRAXION+   FLOTATION TRAC   TRAXION 85   FLOTATION+

**LARGE GAMME, PRESTATIONS EXCELLENTES, HAUT RENDEMENT, QUALITÉ, MARQUE DE STANDING.**

WWW.VREDESTAIN.FR

**VREDESTAIN**  
TYRE TECHNOLOGY FOR BEST RESULTS

Une nouvelle génération de 300 Vario sera commercialisée début 2015. La cabine évolue particulièrement avec un pare-brise intégral et une porte monobloc à droite.



© Fendt

évolutive. Le terminal Variotronic en cabine ne pourra pas être Isobus, ni avoir le pilotage automatique de l'essieu suiveur par exemple. »

D'autres évolutions sont apportées à tous les 700 Vario, tel l'ajout d'un régime 1000 Eco aux régimes de prise de force déjà disponibles (540, 540 Eco et 1000 tr/min). De série également, le circuit de freinage sera pneumatique pour le tracteur comme pour la remorque. « Le freinage sera plus progressif et plus souple comparé aux précédentes versions sur lesquelles

le freinage du tracteur était piloté hydrauliquement, » complète Antoine Brissart. De ce fait, le tracteur 700 Vario sera livré d'usine avec une suspension de cabine pneumatique, quelle que soit la version. Enfin, il conserve le moteur Deutz à 6 cylindres, mais celui-ci est désormais conforme à la norme Tier 4 final, sur les émissions. Pour ce faire, Fendt ajoute un dispositif de recirculation externe des gaz d'échappement ainsi qu'un filtre à particules passif, en complément du système SCR qui l'équipait déjà.

## Les petits 300 Vario, dans les pas des plus grands

Début 2015, Fendt commercialisera également la nouvelle génération de 300 Vario. Des évolutions notables sont apportées au poste de conduite. Sur l'ancien 300 Vario, la cabine était jugée trop petite et manquant de visibilité de par le nombre de montants. La nouvelle version dispose d'un pare-brise frontal intégral avec un essuie-glace balayant sur 300°, et d'une porte latérale monobloc à droite. Au pas-

sage, le poids à vide de ces nouveaux modèles augmente d'environ 700 kg (soit un peu plus de 5 tonnes à vide), tandis que l'empattement gagne 7 cm (2,42 mètres). « Du fait de son gabarit et de son poids plus importants, ce nouveau 300 Vario pourra aussi remplacer les Fendt 409, 410 et 411 en service », précise le responsable produit. Quatre modèles seront proposés de 110 à 138 ch. Le moteur Agco Power à quatre cylindres (4,4 l) répond également à la norme Tier 4 final, grâce à un dispositif SCR et un catalyseur DOC, mais sans filtre à particules. Décliné en trois versions – Power, Profi et Profi Plus – le 300 Vario sera disponible avec les différents leviers de commande Fendt, mais le levier restera fixé sur le tableau de bord latéral et non pas sur l'accoudoir. « Cela permettra de monter les commandes d'un outil attelé (comme une épareuse) sur l'accoudoir », ajoute Antoine Brissart.

**Nicolas Chemineau** ■

## Moissonneuses-batteuses, du nouveau en cabine

Pour la saison 2014-2015, Fendt apporte quelques retouches à ses moissonneuses de la série C et L. Présentés en 2013, les deux modèles de la série C – 306 ch\* et cinq secoueurs ou 360 ch et six secoueurs – peuvent désormais intégrer l'autoguidage par satellite. Il est disponible avec différents niveaux de précision (environ 20 cm, 5 cm ou 2 cm). Deux barres de coupe sont proposées, dont celle à tapis qui peut maintenant atteindre 7,7 m de large. Et l'automatisme de suivi de sol de cette barre de coupe a été amélioré. Pour les régions pentues, la version de 306 ch existait déjà avec un



Les machines de la série C peuvent désormais profiter de l'autoguidage par satellite.

© Fendt

essieu avant correcteur de dévers (jusqu'à 20 %). Un essieu arrière corrigeant la pente (jusqu'à 30 % en montée et 10 % en descente) peut aujourd'hui le compléter.

Quant à la série L – 2 modèles : 243 ch à cinq secoueurs ou 276 ch à six secoueurs – elle profite surtout d'une nouvelle cabine. Toutes les commandes importantes de la machine sont maintenant rassemblées sur l'accoudoir Variotronic, semblable à celui utilisé sur les tracteurs Fendt. Il dispose notamment d'un levier multifonctions et du terminal tactile Vario de 7". La cabine est également plus spacieuse.

tamment d'un levier multifonctions et du terminal tactile Vario de 7". La cabine est également plus spacieuse.

(\* puissance maxi avec boost)

# L'alternative...



**Concessionnaire :** FD MAT France, Hangest-en-Santerre  
Frederic DUPUY: 06.74.52.24.67  
[www.fdmatfrance.fr](http://www.fdmatfrance.fr)

**Responsable de vente (usine) :** Frank KERCKHAERT  
+31.653.20.49.61,  
[www.vervaet.nl](http://www.vervaet.nl)



## MAESTRO

TRANSFORMEZ VOTRE FUTUR AVEC LA TECHNOLOGIE HORSCH

**Maestro : la nouvelle génération de semoirs monograines rapides, précis, polyvalents**

- ✓ Performance élevée sur labour préparé ou techniques culturales simplifiées
- ✓ Polyvalence pour semis de maïs, sorgho, soja, tournesol, betterave sucrière
- ✓ Précision du doseur à entraînement électrique avec coupure automatique élément par élément
- ✓ Robustesse et stabilité de l'élément semeur avec réglage hydraulique de la pression (jusqu'à 300 kg)
- ✓ Rapidité de semis avec une demande de puissance réduite
- ✓ Économique avec enfouisseur d'engrais solidaire de l'élément semeur
- ✓ Fiabilité grâce au contrôle permanent du semis par capteur sur chaque élément semeur

[www.horsch.com](http://www.horsch.com)

# HORSCH

*L'agriculture par passion*

Tél. : 03 25 02 79 80



/Horsch



@HorschFrance

[www.horsch.com](http://www.horsch.com)

# John Deere FarmSight : hommes-machines de plus en plus « connectés »

Une autoroute de l'information entre l'homme et la machine... si elle reste virtuelle, elle permet de rationaliser les travaux agricoles. De véritables passerelles d'informations élaborées comme une interface homme-machine, sont au cœur du développement des solutions « FarmSight » de John Deere.

**[Kaiserslautern, Allemagne]**

Les 9 et 10 juillet derniers, John Deere avait invité les journalistes de la presse agricole européenne dans son centre européen de technologie et d'innovation (ETIC) de Kaiserslautern (Allemagne), pour une présentation des différentes combinaisons de technologies numériques proposées dans le cadre de sa stratégie « FarmSight ».

Au cœur du dispositif, « *une agriculture basée sur l'information* », résumera Georg Larscheid, responsable de la mise en œuvre des solutions intégrées. En toile de fond : les gains de productivité. On estime ainsi que le guidage automatique, c'est 10 à 15 % de productivité en plus ; et entre 3 et 5 % de plus avec le réglage et le contrôle automatique des machines. Un mouvement de fond, si l'on en croit les chiffres fournis par le constructeur qui signale que depuis 2005, près de 50 000 tracteurs ont été pré-équipés Isobus (protocole de communication entre machines) ; Autotrak (système de guidage) est par exemple présent sur près de 40 % des tracteurs dans la gamme des 100-150 ch, et sur près de 70 % des modèles au-delà des 300 ch, et les chiffres vont croissants. « *La plupart des défis (maximiser les rendements, gérer*



*Christoph Wigger, vice-président des ventes et du marketing, a durant deux jours ouvert les portes sur une vision de l'agriculture résolument ancrée dans le monde du numérique et des nouvelles technologies.*

*les risques, réduire les coûts de production) peuvent être relevés à l'aide des outils numériques de nouvelle génération* », ajoute Christoph Wigger, vice-président des ventes et du marketing.

**FarmSight :  
une équation  
à trois paramètres**

« *John Deere FarmSight fonctionne comme une équation à trois paramètres : FarmSight = matériels de l'utilisateur + composants AMS d'agriculture de précision + services FarmSight de la concession* », poursuit Christoph Wigger. Dans ce schéma, John Deere a porté une attention toute particulière à la « *connectivité toutes marques* ». Le système de guidage AutoTrac

est par exemple compatible, via Isobus, avec près de 600 machines de marques concurrentes. Dans le même esprit, John Deere s'est beaucoup attaché à offrir une « *approche ouverte* » aux entreprises partenaires, notamment les fournisseurs de logiciels et de conseils agronomique ; une garantie de valeur ajoutée pour les clients intéressés. L'illustration, très concrète, en a été faite avec le rapprochement entre John Deere et BASF dans le développement de solutions intégrées pour l'agriculture de précision.

Cette coopération se focalise dans un premier temps autour des besoins des producteurs de céréales, de colza et de maïs. Les premiers outils intégrés devraient faire leur apparition en 2015. Bien plus que de la combinaison d'outils, la collaboration avec BASF ouvrira l'accès à un nouveau service de support en matière d'agronomie et de dépistage.

Dans ce contexte de transfert de données, une question est apparue comme récurrente : quelles garanties pour la sécurité des données ? Sur le sujet, les res-



*La connectivité « toutes marques » est l'un des points sur lequel a beaucoup misé John Deere dans le développement de ses nouveaux outils télématiques.*

ponsables de John Deere se sont vus rassurés : « le client définit qui peut utiliser les données, qui a accès à quel type de données » ; au-delà, ils mettent en avant les nombreuses directives européennes et lois nationales de protection des données, qui reposent notamment sur le principe de préservation de l'anonymat.

### Autour de MyJohnDeere.com

Derrière la création de son portail agricole, John Deere entend porter une ambition : créer un lien, un échange de données facilité entre le client, ses machines et le concessionnaire. Différentes fonctionnalités sont proposées sur le portail dont le volet « *Operation Center* » qui permet de gérer à la fois les parcelles et la flotte de machine depuis un seul poste. Concrè-



Le système « *Manure Sensing* », relié à la console *GreenStar*, entend devenir un outil de référence dans la gestion des effluents d'élevage.

tement, l'entrepreneur peut par exemple répartir très simplement les tâches de ses différents matériels, suivre l'évolution des chantiers et, le cas échéant, adapter les instructions en fonction des

conditions météorologiques notamment. L'important est ici le caractère bilatéral des échanges : l'opérateur peut, certes, adresser des consignes, mais également recevoir des données du chantier depuis la console *GreenStar 2630* qui se trouve dans la cabine de la machine. Le fonctionnement de

l'ensemble se trouve grandement facilité par le développement de la technologie sans fil (WDT) dans les équipements John Deere. Avec *MyJohnDeere.com*, le client peut donner accès individuellement à ses employés, son concessionnaire (possibilité de choisir le niveau « d'accréditation » des intervenants) ou des tiers qu'il aura définis

### Paroles d'utilisateur : « Tout est surveillé »

*Jurgen Ohls est le responsable d'une exploitation céréalière de 3 270 ha à Fahrenwalde (nord est de l'Allemagne, près de la frontière polonaise). Le parc matériel est à la hauteur de la taille de l'exploitation : six moissonneuses batteuses John Deere, une ensileuse John Deere, une ensileuse Claas, 20 tracteurs équipés en télématique... le tout desservi par 18 employés à temps plein et une trentaine de saisonniers pendant les périodes de grosse activité. L'ensemble*

*ne laisse pas de place à l'improvisation. Jurgen Ohls utilise donc à plein le potentiel des outils de gestion télématiques made by John Deere. En pratique : modulation des apports d'azote et plus globalement des intrants, cartographie des travaux réalisés « Il est possible de superposer plusieurs couches de données. Tout est surveillé. Cela implique d'avoir un système de documentation performant, mais permet de vérifier que le travail a été fait correctement, de me-*

*surer le résultat de l'itinéraire culturel en d'autres termes de cultiver efficacement. Quand on se retrouve face à une mauvaise récolte, il est important de comprendre ce qui s'est passé pour ne pas reproduire les erreurs. Avec la télématique, ce n'est plus l'homme ou la machine mais l'homme et la machine. Les données collectées sont standardisées, mais sécurisées, afin qu'elles ne soient pas manipulées. »*

L'ÉPANDAGE ÉVOLUE, VENEZ DÉCOUVRIR SUR LE STAND PICHON LA 1<sup>ÈRE</sup> TONNE «ÉCO-ÉPANDAGE»

 [eco-epandage.com](http://eco-epandage.com)

 **PICHON**



ZI DE LAVALLOT • 29490 GUIPAVAS - FRANCE - Tél. : 02 98 344 100 • [info@pichonindustries.com](mailto:info@pichonindustries.com)

**PICHONINDUSTRIES.fr**



Le kit terrain « Field Connect », une autre façon de gérer l'irrigation.



préalablement. MyJohnDeere.com est ainsi un accès direct à son activité, mais en aucun cas une porte ouverte à tout vent dans une banque de données personnelles.

### Visualisation à distance

La télématique est désormais au cœur des systèmes d'exploitation. JDLink permet à l'opérateur de suivre l'ensemble de ses machines où qu'elles soient, dans la

mesure où une connexion internet est disponible. JDLink est proposé en deux versions : Select (abonnement annuel de 175 euros) et Ultimate (abonnement annuel de 275 euros). Il est bien entendu possible de combiner les systèmes JDLink via différents abonnements, avec le système de visualisation à distance RDA (Remote Display Access) et la technologie sans fil, pour des tarifs allant de 299 à 499 euros annuellement. La notion d'assistance de l'utilisateur est au cœur du dispositif. L'utilisateur peut ainsi demander l'assistance d'un expert qui lui donnera quelques conseils de réglage en temps réel ou procédera à un dépannage à distance. « Cela évite les trajets inutiles et augmente le temps de travail effectif des machines » résume Stephan Beilhartz et Javier Fernandez, respectivement responsables en solutions produits et en marketing.

par l'opérateur en relation avec les données du terrain (cartographie, rendements, analyses de sol). Avec la console GreenStar 2630 en guise de terminal de commandes et un capteur proche infrarouge « Harvest Lab » qui mesure les principaux composants du lisier épandu (N, P, K, matières sèches) en temps réel, le débit d'épandage est réglé automatiquement. Pour aller plus loin, avec les tracteurs John Deere, il est également possible d'adapter automatiquement la vitesse du tracteur aux données reçues, ce qui augmente encore la précision de l'épandage.

Pour l'irrigation, il est également possible d'optimiser le processus via le système « Field Connect », qui calcule le taux d'humidité d'une parcelle à l'autre, grâce à des sondes installées sur le terrain. Les différentes indications sont envoyées par transfert de données sans fil sur l'ordinateur de l'exploitation ou sur un mobile. Afin d'assurer la transmission des informations, le système utilise simultanément les réseaux de communication cellulaire et satellite.

**Daniel Saliou** ■

### Gestion parcellaire : du nouveau

Toujours dans l'optique de faciliter et de rationaliser l'utilisation des outils, John Deere a développé plusieurs systèmes de contrôle, tel que le « Manure Sensing » qui, installé sur un épandeur à lisier, est capable de moduler les apports de lisier en fonction des paramètres définis

**ENTREPRENEURS des Territoires** MAGAZINE **ABONNEZ-VOUS**

**MES COORDONNÉES**

Société : \_\_\_\_\_  
 Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
 Adresse : \_\_\_\_\_  
 CP : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_  
 Tél. : \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_  
 E-mail : \_\_\_\_\_

**MON ACTIVITÉ**

Entrepreneurs de travaux agricoles     Entrepreneurs de travaux forestiers  
 Entrepreneurs de travaux ruraux         Entrepreneurs de travaux publics  
 Concessionnaires                                 Constructeurs de matériel  
 Centre de formation                             Autres : (préciser) \_\_\_\_\_

**JE SUIS ADHÉRENT**                                 **JE NE SUIS PAS ADHÉRENT**

au Mouvement des Entrepreneurs des Territoires

Je m'abonne au tarif « spécial adhérents » pour 1 an (soit 8 numéros), au prix de 29 €

Je joins mon règlement par chèque bancaire à l'ordre des Entrepreneurs des Territoires

Je souhaite recevoir une facture acquittée

À retourner à Entrepreneurs des Territoires - 44 rue d'Alésia 75014 Paris - Pour tout renseignement : Tél. 01 53 91 44 98

au Mouvement des Entrepreneurs des Territoires

Je m'abonne pour 1 an (soit 8 numéros) au prix de 49 €

Je joins mon règlement :

Chèque à l'ordre des Éditions Fitamant  
 Carte bancaire N° \_\_\_\_\_  
 Date de validité \_\_\_\_\_  
 Cryptogramme \_\_\_\_\_ (3 derniers chiffres au dos de votre carte)

Date et signature indispensables :

Je souhaite recevoir une facture acquittée

À retourner à Éditions Fitamant CS 62020 - 29018 Quimper Cedex  
 Pour tout renseignement : Tél. 02 98 98 01 40

Conformément à la loi informatique et libertés, vous disposez d'un droit d'accès aux informations vous concernant

Une équipe de professionnels pour répondre à vos besoins

**Spécialiste en Pièces Occasions**  
**Tracteurs et MB**  
**New Holland - Ford - John Deere**

**Pièces contrôlées ET garanties !**

**Contact : Jean-Michel CATOIR**  
 Tel : 03 21 26 08 55  
 Mail : [pieces.occasion@patoux.fr](mailto:pieces.occasion@patoux.fr)    [www.patoux.fr](http://www.patoux.fr)

**Envois Quotidiens France & Étranger**



# Rabaud s'impose dans le domaine forestier

Inventive, l'entreprise Rabaud s'épanouit dans de nombreux domaines. Lors de la seconde édition du Xylo'Show, le constructeur vendéen a réaffirmé son implication dans le domaine forestier, en signant un premier record du monde de production de bois bûche.

## [Sainte-Cécile, Vendée]

Lors de portes ouvertes organisées début juillet, Rabaud a exposé une gamme de matériels pléthorique, dans les domaines de l'entretien du paysage, de la production de bois ou de la voirie. L'occasion, aussi, de démontrer son savoir-faire en combinés de production de bois bûche : l'entreprise familiale détient désormais un record du monde.

## Une réussite familiale

L'entreprise Rabaud est née à la fin des années 1970, de l'inventivité d'un agriculteur, Claude Rabaud. Si le fondateur a aujourd'hui confié les responsabilités de la commercialisation et de la production à ses fils Éric

et Jérôme, il n'en reste pas moins présent : « *L'entreprise est familiale, et elle va le rester* », explique le second. Une dimension confirmée plus tard, par la remise d'une médaille de chevalier dans l'Ordre du Mérite Agricole à Christian Auvinet, responsable commercial : entré comme soudeur à l'âge de 22 ans, il a passé 35 ans aux côtés de la famille Rabaud.

Conviés pour l'occasion, les différents élus de la région n'ont alors eu de cesse de louer une entreprise qui « *réussit malgré les perspectives moroses* ». La clé du succès ? Un élargissement continu de la gamme. Tirant parti du bon produit au bon moment, Rabaud résiste à la crise et mise sur l'export.



Éric Rabaud, fils du fondateur, dirige aujourd'hui l'entreprise avec son frère Jérôme.

## L'export en ligne de mire

Rabaud profite d'une gamme élargie et d'investissement continu : un million d'euros chaque année. Résultat, l'entreprise défie la crise : « *En 2009, quand*

*le TP chutait, nous affichions encore une hausse d'activité dans ce domaine* », explique Éric Rabaud, qui assure que la relation étroite entre client, concessionnaire et constructeur, renforce l'activité. En 2013, l'entreprise vendéenne emploie 200 salariés et affiche une croissance de 17 % de son chiffre d'affaires (32,3 millions d'euros). L'objectif est de réaliser 40 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2020. Pour cela, Rabaud continue à scinder ses équipes selon les spécialités, et cible davantage les marchés étrangers.

L'export (vers les Pays-Bas, la Suisse ou l'Algérie), ne représente encore que 11 % du chiffre d'affaires. Membre du groupe AgriVendée (voir

## Un outil de production évolutif

Chaque année, 12 000 machines sortent du site de production certifié ISO9001. L'usine Rabaud s'est agrandie au fil des années, mais ses 20 000 m<sup>2</sup> actuels s'adaptent parfaitement aux contraintes liées à la production d'une large gamme. Les dirigeants misent sur une modernisation continue. Aux stocks automatisés, robot de soudure, scie et plieuses à commande numérique, s'associe depuis peu une machine de découpe « 5D ». Elle permettra d'intégrer les tuyauteries et câblages dans les châssis des machines. Point de robots, en revanche, pour assurer la peinture : les pièces sont trop diverses, et l'installation s'adapte aux différentes teintes en seulement 24 secondes. « *Chaque client peut commander la machine à sa couleur. Nous avons donc un gros stock avant peinture* », explique Éric Rabaud. Le stock pourrait toutefois se réduire : l'engagement dans le « *Lean manufacturing* », par sa chasse aux gaspillages, permettra à l'avenir de satisfaire les futurs objectifs de production.



L'outil de production est constamment modernisé pour s'adapter à un large éventail de produits.



Important, le stock de matériels va pouvoir être optimisé via la conversion au « *lean manufacturing* ».



Une gamme très large pour répondre à différents métiers : grappin coupeur, fendeuses, combinés, treuils forestiers, broyeurs de branches, écorceuses, dérouleuses de grillage, balayuses, lames de déneigement, tarières, godets malaxeurs, poses-bordures, trancheuse, araseuse d'accotements, épandeurs de liant, cribleur de bûches...



Une multitude de débouchés : Rabaud offre des solutions pour le fendage de billons de 80 cm, comme pour la production de bûchettes allume-feu.



Le traitement de sols – avec épandeurs et malaxeurs – exige des compétences spécifiques. Ce domaine bénéficie d'une équipe dédiée au sein de l'entreprise.

## Caractéristiques du Xylog 550

- Débit maxi en instantané :** 20 stères par heure
- Diamètre de coupe maxi :** 550 mm.
- Longueur de coupe :** réglable de 25 à 50 cm.
- Alimentation :** deck à chaînes, 2 mètres utiles (version mobile), à partir de 5 m (poste fixe)
- Entraînement :** moteur thermique, prise de force 540 tr/min (mobile), électrique (poste fixe)
- Tapis d'évacuation :** 4 m à barrettes (version mobile), saute-relle orientable de 8 m (poste fixe).
- En option :** positionnement automatique de la croix de fendage selon le diamètre des bois système de cubage automatisé du bois produit « Xylometer » avec imprimante.

EDT n° 78, en page 57), la SAS Rabaud consacre aux salons internationaux un budget en hausse constante. Le constructeur a aussi créé sa première filiale étrangère en Allemagne, en fin d'année 2011. Rabaud GmbH tire parti de la gamme dédiée aux clôtures : « *Le made in France est bien perçu en Allemagne, explique le codirecteur général. Et nous sommes les seuls à y proposer une gamme aussi complète.* »

## Gamme large, produits spécifiques

La gamme du constructeur compte plusieurs familles de produits : agricole, forestier, BTP, espaces verts, ou encore traitement des sols. « *On ne dit jamais non à une demande spéciale* », ajoute le constructeur. Chaque modification des pratiques ou mentalités est l'occasion de conquérir un nouveau marché. Telle l'interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires au sein des collectivités, à l'origine des brosses de désherbage.

Si la première stabilisatrice a été fabriquée dès 1986, la gamme destinée au traitement des sols a pris de l'envergure au cours des années 2000. C'est aujourd'hui un métier à part entière. La gamme comprend des épandeurs de liant et des stabilisatrices automotrices : « *Ces développements internes témoignent de notre capacité à proposer des produits pointus* », déclare Éric Rabaud, avant de placer l'attention sur l'Akera, seul épandeur certifié par une entreprise extérieure pour sa précision de dosage.

Le bois énergie représente aujourd'hui 46 % du chiffre d'affaires. Rabaud accompagne l'évolution des pratiques en bois de chauffage : « *Mon grand-père utilisait la hache et mon père*

*la fendeuse. Aujourd'hui, le métier se professionnalise* », explique Éric Rabaud, qui observe une montée en puissance des prestataires. Désormais, un combiné scieur/fendeur Xylog 550 sort chaque mois des ateliers de Sainte-Cécile. « *Il y a dix ans, les professionnels de la forêt nous considéraient comme des acteurs agricoles. Ils nous prennent désormais en référence* », se félicite Damien Gauthier, responsable marketing de l'entreprise.

## Bois bûche : 384 stères en 24 heures

Une référence, en voici justement une : le record du monde de production de bois bûche. Durant 24 heures, des opérateurs des sociétés ADS (70), Héritier (42), et Pichon (72), toutes trois utilisatrices d'un combiné Rabaud en version fixe ou mobile, se sont relayés aux commandes du Xylog 550.

Disposés sur un deck à chaînes de 2 mètres utiles, les billons (frêne et chêne de 2 à 5 m de longueur), sont poussés vers la croix de fendage (2, 4, 8 ou 16 éclats), par un vérin de 35 tonnes de puissance adaptant automatiquement sa vitesse. Le Xylog 550 scie et fend simultanément. Les morceaux qui ne nécessitent pas de fendage sont évacués directement. Une double pince hydraulique indépendante maintient le billon lors de la coupe, qui s'effectue du bas vers le haut ; spécificité Rabaud économisant de précieuses secondes lors du traitement de petits diamètres. Les bûches empruntaient ensuite le tapis repliable pour se diriger vers un Xylocrible, chargé d'écartier les particules : des morceaux d'écorces et autres copeaux représentant 10 % du volume final.

Le processus fut interrompu à quelques reprises, pour

changer l'huile ou la chaîne de coupe (120 à 130 stères d'intervalle d'affûtage), et exceptionnellement déplacer un tapis de déchargement. Quand l'huissier annonçait finalement la fin du temps imparti vers 11h00, 16 bennes de 37 m<sup>3</sup> avaient été remplies par les bûches calibrées et nettoyées. Soit 384,24 stères au total (16 stères/h selon les tickets de cubage utilisés en référence). Un des opérateurs aura produit 39,29 stères durant ses deux heures d'intervention. Pour entraîner le Xylog 550 durant 24 heures, le tracteur Case IH Puma 145 CVX a consommé 150 litres de carburant.

Le combiné coupeur/fendeur se négocie entre 80 000 et 130 000 euros selon les options choisies (voir caractéristiques ci-contre), et une éventuelle conception « à la demande » pour les versions à poste fixe. Le constructeur souhaite répondre aux demandes de chaque prestataire. « En combinés, je juge qu'une entreprise pourra investir 10 000 euros pour 1 000 stères produits à l'année », précisera Éric Rabaud. Dans cette gamme, la fendeuse horizontale de



Les billons de 550 mm maxi sont coupés puis fendus sur deux zones distinctes.



Ils étaient ensuite nettoyés et calibrés par un crible, avant le tapis d'évacuation.

80 tonnes (80 cm de diamètre admissible et 28 éclats maxi), côtoie désormais le Xyloflam, un outil destiné à produire des bûchettes qui pourront

être commercialisées en filets. La démonstration était ici assurée par le petit-fils du fondateur. Chez Rabaud, tout est histoire de famille.

**G. Le Gonidec** ■



Au terme des 24 heures, 384 stères de bûches auront été fendus, calibrés et nettoyés.



**La puissance pour les professionnels**

**N°1 en Europe**



Fliegl France, 44120 Vertou  
Tél: 02 40 54 52 22  
Email: [service@fliegl-france.com](mailto:service@fliegl-france.com)

**[www.fliegl.com](http://www.fliegl.com)**

# Le renouvellement de la gamme jaune se conclut

En deux ans, New Holland a renouvelé toute sa gamme de moissonneuses. Il conclut ce renouvellement pour la saison 2014-2015, avec de nombreuses évolutions apportées aux séries TC, CX et CR, et l'arrivée d'un nouveau fleuron : la CR 10.90 de 652 chevaux.

**[Berlin, Allemagne]** Toute la gamme des moissonneuses jaunes bénéficie de nouveautés. À commencer par la série des machines à double rotor CR. Elle est désormais représentée par la CR10.90. Ce nouveau porte-étendard dispose de nombreux éléments de conception nouveaux, dont plusieurs sont également greffés sur les cinq modèles CR existants (449 à 571ch). C'est le cas des doubles rotors Twin Pitch : utilisant des plots au lieu des battes et une double spirale d'accélération, ces rotors s'avèrent plus polyvalents puisque la configuration des rotors est identique entre la récolte des céréales et du maïs. Proposés en option depuis 2013, les rotors Twin Pitch bénéficient de bons retours de la part des utilisateurs, d'où leur montage en série sur toute la gamme CR pour 2015.

Le rouleau d'alimentation dynamique (DFR) est un autre élément nouveau. Placé après le convoyeur, le DFR vise à alimenter plus régulièrement les rotors, tout en évitant la montée des pierres. De surcroît, il s'avère particulièrement utile en récolte humide. Il sera monté en standard sur la CR 10.90 et en option sur les autres modèles.

Avec la CR10.90, une nouvelle capacité de trémie est atteinte : 14 500 litres. Cette



Plusieurs nouveautés sont spécifiques à la nouvelle CR10.90, comme le moteur Cursor 16 à six cylindres et 16 litres de cylindrée ! Il développe jusqu'à 652 chevaux. Elle peut recevoir une barre de coupe jusqu'à 12,5 mètres de large.

© N. Chemineau



Les moissonneuses, à cinq ou six secoueurs, CX 5000 et 6000 versions 2015, seront dotées d'un caisson de nettoyage avec trois cascades au lieu de deux. Ce point limitait jusqu'ici leur capacité.

© N. Chemineau

trémie nécessite l'utilisation de chenilles sur l'essieu avant. Elle sera également disponible sur la CR9.90, mais en option. Compte tenu de la largeur de coupe qui peut atteindre 12,5 mètres, une vis de vidange repliable apparaît. Cette vis peut disposer d'une casquette orientable électriquement de droite à gauche, pour gagner en précision de vidange ainsi qu'en portée. Pour la gestion des pailles, le chauffeur gère maintenant la mise en fonction et le retrait du broyeur depuis la cabine, via une commande électrique.

Parmi les points inédits de la CR10.90, il y a le moteur FPT Cursor 16 de 652 ch. Répondant à la norme Tier 4B, il reçoit un système SCR ainsi qu'un catalyseur d'oxydation diesel (DOC) comme les motorisations des autres CR, mais également un catalyseur de nettoyage CUC. Le Cursor 16 est associé à un double refroidisseur avec double tamis et à un réservoir à gazole de 1 300 litres.

## La triple chute pour les CX

Sur les machines à cinq ou six secoueurs CX5000 et 6000 (258 à 333 chevaux), New Holland améliore l'un des points qui limitait jusqu'ici le débit de la machine : le nettoyage. Désormais, le caisson de nettoyage comporte trois cascades

## Une presse à balles rondes abordable dédiée aux récoltes sèches

Afin de proposer une presse à balles rondes plus économique, New Holland introduit l'Active Sweep. Comparé aux modèles existants – SuperFeed à ameneur rotatif et CropCutter avec couteaux – le tarif de cette presse sera inférieur d'environ 3 500 euros (soit entre 30 000 et 40 000 euros selon le niveau d'équipement). Cette différence s'explique notamment par une nouvelle forme d'ameneur : sur l'Active Sweep, la récolte



© New Holland



© N. Chemineau

Avec son nouvel ameneur, la presse à chambre variable RollBelt Active Sweep offre plus de débit que les presses à ameneur alternatif, mais reste plus abordable qu'un modèle à ameneur rotatif.

passera au-dessus de l'ameneur et non pas en dessous. Cet ameneur conviendrait particulièrement aux récoltes de produits secs (foin, paille) et aux produits fragiles (luzerne, trèfle). Autres changements : le pick-up dispose de doigts plus fins, tandis que les pneumatiques et la console de commandes montés de série sont plus basiques. Toutefois, de nombreuses options sont disponibles pour l'Active Sweep. Cette presse à chambre variable est proposée en deux versions : 0,9 à 1,5 mètre ou 0,9 à 1,8 mètre.

au lieu de deux. La chute supplémentaire se situe au niveau de la table de préparation. Les capacités de la machine progresseraient de 15 % selon le constructeur. En lien avec ce changement, New Holland augmente la capacité de l'auget d'évacuation du grain propre sur la version à 6 secoueurs. Sa vis est désormais dotée d'une double spire. Toujours pour augmenter la capacité de ces machines, le volume de la trémie est porté à 8 300 et 9 300 litres, selon le nombre de secoueurs.

Parmi les différentes petites améliorations également apportées aux CX, notons que tous les réglages recommandés pour chaque type de récolte sont au-

jourd'hui mémorisés dans le terminal en cabine. Le chauffeur n'a plus à les rechercher dans le manuel d'utilisation.

Enfin, New Holland étoffe également son offre vers le bas, dans la série TC. La TC 4.90 à quatre secoueurs et 175 ch vient s'ajouter aux

trois modèles à 5 secoueurs (175 à 258 ch) lancés en 2013. Comparée à la TC5050 qu'elle remplace, la TC4.90 dispose d'un moteur Tier 4 et d'une trémie de 5 000 litres. Elle est équipée en série d'un séparateur rotatif, comme sur les modèles à cinq secoueurs.



© N. Chemineau

La moissonneuse à quatre secoueurs TC4.90 se veut particulièrement abordable. Elle dispose d'un séparateur rotatif en série.

Ce séparateur lui offre davantage de polyvalence. Pour les secteurs pentus, la TC4.90 peut recevoir le dispositif SmartSieve, pour la compensation de la pente au niveau des grilles de nettoyage. Il s'accompagne du dispositif Optifan, pour le réglage automatique des vents dans les pentes. La TC4.90 reçoit bien sûr la nouvelle cabine, mieux insonorisée, plus vaste et pourvue d'un accoudoir semblable à celui des plus grosses machines. Si le segment est secondaire en France, les TC représentent chez New Holland près d'une machine vendue sur trois dans le monde.

**Nicolas Chemineau** ■

## PLM Connect reçoit les messages... et les envoie aussi

New Holland continue de promouvoir son dispositif de connectivité PLM Connect, qui permet de suivre des machines à distance depuis n'importe quel ordinateur (ou téléphone) connecté à Internet. Outre la gestion des flottes de moissonneuses et tracteurs (géolocalisation), PLM Connect permet de connaître à chaque instant les réglages en cours sur la machine, et les données issues des différents capteurs (perte,

consommation de carburant, vitesse...). Des messages peuvent être envoyés au chauffeur, pour lui conseiller un nouveau réglage par exemple. Ces messages s'affichent directement sur l'écran en cabine. Autre fonctionnalité que le constructeur met en avant : la clôture virtuelle. Dans les zones céréalières où les haies sont absentes, cette fonction permet de déterminer les limites exactes de la parcelle sur une carte informatique

**PLM CONNECT**

(même pour les parcelles de formes irrégulières). Grâce à son système de positionnement par satellites, la moissonneuse ne dépasse pas les limites définies. Le dispositif est compatible avec les matériels anciens ou de marques concurrentes, mais les fonctionnalités seront alors plus limitées.

# La montée en gamme se poursuit pour l'Axial-Flow et le Magnum

Les normes sur les émissions moteur continuent de pousser les constructeurs à faire évoluer leurs machines. Afin de répondre à la norme Tier 4 Final, Case IH a présenté deux nouveautés cet été : un Magnum génération 2015 et les moissonneuses Axial-Flow série 40. Il étoffe également sa gamme de barres de coupe et dispose désormais de ses propres automoteurs à bras télescopique.

**[Case IH Field Days, Chartres, 28]**

D'avantage de puissance : c'est le premier changement que constateront les observateurs entre une moissonneuse Axial-Flow série 30 et son équivalent de la nouvelle série 40. Ce gain va de 13 ch – sur le plus petit modèle 5140 de 312 ch<sup>(1)</sup> – jusqu'à 63 ch pour la 9240 de 634 ch<sup>(1)</sup>. Cette élévation est liée à une nouvelle motorisation conforme à la norme Tier 4 Final, grâce notamment à un dispositif de dépollution à l'AdBlue amélioré (Hi-eSCR). FPT<sup>(2)</sup> reste le motoriste de toutes ces machines sachant que le plus gros modèle (9240) disposera du nouveau moteur Cursor 16 de 16 litres de cylindrées.

D'autres évolutions sont apportées à ces moissonneuses, notamment au niveau du rotor. Dans sa configuration de série, le rotor dispose de plots de battage plus larges et plus polyvalents. Les utilisateurs n'ont donc plus à effectuer de modifications pour passer de la récolte des céréales à celle du maïs. Toutefois, trois autres types de plots plus spécialisés restent au catalogue : étroits (céréales), larges (maïs) et à ergots.

## Plus d'équipements

Case IH en profite également pour augmenter le



L'Axial-Flow série 40 voit sa puissance augmentée, ainsi que son niveau d'équipement en parallèle.

niveau d'équipement des Axial-Flow. Ainsi, elles disposent toutes d'un dispositif de nettoyage commandé depuis la cabine, qui souffle une partie de la récolte restée dans la machine après le chantier. Le temps de nettoyage manuel se trouve donc réduit. Un nouvel automatisme de régulation de

la vitesse d'avancement est maintenant en option sur les trois plus gros modèles (série 240) : le Feeder Control. Il régule la vitesse selon la charge sur le moteur ou selon les pertes, ou les deux simultanément. L'utilisateur peut régler le seuil de pertes toléré. L'automatisme Cruise Control, qui régule la vitesse



Commercialisée depuis un an, la coupe flexible séduit de plus en plus pour la récolte du soja et des pois. Elle peut être rigidifiée pour récolter les céréales.

uniquement selon la charge dans le convoyeur, reste disponible en option sur toutes les machines (140 et 240). Enfin, un système chenillé suspendu équipera de série le modèle 9240 et en option la 8240. Un kit de chenilles était déjà proposé jusqu'ici mais sans suspensions. Proposé en deux largeurs (610 mm et 724 mm), le nouveau train permet de respecter le gabarit routier (3,5 m de large) en version 610 mm. Ces deux machines sont les seules à disposer d'une trémie plus grande de 14 400 litres, au lieu de 12 300 litres.

L'arrivée de ces moissonneuses s'accompagne d'un élargissement de la gamme de barres de coupe. Le constructeur proposait déjà des barres de coupe à tapis (Draper), fabriquées par le spécialiste MacDon. Désormais, il commercialise sa propre gamme allant de 7,62 à 12,5 mètres. Appréciée pour le colza ou les pois, pour sa délicatesse, la coupe à tapis reste toutefois plus onéreuse qu'une coupe à tablier variable dont les résultats sont reconnus. La différence de prix se réduit avec l'augmentation de la largeur. Le catalogue Case IH comprend aussi une série de barres de coupe flexibles, disponibles en largeurs de 6, 7,6, 9,1 et 10,7 mètres. La coupe flexible

## La gamme Axial-Flow

Modèles	5140	6140	7140	7240	8240	9240
Capacité de la trémie (litres)	8810	10570		11100	14400	
Moteur : cylindrée (litres)	6,7	8,7		11,1	12,9	15,9
Puissance maxi (ECE R120 à 2000 tr/min)	312	400	449	498	571	634
Capacité du réservoir (en litres)	950		1125			1200
Poids approximatif de la machine (en tonnes)	15,4	16,4	17,1	18,4	18,5	19,2 (avec chenilles)

Source : Case IH

est de plus en plus plébiscitée pour la récolte du soja ou des pois. Il est possible de la rendre rigide pour la récolte des autres céréales.

### Le Magnum voit loin

À son lancement en 1987, la gamme de tracteurs Magnum de Case IH présentait des modèles de 155 à 230 ch. Vingt-sept ans et 150 000 unités produites plus tard, la série Magnum 2015 va aujourd'hui de 250 à 380 ch sans surpuissance, et jusqu'à 435 ch avec la surpuissance. Son moteur FPT Cursor 9 de 8,7 litres est désormais conforme à la norme Tier 4 Final. Pour cela, il reçoit un dispositif Hi-eSCR là aussi, et un turbo à géométrie variable à gestion électronique. Ce turbo remplace le turbo Wastegate et



La nouvelle génération de tracteurs Magnum continue de monter en puissance. Avec leur moteur désormais conforme à la norme Tier 4 Final, les cinq modèles s'échelonnent de 250 à 380 chevaux.

offre d'avantage de couple à bas régime (1 850 Nm entre 1 300 et 1 400 tr/min sur le Magnum 380). Le moteur n'utilise ni filtre à particules, ni valve EGR. Case IH décline toujours le Magnum avec une transmission à variation continue CVX ou Full-powershift

à l'exception du Magnum 380, uniquement en CVX. Le constructeur gomme aussi quelques faiblesses, comme l'éclairage. Le nouveau toit intègre davantage de phares de travail et au total, le tracteur reçoit jusqu'à 14 phares à Led et 3 phares au xénon de der-

rière génération (dits HID). En cabine, Case IH améliore encore un peu l'insonorisation portée à 67 dB. Une radio Bluetooth (pour téléphoner en mains-libres par exemple) est montée de série. Un siège en cuir ventilé arrive en option. Et lorsque le tracteur est pourvu de l'autoguidage par satellites, le chauffeur peut désormais l'activer directement depuis la poignée multifonctions de l'accoudoir. Enfin, à partir du second semestre 2015, Case IH proposera le montage d'usine de chenilles sur l'essieu arrière. Elles seront disponibles en quatre largeurs : de 40 à 76 cm.

**Nicolas Chemineau** ■

(1) Puissance maximale  
(2) Fiat Power Train

### Nouveau télescopique : les premiers modèles en France

Dévoilés en fin d'année 2013 au salon allemand Agritechnica, les automoteurs à bras télescopiques Case IH sont présentés en France pour la première fois sur les salons d'automne 2014. La gamme se compose de six modèles allant de 74 à 143 chevaux, pour une capacité de levage maximale de 2,5 à 4,2 tonnes et une hauteur de 5,7 à 7 mètres. Le plus petit modèle reçoit une transmission hydrostatique, tandis que les autres sont pourvus d'un convertisseur de couple avec trois gammes et quatre ou six rapports passables sous charge. Particulièrement imposant, le moteur FPT se veut toutefois facile à entretenir. Il reçoit un dispositif SCR (sauf pour le petit modèle).

Les automoteurs à bras télescopiques Case IH Farmlift disposent d'un moteur quatre cylindres FPT. Plutôt encombrant, ce moteur offre toutefois un accès facilité aux différents radiateurs et filtres.



© N. Chemineau

## Claas étouffe les Arion et les Elios

L'été 2014 est synonyme de nouveautés chez Claas. Le constructeur allemand étouffe notamment ses gammes de tracteurs Arion et Elios. Il poursuit ainsi le grand travail de refonte déjà réalisé sur les tracteurs de plus forte puissance.

**[Bad Saulgau, Allemagne]**  
Début juillet, sur son site de Bad Saulgau, Claas a présenté officiellement les nouveaux venus de sa famille de tracteurs venus compléter une gamme déjà largement renouvelée, en particulier sur le segment de puissance des plus de 140 ch. Avec la série Elios 200, Claas renforce ses positions dans le créneau dit des compacts. En *guest star* cet été, l'Elios 240 affiche une puissance maximale de 103 ch (contre 88 ch max disponibles sur cette gamme de tracteurs auparavant). Son secret ? Un système de puissance additionnelle, « Claas Power Management » qui booste les 92 ch de base en ajoutant 11 ch



La compacité de l'Elios 240 a amené les ingénieurs de chez Claas à imaginer un système spécifique afin de faciliter le nettoyage des radiateurs. Ainsi, l'un des trois radiateurs glisse latéralement, tandis qu'une tige en T que l'on fixe sur un compresseur permet de passer facilement entre les éléments.

supplémentaires particulièrement appréciables pour les travaux en prise de force ou durant les transports.

Le moteur, un quatre cylindres de 3,4 litres avec turbocompresseur est conforme à la norme antipollution Stage

IIIb (Tier 4i). L'Elios 240 bénéficie de l'injection Common Rail, d'une mémorisation du régime moteur de série. S'il a gagné en puissance, l'Elios n'a rien perdu de sa compacité et affiche toujours des mensurations « compactées » : la longueur hors tout sans outil est affichée à 3,82 m pour une hauteur de 2,40 m. Son rayon de braquage est de 3,73 m et le porte à faux avant est réduit de 24 cm par rapport aux anciens modèles, grâce notamment au travail réalisé autour de l'intégration du relevage et de la de prise de force. Les modèles de la gamme se déclinent en version plateforme + arceau de sécurité ou cabine (retravaillée, notam-

### Nouvelle barre de coupe Max Cut

À nouvel outil de production, nouveau matériel. Claas a ainsi mis sur le marché un lamier entièrement revu porteur de quelques améliorations notables, notamment destinées à assurer la pérennité de l'outil.

Première spécificité : le carter est constitué d'une seule pièce emboutie, ce qui limite les faiblesses d'assemblage. Sa forme ondulée a également été étudiée afin de s'adapter le plus harmonieusement possible à l'ensemble de coupe et assurer un travail de qualité. Les disques sont ainsi placés en position avancée tandis que les profils intercalaires bénéficient d'une forme différente en fonction du positionnement des couteaux lors de la coupe. Toujours dans la perspective d'assurer la durée de l'ensemble dans des conditions extrêmes de torsion Claas a privilégié le boulon plutôt que la soudure sur son Max Cut. Par ailleurs, Claas souligne que la conception de la chaîne cinématique, qui permet à la nouvelle Max Cut de fonctionner à 850 tr/min, est synonyme d'une réduction de la consommation de carburant pouvant aller jusqu'à 20 % par rapport à un fonctionnement classique. Au niveau sécurité, l'utilisateur pourra compter sur le module Safety Link volon-



La conception de la nouvelle barre de coupe Max Cut a bénéficié d'une attention toute particulière.

tairement « affaibli » à un endroit précis. Si cassure il y avait au niveau de la chaîne cinématique, elle se ferait donc à un endroit prévu à cet effet. Ajoutons que le lamier Max Cut est lubrifié à vie.



ment au niveau des éléments de commande), avec toit vitré ou non. Au niveau de la prise de force, trois options d'équipement sont proposées : 540 tr/min, 540/540 Eco tr/min ou 540/1 000 tr/min. Sur tous les modèles, la commande de prise de force est assistée hydrauliquement. L'Elios 240 est proposé avec deux puissances hydrauliques, une pompe de 59 l/min qui peut être complétée par une deuxième pompe de 26 l/min (pour le relevage arrière).

### Arion 400 : le plein de nouveautés

Le nouvel Arion 400, revu « du moteur jusqu'au toit », se décline en six modèles, couvrant des gammes de puissance comprises entre 90 et 140 ch (contre 100 et 130 ch auparavant). Le constructeur a opté, comme pour l'Axion 800 et 900, pour un moteur FPT avec injection Common Rail (1 600 bars), turbocompresseur et refroidisseur d'air de suralimentation. Il s'agit d'un moteur quatre cylindres de 4,5 l conforme à la norme Stage 4. Concernant la transmission, pas de révolution : Claas a misé sur l'éprouvée Quadrishift 16/16, qui permet de passer les 16 vitesses sans utiliser la pédale d'embrayage. Le constructeur a également beaucoup travaillé son offre de cabines. L'acheteur peut ainsi choisir entre quatre structures de cabines et quatre types de toits, dont un nouveau modèle panoramique particulièrement utile lors de l'utilisation d'un chargeur frontal (champ de vision dégagé à 90°). À noter qu'une version « toit bas », affichant une hauteur de 2,48 m (contre 2,70 m autrement), est également proposée pour les espaces restreints. Disponible en option : la suspension d'essieu avant Proactiv, présente sur l'Arion 500 et 600.



Combiné de coupe Disco 3600 et 9200 C.

Dans la cabine, on retiendra l'apparition d'une nouvelle poignée multifonctions qui contrôle à la fois le chargeur frontal, la transmission, le relevage arrière, le régime moteur et, à la demande, les deux distributeurs électriques.

Côté hydraulique, trois circuits sont proposés pour tous les modèles : un circuit hydraulique ouvert pour les utilisations standards jaugé à 60 l/min ; un circuit hydraulique ouvert avec 98 l/min pour les utilisations requérant un débit élevé (combinaison de deux pompes de 57 l/min pour les distributeurs et de 41 l/min pour le relevage arrière) ; enfin, sur le nouvel Arion 400, Claas offre pour la première fois dans cette catégorie, un circuit hydraulique Load Sensing de 110 l/min avec Power Beyond en option.

### Récolte fourragère : place à la nouvelle génération

Dans le sillage des nouveaux tracteurs, Claas a déployé les nouvelles composantes de sa Green Line : faucheuses, faneuses, andaineurs, autochargeuses... Ici aussi les choses bougent. En 2015, la récolte de matériels fourragers s'annonce prometteuse : quelque 28 nouveaux modèles de faucheuses (de 2,60 à 9,10 m) équipées du lamier Max Cut seront proposés à la vente,

dont les Disco 9200 et 9200 C Business (qui sont proposées avec convoyeur à tapis en version Autoswather) à destination des entrepreneurs. Côté andaineurs, trois nouveautés, dont le Liner 3600 qui remplace le Liner 3500. La largeur de travail s'étend de 9,90 à 12,50 m, tout en proposant des largeurs de transport très compactes (inférieures à 4 m). Le Liner 3600 est compatible Load Sensing et peut être commandé avec le terminal Operator.

La famille des autochargeuses s'agrandit également avec l'arrivée de la série des Cargo 8000, à fond mouvant incliné, qui se décline en trois modèles de 30/30,5 et 41 m<sup>3</sup>. Ce rapide tour d'horizon de l'actualité estivale de Claas ne serait pas complet si l'on n'évoquait, brièvement, le développement de l'outil Telematics désormais disponible en trois versions et qui est proposé en équipement standard pour une large gamme de produits (des tracteurs Axion aux Tucano Hybrid). Parmi les fonctionnalités concernées : position et état des machines, diagnostic à distance, historique des données de chantier, documentations automatiques... Tout cela depuis un smartphone. Une autre façon d'optimiser ses chantiers et sa flotte de machines dans un contexte toujours plus concurrentiel.

Daniel Saliou ■



**LAFORGE**

LAMES FRONTALES  
LAFORGE :  
Un Choix Solide !



DOUBLE ÉTAGE  
SPÉCIALE ENSILAGE :  
GRAND DÉGAGEMENT



ORIENTABLES

- TERRASSEMENT
- DÉNEIGEMENT
- ENSILAGE





**SPACE 2014**  
STAND  
M79

**PÔLE D'ACTIVITÉ**  
02190 GUIGNICOURT  
Téi: 03 23 79 85 85  
commercial@laforge.fr  
[www.laforge.com](http://www.laforge.com)

## Nouvelle Tucano, elle a tout d'une grande !

Dans la gamme moyenne de moissonneuses-batteuses, la Tucano se positionne résolument dans le haut du tableau et le revendique. Huit nouveaux modèles viennent enrichir ce segment de marché chez Claas. La nouvelle Tucano se rapproche en de nombreux points de sa grande sœur la Lexion tout en affichant une série d'évolutions qui lui donnent toute sa dimension.

[Connantre, Marne] Présentée début août à la presse, la nouvelle Tucano se décline en trois séries : les 300 équipées d'un système de battage conventionnel avec des secoueurs ; les 400 avec battage APS (accélérateur de pré-séparation) et secoueurs qui offre 20 % de débit supplémentaire ; et enfin la série 500 avec le système de battage APS Hybrid. Parmi les nouveautés notables, on retiendra la présence de l'ordinateur de bord Cebis (gestion du régime rotor, position du contre battteur à réglage hydraulique, sélection du type de récolte), du levier de commande Cmotion (vitesse d'avancement, pivotement de la vis de vidange) qui fait désormais référence chez Claas ou encore du système de suivi du sol AutoContour. Pour le guidage, Claas propose deux versions : le terminal S10 (écran de 10,4 pouces) et S7 (7 pouces). L'ensemble a pris place dans une nouvelle cabine héritée de la Lexion avec une grande fenêtre horizontale (contrôle du grain dans la trémie), un siège haut de gamme chauffant à suspen-



La nouvelle Tucano, se veut être le fleuron de la moissonneuse-batteuse moyenne gamme du marché.

sion pneumatique et un véritable siège passager. La nouvelle Tucano se distingue également par son système de vidange, par le haut, qui affiche un taux de performance augmenté de 40 % selon le constructeur (jusqu'à 105 l/s). À noter que l'ouverture de la trémie est à commande électrique depuis la console latérale sur tous les modèles. Concernant la motorisation, Claas a misé sur les moteurs Mercedes répondant à la norme Stage IV/Tier 4 et Stage IIIA/Tier (sauf Tucano 420) affichant de 245 à 354 ch selon les modèles. Associés à la transmission intégrale Lexion, la Tucano gagne 30 % de force de traction.

### Tucano 500 : les avantages de la technologie hybride

La Tucano Hybrid 570 affiche 18 ch de puissance supplémentaire et tourne avec un rotor de 570 mm. L'APS Hybrid System combine le système de battage tangentiel et la séparation des grains résiduels Roto Plus. Le nouveau rotor présente une surface de séparation plus importante grâce à l'adjonction d'une sixième corbeille. Le réglage des volets de rotor se fait mécaniquement, les corbeilles de séparation pouvant présenter un ou deux obturateurs séparément. Le régime du rotor est réglable depuis le Cebis.

Comme les Lexion, les Tucano sont équipées de la nouvelle génération de barre de coupe Vario et Cerio présentant des largeurs de coupe de 9,3 et 7,7 m.

Daniel Saliou ■



Les coupes Vario 930 et 770 sont dotées d'un tablier de coupe réglable en continu de 70 cm entre les positions - 10 et + 60 cm. Les diviseurs et les scies à colza peuvent être montés et démontés sans outils par une fermeture rapide.

**GAMME ROLLSPEED**

## FAITES LA DIFFÉRENCE AVEC LES R-SERIES !

**10 MODÈLES**  
DISPONIBILITÉ RAPIDE

Tél. 02 98 85 13 40  
Fax : 02 98 21 38 15  
info@remorquerolland.com

**REMORQUES  
ROLLAND**

CHOISISSEZ LA VÔTRE SUR [WWW.REMORQUEROLLAND.COM](http://WWW.REMORQUEROLLAND.COM)

### Quivogne

Renforcement du partenariat avec Dondi



Depuis plusieurs années, Quivogne SAS commercialisait déjà en France les cureuses de fossés Dondi. En vertu d'un partenariat industriel, les deux entreprises vont s'appuyer mutuellement sur le savoir-faire de l'autre afin d'élargir l'éventail de produits proposés, accélérer les lancements de produits, réaliser des synergies de gamme et de réseau. Basée en Italie depuis 1850, l'entreprise Dondi S.p.a. fabrique majoritairement des équipements de travail du sol.

### Quitté Distribution

Le Dyna-Drive est de retour



La distribution du Dyna-Drive de Bomford a été stoppée il y a dix ans en France. Mais Quitté Distribution commercialise encore des pièces détachées pour ce déchaumeur, jugé efficace par de nombreux utilisateurs. À l'écoute du terrain, la structure niortaise réintroduit donc cet appareil apprécié pour lutter contre les vulpins. Les deux rotors auto-animés autorisent une vitesse d'avancement relativement élevée (environ 12 km/h). Le premier rotor dispose de dents vrillées et assure le soulèvement du sol, quand le second tourne à une vitesse supérieure pour émettre les éléments grossiers. Un rouleau pourra ensuite assurer le rappuyage. Le Dyna-Drive est proposé en largeurs de 2,60 à 5 mètres. Il exige de 80 à 160 ch.

### Väderstad et Vögelsang

SynCult transforme le Carrier en enfouisseur

Lors d'une journée technique organisée en Bavière sur le thème du lisier, les constructeurs Väderstad et Vögelsang ont présenté le fruit de leur partenariat : l'enfouisseur Carrier CRX doté d'un équipement SynCult. Le spécialiste allemand du lisier, Hugo Vögelsang GmbH, met en avant l'échelle mondiale du constructeur et le maintien d'une garantie de 48 mois pour justifier le choix du Carrier CRX. L'équipement SynCult a été conçu pour s'adapter sur un large éventail d'outils de



travail du sol : il comporte un cadre, un broyeur-répartiteur, des tuyaux de descente et leurs supports. Vögelsang rappelle que l'installation n'exige ni soudures ni perçages, et n'affecte donc pas la garantie constructeur. Avant Väderstad, Vögelsang avait déjà collaboré avec Amazone autour du déchaumeur Catros.

### Väderstad

Le Tempo sème colza et betteraves sucrières

Lancé il y a deux ans, le semoir monograine Väderstad bénéficie d'évolutions. Avec 1,4 million d'hectares implantés en colza et betteraves sucrières, « la France méritait bien une adaptation du Tempo » note le constructeur. La distribution a été redessinée et les écartements adaptés aux pratiques hexagonales (45, 55 et 60 cm). Le semis de ces cultures nécessite le changement du disque de sélection, alors doté de 141 ou 41 trous. Un capteur de comptage de graines spécifique au colza peut équiper les Tempo produits depuis 2012. Côté fertilisation, le constructeur propose désormais une trémie de 1 200 litres pour les modèles portés, et laisse le choix du dispositif de localisation : par disque ou dent. Enfin, des roues de fermetures larges (50 mm contre 25 d'origine) adaptées aux sols légers font leur apparition. Pour les producteurs de semences, Väderstad propose deux dispositifs : le réglage individuel de densité sur chaque rang via l'option E-Control, et le relevage mécanique de chaque élément offrant 20 cm de dégagement.



### Carré

Plusieurs rouleaux et des déchaumeurs traînés

Avec le lancement d'un rouleau à lames flexibles, d'un

**2-4**  
**DÉCEMBRE**  
**2014**  
**BORDEAUX**



**PROFESSIONNELS, VOTRE AVENIR EST LÀ !**



**Voir le meilleur  
de l'offre mondiale**



**Découvrir  
les innovations**



**Rencontrer  
les hommes clés**

- EQUIPEMENTS DE CAVES ET DE CHAIS : matériels de cave, de chais, de laboratoires
- SERVICES : conseils, banques, assurances, presse, emploi
- EQUIPEMENTS POUR LA PRODUCTION FRUITIERE ET LEGUMIERE : calibrage, serres
- TECHNIQUES CULTURALES : machines à vendanger, tracteurs, travail du sol, pulvérisation
- EMBOUTEILLAGE ET CONDITIONNEMENT : matériel d'embouteillage, produits d'emballage

**Le Forum des idées**

**Un concentré  
d'échanges  
sur l'actualité  
de votre filière**

**N°Cristal 0969 391 033**  
APPEL NON SURTAXE

**www.vinitech-sifel.com**

**Un monde d'échanges dans un monde qui change**

**Parc des Expositions-Bordeaux**

**VS VINITECH  
SIFEL**

**MONDIAL DES ÉQUIPEMENTS ET SERVICES DES FILIÈRES  
VITI-VINICOLE, ARBORICOLE ET MARAÎCHÈRE**



rouleau à profil U, et d'un rouleau à barres de 600 mm de diamètre, Carré propose désormais neuf équipements de rattachement pour ses déchaumeurs et cultivateurs. Les deux premiers sont destinés au Culti 4000 en version portée et semi-portée ; ils pourront être installés en double. Le rouleau à barres carrées est quant à lui destiné au déchaumeur Onatar. Notons que le cultivateur Culti 4000 est proposé depuis peu dans la configuration semi-portée, tout comme les vibroculteurs Polysol et Pentasol. La solution conçue par Carré pourra être installée sur les matériels déjà en service.

### Deux options pour fertiliser lors du binage

Utilisé seul ou en combinaison avec une bineuse, le Fertiloc + est une interface de fertilisation solide. Aux côtés du dispositif d'enterrage à sabot, Carré propose désormais des éléments à double-disques. Ils permettent de positionner l'engrais à 8 cm du rang ou au centre de l'interrang. Le Fertiloc + affiche une capacité de 900 à 1 300 litres, et permet de localiser jusqu'à 450 kg/ha d'engrais, par gravité ou sous pression.

Le constructeur vendéen propose aussi une solution de fertilisation solide montée directement sur la bineuse Econet. Selon la largeur de la bineuse, il est possible d'installer une à six trémies de 250 litres (500 litres avec rehausse). La distribution fait appel à un dispositif DPA.

### Un nouvel écran pour visualiser les rangs

Un nouvel écran accompagne le système de guidage optique Précicam. L'utilisateur peut ainsi observer en continu l'analyse opérée par la caméra, et agir en continu sur les réglages. Préférée au guidage par GPS dans certaines conditions (relief accidenté, petites parcelles, interrangs étroits), l'interface de guidage optique Carré est utilisable avec différents outils grâce à son attelage trois points arrière.



■ Présent en Chine depuis 1995 grâce à des partenariats, **Lemken** a inauguré au début de l'été un site de montage à Qingdao. 36 personnes y produiront des cultivateurs, déchaumeurs à disques compacts et charues réversibles. Lemken justifie cette nouvelle implantation asiatique par les perspectives qu'offre le soutien public à l'investissement, accordé par l'état aux agriculteurs investissant dans des machines modernes produites localement.

■ **Kuhn** a récemment présenté une gamme de mélangeuses Euromix à trois vis verticales, dont la capacité culmine à 45 m<sup>3</sup>. Ce développement est rendu possible par le nouveau site de production baptisé « Kuhn FCH ». Dédiée aux grands ensembles mécano-soudés (cuves et châssis de mélangeuses traînées ou automotrices), l'usine FCH a nécessité un investissement de 4,5 millions d'euros. Elle est implantée près du site historique Audureau de la Copechagnière (Vendée), dédié à l'ensemble de la gamme élevage.

■ **John Deere** annonce des revenus en baisse au troisième trimestre 2014. Alors que les divisions équipements forestiers et travaux publics bénéficient d'un rebond d'activité (+ 19 %), le secteur agricole affecte les résultats financiers du groupe avec une baisse des ventes de 11 %. L'entreprise procèdera à l'ajustement de ses capacités de production aux USA en supprimant 600 emplois. Sur les neuf premiers mois de l'année 2014, les ventes d'équipements de Deere & Company se sont élevées à près de 25 milliards de dollars, contre 26,3 milliards en 2013.

■ Malgré le ralentissement de marchés émergents, le constructeur britannique **JCB** est parvenu à réaliser en 2013 l'un des trois exercices les plus profitables de son histoire, écoulant plus de 66 000 machines dans le monde. Depuis le début de l'année 2014, l'activité est impactée par les élections en Inde et au Brésil. Mais côté production, JCB investit actuellement plus de 150 millions de livres dans un projet qui doit déboucher sur la création de 2 500 emplois d'ici 2018.

■ Un télescopique **Merlo** P25.6 vient de parcourir 4 300 kilomètres, homologuant un nouveau record. Il a relié l'Italie à la Finlande en 43 jours, la transmission hydrostatique passant brillamment ce test d'endurance selon le constructeur, qui suivait l'évolution du périple grâce au système de télémétrie MerloMobility.

■ En juillet dernier, les établissements **Lair** (50) ont obtenu l'homologation UTAC et la réception routière du système EVVA (pour « empatement véhicule variable asservi »). Les bennes équipées pourront donc désormais circuler à 40 km/h. Le dispositif EVVA permet d'adapter la position du train roulant à la charge reportée sur le pignon d'attelage, selon la charge contenue dans la benne et la vitesse de déplacement.

### Laforge

Nouveaux relevages avant

Laforge propose depuis peu un relevage avant ST3.5 (3 000 kg) et une prise de force spécialement conçus pour les tracteurs Mc Cormick de la série X50. On note alors que la garde au sol est égale à celle du pont avant, et que la prise de force est à embrayage multidisque humide avec commande électronique modulée. Un relevage avant HDI d'une capacité de levage de 6 000 kg, à contrôle électronique Dynacontour (ce système breveté améliore la précision de travail et opti-



mise la traction), spécialement conçu pour les tracteurs Claas Axion, fait également son apparition au catalogue du spécialiste de la liaison tracteur-outil.

### Scar

La structure nationale conforte l'ancrage local

Les 420 adhérents du réseau Scar ont voté à l'unanimité la fusion des cinq entités du groupement en une seule structure nationale. Cette évolution vise à améliorer le service et à la

réalisation d'économies par la mutualisation des services de comptabilité ou communication ; la proximité reste de mise avec le maintien des deux plateformes, des cinq agences locales et des effectifs. Lors de l'assemblée générale, les adhérents ont par ailleurs élu un nouveau conseil d'administration, à la tête duquel figure désormais Ludovic Le Normand (concessionnaire et constructeur du Morbihan). Fondé en 1975, le plus ancien réseau de distribution de matériels, pièces et accessoires, réalise un chiffre d'affaires de 172 millions d'euros dans 450 points de vente. Les 420 adhérents Scar représentent un chiffre d'affaires de 700 millions d'euros.



### Tama Plastic Industry

Reprise de Sainte Germaine

Basée à Mérignac près de Bordeaux, la société Sainte Germaine s'est forgée une solide réputation dans la commercialisation de ficelles, filets et films. Souhaitant stopper ses activités européennes pour cette ligne de produits, le groupe UCI propriétaire de l'entreprise depuis 2003, a décidé de céder les actifs à Tama Plastic Industry. Autre acteur incontournable dans ce domaine, le groupe israélien Tama garantira la continuité des activités de Sainte Germaine. Les deux parties se sont félicitées de cette issue.

## ENTREPRENEURS des Territoires

MAGAZINE

8 fois par an  
ne manquez pas  
la seule revue  
exclusivement dédiée aux  
entrepreneurs de Services  
Agricoles, Forestiers et  
Ruraux

Entrepreneurs des Territoires est la revue du Mouvement des Entrepreneurs de Services Agricoles, Forestiers et Ruraux

**Vie syndicale**  
**Dossiers**  
**Profession**  
**Salons**  
**Actualités**  
**Social**  
**Fiscal**  
**Nouveautés matériels**

### ENTREPRENEURS des Territoires

ABONNEZ-VOUS

MES COORDONNÉES

Société : \_\_\_\_\_  
 Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
 Adresse : \_\_\_\_\_  
 CP : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_  
 Tél. : \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_  
 E-mail : \_\_\_\_\_

MON ACTIVITÉ

Entrepreneurs de travaux agricoles     Entrepreneurs de travaux forestiers  
 Entrepreneurs de travaux ruraux     Entrepreneurs de travaux publics  
 Concessionnaires     Constructeurs de matériel  
 Centre de formation     Autres : [préciser]

JE SUIS ADHÉRENT

au Mouvement des Entrepreneurs des Territoires

Je m'abonne au tarif « spécial adhérents » pour 1 an (soit 8 numéros), **au prix de 29 €**

Je joins mon règlement par chèque bancaire à l'ordre des Entrepreneurs des Territoires

Je souhaite recevoir une facture acquittée

À retourner à Entrepreneurs des Territoires - 44 rue d'Alésia 75014 Paris - Pour tout renseignement : Tél. 01 53 91 44 98

JE NE SUIS PAS ADHÉRENT

au Mouvement des Entrepreneurs des Territoires

Je m'abonne pour 1 an (soit 8 numéros) **au prix de 49 €**

Je joins mon règlement :

Chèque à l'ordre des Éditions Fitamant  
 Carte bancaire N° \_\_\_\_\_  
 Date de validité \_\_\_\_\_  
 Cryptogramme \_\_\_\_\_ (3 derniers chiffres au dos de votre carte)

Date et signature indispensables : \_\_\_\_\_

Je souhaite recevoir une facture acquittée

À retourner à Éditions Fitamant CS 62020 - 29018 Quimper Cedex  
 Pour tout renseignement : Tél. 02 98 98 01 40

Conformément à la loi informatique et libertés, vous disposez d'un droit d'accès aux informations vous concernant

## Agriaffaires

Consulter les annonces sur mobile

Pour s'adapter à une consultation croissante du site internet via un smartphone ou une tablette, Agriaffaires vient d'améliorer sa version mobile. Selon une étude, plus de 20 % des exploitants agricoles utilisent déjà ce moyen pour aller sur internet. En moins d'un an, la fréquentation du site d'annonces par ces nouveaux outils est passée de 764 000 à 1,2 million de visites. La nouvelle version s'avère plus intuitive pour les acheteurs comme pour les vendeurs. Site préféré des internautes du secteur agricole, Agriaffaires.com recense 285 000 annonces, ainsi qu'un répertoire de 2 200 professionnels du machinisme.



THEBUXJEL20000	
Detail de l'annonce ref. doreland	
Marque :	Massey Ferguson
Modèle :	6140
Année :	1993
Neuf :	0 1000
Prelevement :	99 (2)
Neuf installé :	4700
Etat de l'annonce :	140
Ref. :	800 000
Distance pour aller :	10 1000
Transporteur installé :	0%
Distance pour aller :	10 1000
Distance aller :	0%
Equipement :	Standard

## Sparex

Parution du nouveau catalogue de pièces



Leader mondial de la distribution de pièces de rechange et d'accessoires agricoles, Sparex vient de publier un nouveau catalogue. Les pièces techniques, plus de 20 000 références pour les principales marques de tracteurs, y sont classées de façon logique dans deux volumes : le premier est consacré aux moteurs, transmissions et ponts arrière, alors que le second se concentre sur les autres familles de pièces. Sparex dispose d'un réseau global de distribution. Le fournisseur garantit une livraison le lendemain de la commande dans toute l'Europe. Son nouveau catalogue est notamment disponible sur [www.sparex.com](http://www.sparex.com).

Plusieurs changements sont récemment intervenus au sein de la société **John Deere**. Parmi ceux-ci, la filiale française se félicite de la nomination de Pierre Guyot à Moline (USA) au poste de senior vice-manager, en charge des achats. Elle constitue un témoignage de « prise en compte des attentes des clients français ».

Après ses fonctions chez Gutzwiller Group (Panien), Guillaume Becker rejoint le pôle betteraves du groupe **Grimme** en tant qu'inspecteur commercial. Il prendra en charge les concessionnaires Sama, Thomas Motoculture, Eurodealer Centre ou encore Dorez et RG Matériels. Le nouvel arrivant s'est félicité de continuer à travailler avec les entrepreneurs de travaux agricoles.

Qualité Innovation Service

100 ans

www.dangreville.fr

80 290 CAULIERES  
T. 03 22 38 01 77  
contact@dangreville.fr

Bennes, Bétaillères, Plateaux, ...

DPAE • Pesée • Suivi de contour  
Report de charge automatique • ISOBUS

nidal 40 ans d'expérience dans le Bois-Energie  
au service de vos compétences !

NIDAL sera présent :  
au SPACE à RENNES (35)  
du 16 au 19 Septembre,  
stand n° E03 I  
SOMMET DE L'ELEVAGE  
à Courson d'Auvergne  
(63)  
du 1 au 3 Octobre, stand  
n°388

NIDAL 2, rue Vauban - ZI n°2 - 68170 RIXHEIM  
Tél : 0389.318.585 - Fax: 0389.318.580 - [www.nidal.fr](http://www.nidal.fr) - [info@nidal.fr](mailto:info@nidal.fr)

GAINES SPIRALÉES  
pour la protection des flexibles

Fabrication Française

PRENASPIRE INTERNATIONAL

PRENASPIRE SARL  
BP 10 - ZA Chemin de Quirgry  
39210 ST GERMAIN LES ARLAY - France  
Tel : +33 (0)3 84 44 03 00  
Fax : +33 (0)3 84 44 03 01

Email : [sales@prenaspire.com](mailto:sales@prenaspire.com)  
[www.prenaspire.fr](http://www.prenaspire.fr)

TOUS DIAMETRES  
TOUTES LONGUEURS

Moins de carburant  
avec le MAGN-US  
réduisez vos charges au plus vite

Présent au  
SPACE Hall 2A- A3  
SOMMET DE L'ELEVAGE  
Hall 1 B 78

www.DIESELESS.com

Exemples  
NH TM 190 moins 40 litres/jour et Caterpillar - 7%

Plus d'informations au 02 35 09 30 50 ou [dieseless@dieseless.fr](mailto:dieseless@dieseless.fr)  
[www.dieseless.com](http://www.dieseless.com)

## Septembre 2014



**16-19 : SPACE** à Rennes (35), le salon international de l'élevage, avec 1 400 exposants et plus de 110 000 visiteurs l'année dernière. Au programme : des conférences, les Innov'Space, la plate-forme recherche et développement. [www.space.fr](http://www.space.fr)



liées aux productions végétales : le machinisme agricole (constructeurs et distributeurs), le travail du sol, les produits phytopharmaceutiques, les engrais, les emballages, les services. Tous les grands enjeux agricoles sont concernés : les laboratoires, les énergies renouvelables, les produits de nutrition d'origine naturelle, les engrais bio, le désherbage mécanique, la gestion et le recyclage des déchets et rejets. Le Sival accueille une offre unique en matériels maraîchers et arboricoles. [www.sival-angers.com](http://www.sival-angers.com)



## Octobre 2014



**1-3 : SOMMET DE L'ÉLEVAGE** à Clermont-Ferrand (63), Grande Halle d'Auvergne. Au menu de la 23<sup>ème</sup> édition du rendez-vous européen des professionnels de l'élevage : 2 000 animaux, deux concours nationaux de races bovines, près de 1 250 exposants commerciaux et 85 000 visiteurs attendus dont plus de 3 000 internationaux. Sans oublier des rendez-vous d'affaires, des colloques et conférences, des animations professionnelles, un concours de l'innovation. Le salon affiche aujourd'hui une surface commerciale de 170 000 m<sup>2</sup> d'exposition. Matériel d'élevage, alimentation animale, produits vétérinaires, équipements pour le lait, machinisme agricole, nouvelles énergies... le Sommet est une offre complète de toutes les filières de l'agriculture et de l'élevage. [www.sommet-elevage.fr](http://www.sommet-elevage.fr)



**10-12 : LA TERRE EST NOTRE MÉTIER** à Guichen (35). Organisé depuis 2001 en parallèle du salon Ille et Bio. EDT Bretagne est partenaire du salon depuis 2011. [www.salonbio.fr](http://www.salonbio.fr)

## Décembre 2014



**2-4 : VINITECH SIFEL** au Parc des expositions de Bordeaux (33). En 2010, les salons Vinitex et Sifel se sont rapprochés pour proposer aux professionnels des filières vitivinicoles, arboricoles et maraîchères, un rendez-vous commun, tous les deux ans. Cinq pôles d'exposition sur 65 000 m<sup>2</sup>, plus de 800 exposants et 45 000 visiteurs professionnels, dont près de 6 000 en provenance de l'étranger. Trophées de l'Innovation et de l'Oenovation, espace « Ecophyto, pulvérisons autrement », Forum des Idées, conférence internationale sur le thème « La pulvérisation : optimisation des intrants phytosanitaires, des pistes concrètes via les techniques d'application ». [www.vinitex-sifel.com](http://www.vinitex-sifel.com)



## Janvier 2015

**13-15 : SIVAL** au Parc des expositions d'Angers (49), près de 600 exposants et 20 000 visiteurs, le salon des matériels et techniques viticoles, horticoles, arboricoles et légumiers. Les exposants couvrent l'ensemble des problématiques

## Février 2015

**22-26 : SIMA** au Parc des expositions de Paris Nord Villepinte. Le salon mondial des fournisseurs de l'agriculture et de l'élevage. Pour cette 76<sup>ème</sup> édition, qui se déroule en même temps que le Salon International de l'Agriculture, le Sima met en valeur une agriculture mondiale, performante et durable. Sont attendues 1 700 entreprises exposantes, près de 248 000 visiteurs professionnels (1 sur 4 en provenance de l'étranger). Les Sima Innovation Awards récompenseront les meilleures innovations. [www.simaonline.com](http://www.simaonline.com)



## Mars 2015

**19-21 : CONGRÈS NATIONAL EDT** au Palais des congrès de Bordeaux (33). Le 83<sup>ème</sup> congrès est organisé par EDT Gironde. Un congrès qui mêlera conférences, débats et exposition de machinisme agricole. L'occasion de rencontrer d'autres professionnels, de s'informer et de partager des expériences, mais aussi de profiter du cadre exceptionnel du Bordelais, entre vignes, océan et forêt. Contact organisation : Robert Barrière, président du comité d'organisation du congrès EDT 2015. Secrétariat EDT Gironde, Valérie Léger, [vleger@edt-gironde2015.fr](mailto:vleger@edt-gironde2015.fr). Relations sponsors et partenaires : Michel Bazin : 06 86 72 51 81 – [mbazin@argefo.com](mailto:mbazin@argefo.com) [www.fnedt.org/congres](http://www.fnedt.org/congres)



## 19-22 : SALON BOIS ÉNERGIE

au Parc des expositions de Nantes (44). Du 19 au 22 mars : chauffage domestique, exploitation forestière. Les 19 au 20 mars : industrie et collectivités locales. Le salon rassemble la gamme la plus complète d'équipements de chauffage au bois, de types de bio-combustibles et de filières d'approvisionnement. Le salon est également reconnu en tant que plateforme de lancement des innovations les plus récentes. Plus de 400 exposants et de 13 000 visiteurs dont 7 000 professionnels. En parallèle, les 19 et 20 mars, est organisé le salon Biogaz Europe. [www.boisenergie.com](http://www.boisenergie.com)







ON N'EST PAS CLIENT LANDA PAR HASARD !

# Votre santé n'a pas de prix !

Changez tous les ans vos filtres à **CHARBON ACTIF**



OVNY - RCS B 37022097 00035 - Tous droits de reproduction réservés.



## Landa

International agricultural parts center

### DES MILLIERS DE PIÈCES DISPONIBLES TOUTE L'ANNÉE

Pour commander vos pièces

**1** MONTAIGU (85)  
**02 51 48 86 86**  
Fax : 02 51 46 34 33  
comlanda85@landasas.com

**2** BRUGUIÈRES (31)  
**05 61 74 22 88**  
Fax : 05 61 74 46 95  
comlanda31@landasas.com

**3** REIMS (51)  
**03 26 85 44 19**  
Fax : 03 26 85 43 70  
comlanda51@landasas.com



Des milliers de références toutes marques disponibles depuis nos 3 sites en France



Un savoir-faire et une logistique de pointe



Des produits et des marques de renommée mondiale



Un professionnel en direct au téléphone

Toutes nos pièces en ligne : [www.landa.fr](http://www.landa.fr)

Pulvérisateur automoteur R4040i.  
Conçu et fabriqué pour des performances maximales  
et des temps d'immobilisation réduits.

**NOUVEAU**



Le R4040i vous offre  
une productivité  
maximale associée  
à une rapidité  
exceptionnelle au  
transport et lors des  
phases de remplissage,  
de pulvérisation et de  
nettoyage.

Le nouveau pulvérisateur automoteur R4040i est conçu pour accélérer le travail :

- Capacité de la cuve : 4000 litres
- Largeur de la rampe : 24 à 36 m, à repliage double ou triple
- La suspension indépendante « XtraFlex » optimise la stabilité sur terrain irrégulier, renforçant la stabilité de la rampe, pour une application plus précise et plus rapide
- Moteur de 235 ch avec puissance additionnelle de 20 ch pour les travaux en dévers et en conditions difficiles
- Bac d'incorporation « PowrFill » de 50 l accélérant le remplissage de produits liquides et en poudre